



NOTES
TECHNIQUES
AM 83 →

MAN
008900
C25-C35



UTILISATION DU RECUEIL.

Le Recueil des NOTES TECHNIQUES concernant ces types de véhicules se compose de 14 chapitres repérés (chiffres ou lettre), séparés par des intercalaires à onglet. Par chapitre un onglet supplémentaire sépare les notes concernant les véhicules C 25 et C 35.

Il permet de classer pour les types de véhicules considérés les notes suivantes :

- NOTE TECHNIQUE ou NOTE TECHNIQUE D'ATELIER
- INFORMATION-REPARATION
- INFO'RAPID

La tête de présentation de chaque note indique :

CITROËNA SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	NOTE - - - - -	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 30px; height: 30px; margin: 0 auto;"></div>
APPLICATION :	CONCERNE :	
DIFFUSION :		
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS :		

A : Le Type de véhicule.

B : Le N° du recueil pour classement

C : Le N° du groupe organique ou la lettre (E) correspondant au chapitre de classement.

D : Le N° d'ordre pour le classement par chapitre.

Par chapitre et par véhicule (C 25 ou C 35), la 1^{ère} note diffusée porte le N° 1, la seconde le N° 2, etc, quel que soit son type (Note Technique ou Technique d'Atelier, Information-Réparation, Info'Rapid).

En conséquence, pour le classement des notes indiquées, procéder de la façon suivante :

- Repérer le N° du chapitre de classement.
- Repérer le type de véhicule.
- Par chapitre les notes relatives aux véhicules C 25 se classent devant l'onglet séparatif, les notes concernant le véhicule C 35 derrière l'onglet.
- Insérer chaque note dans le chapitre correspondant devant ou derrière l'onglet en tenant compte de son N° d'ordre, celle portant le N° 1 devant se trouver classée dessous.

**RECUEIL DES
NOTES
TECHNIQUES**

**CHAPITRES
POUR
CLASSEMENT**

**0 GENERALITES VEHICULES
PRESENTATION NOUVEAUTES
(VEHICULES-VERSIONS-OPTIONS)**

1 MOTEUR y.c
② ALIMENTATION - CARBURATION
③ ALLUMAGE

4 EMBRAYAGE

**5 BOITE DE VITESSES
TRANSMISSIONS**

**6 SOURCE ET RESERVE
DE PRESSION**

7 ESSIEU AVANT

8 ESSIEU ARRIERE

**9 SUSPENSION
ROUES - PNEUMATIQUES**

10 DIRECTION

11 FREINAGE

**12 EQUIPEMENT
ELECTRIQUE ET RADIO**

**13 CHAUFFAGE
VENTILATION ET
CLIMATISATION**

**14 CARROSSERIE (ELEMENTS SOUDES)
y. c. ⑮ ELEMENTS AMOVIBLES
ET HABILLAGE**

E ENTRETIEN - REVISIONS

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

En plus du numéro d'ordre dans la série du type (numéro de châssis) qui précise la nature du véhicule (C 32 ou C 35, Essence ou Diesel) il existe un « numéro d'organisation ».

Le « numéro d'organisation » imprimé dans un ordre numérique sur une étiquette auto-collante, est placé à proximité de la plaque châssis au moment où les véhicules sortent de fabrication.

Ce numéro est indépendant de la nature du véhicule (Essence ou Diesel, Fourgon ou Pick-up) et de sa destination (FRANCE, ALLEMAGNE, PAYS FRANCOPHONES, etc).



UTILISATION DU NUMERO D'ORGANISATION

Le « numéro d'organisation » permettra de situer avec précision le départ des modifications; il facilitera la recherche des numéros de pièces de rechange.

Il devra être :

- a) rappelé lors des demandes de renseignements techniques,
- b) noté sur l'appel en garantie dans la case : remarque de l'émetteur.



NOTE
TECHNIQUE

N° 4 C

Le 12 Mars 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 32 - C 35
Tous Types

C 32
(BF série BB)

C 35
(BF série BC)
(BF série BD)

IDENTIFICATION

DES

VEHICULES

Numéro d'organisation

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Décembre 1979, une nouvelle gamme de véhicules C 35 est commercialisée :

C 35 LE → BF série BC

C 35 LD → BF série BG



79-1677

Les nouveaux véhicules diffèrent des véhicules C 35 par les principaux points suivants :

C 35 L Essence

C 35 L Diesel

Carrosserie :

- Planche de bord.
- Pare-chocs avant et arrière.
- Sièges.

Groupe moto-propulseur :

- Moteur 2500 Diesel.
- Nouveaux rapports de la boîte de vitesses.

Carrosserie :

- Planche de bord.
- Pare-chocs avant et arrière.
- Sièges.

Les ensembles TRANSMISSIONS, DIRECTION, FREINS, SUSPENSION, SOURCE et RESERVE de PRESSION restent identiques à ceux des précédents véhicules C 35.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 29 C

Le 30 Novembre 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

FRANCE

VEHICULES

C 35

(BF série BC)

(BF série BG)

NOUVEAUX VEHICULES

Caractéristiques

I - CARACTERISTIQUES GENERALES.

Désignation aux Mines	Appellation commerciale	Type moteur	Carrosserie	Puissance administrative
BF série BC	C 35 LE	Essence CITROEN 1985 cm ³ B 20/614	FOURGON Pick-up Plateau cabine transformable	9 CV
BF série BG	C 35 LD	Diesel CITROEN 2500 cm ³ B 25/637	FOURGON Pick-up Plateau cabine transformable	8 CV

Dimensions et poids :

- Carrosserie :

- Empattement :
- Voie avant :
- Voie arrière :
- Longueur hors-tout :
- Largeur hors-tout :
- Porte-à-faux avant :
- Porte-à-faux arrière :

	Fourgon	Plateau transformable
- Empattement :	3,200 m ou 4,200 m	3,200 m
- Voie avant :	1,666 m	1,666 m
- Voie arrière :	1,692 m	1,692 m
- Longueur hors-tout :	4,948 m ou 5,948 m	4,948 m
- Largeur hors-tout :	1,990 m	
- Porte-à-faux avant :	0,969 m	
- Porte-à-faux arrière :	0,789 m	

- Poids total maximal autorisé en charge :
- sur l'avant :
- sur l'arrière :
- Poids total roulant autorisé :
- avec remorque freinée de 1250 kg :
- avec remorque non freinée de 750 kg :

- Poids total maximal autorisé en charge :	3500 kg
- sur l'avant :	1850 kg
- sur l'arrière :	1900 kg
- Poids total roulant autorisé :	
- avec remorque freinée de 1250 kg :	4750 kg
- avec remorque non freinée de 750 kg :	4250 kg

II - PARTICULARITÉS DU C 35 LD (BF série BG) :

MOTEUR :

a) Caractéristiques :

- Type : CITROEN B 25/637
- Nombre de cylindres : 4
- Cylindrée : 2500 cm³
- Alésage : 93 mm
- Course : 92 mm
- Rapport volumétrique : 22,25/1
- Carburant : Gazole
- Puissance maxi ISO : 50 kW à 4000 tr/mn
- DIN : 69,5 ch à 4000 tr/mn
- Couple maxi ISO : 15,1 m.daN à 2000 tr/mn
- DIN : 15,7 m.kg à 2000 tr/mn
- Régime de ralenti : 700 + 50 tr/mn
- 0
- Vitesse de régulation à vide : 4450 ± 50 tr/mn

b) Construction :

- Bloc-cylindres en fonte; cylindres directement alésés.
- Vilebrequin avec étanchéité côté volant par bague d'étanchéité (micro-turbine sur vilebrequin et stries sur bague).

IMPORTANT :

- Bague d'étanchéité C 35 couleur gris clair, sens de rotation : Sens Horloge.
- Bague d'étanchéité CX couleur rouge, sens de rotation : Sens Inverse Horloge. } vue côté volant-moteur

- Culasse pour bougies de préchauffage $\phi = 12$ mm et trou de fixation de sonde thermostatique de commande de ralenti accéléré.
- Volant moteur avec dégagement côté vilebrequin, épaisseur totale 36,5 mm, couronne de démarreur 120 dents sans entrées.
- Joint de culasse CURTY, ϕ des alésages 96,25 mm, repère 3 B 1.
- Carter inférieur, ϕ d'étanchéité demi-lune côté volant 126 mm.

Distribution :

- Arbre à cames commandé par pignons; épaisseur du moyeu de pignon intermédiaire 27 mm.
- Soupapes en tête commandées par poussoir, tiges et culbuteurs.

Jeux pratiques aux soupapes (A FROID)

ADMISSION = 0,30 mm
ECHAPPEMENT = 0,20 mm

Réglage théorique de la distribution :

- Jeu entre culbuteurs et soupapes : 1 mm (admission et échappement).

- Retard ouverture admission ROA 2° 52'
- Retard fermeture admission RFA 33° 08'
- Avance ouverture échappement AOE 37° 48'
- Avance fermeture échappement AFE 4° 12'

Injection :

- Cylindre N° 1 côté volant moteur.
- Rotation moteur Sens Horloge (à droite vu côté volant moteur).
- Ordre d'injection : 1 - 3 - 4 - 2.
- Pompe à injection ROTO-DIESEL R 34 43 610, Type BF 220.
- Avance initiale à l'injection : 3,94 mm ou 21° avant PMH.
- Porte-injecteurs ROTO-DIESEL RKB 45 SD 5422 M.
- Injecteurs ROTO-DIESEL RDN OSDC 6577.
- Tarage des injecteurs : 112 + 5 bars
- 0
- Ralenti accéléré automatique commandé par sonde thermostatique sur la culasse.
- Commande de stop électrique intégrée à la pompe.
- Faisceau d'injection norme DIN (cône raccord 60°).

Graissage :

- Sous pression sans réfrigérateur, pompe à huile à engrenages entraînée par l'arbre à cames, cartouche filtrante extérieure PURFLUX LS 105 ou MANN 6740258510.
- Support de filtre à huile équipé d'un thermo-contact de température d'huile ; la lampe témoin s'allume pour une température égale ou supérieure à 135° C.

Huile :

- Température supérieure à - 6° C : TOTAL RUBIA S 30 ou TOTAL RUBIA K 30
- Température comprise entre 0° et - 15° C : TOTAL RUBIA S 20 W 20 ou TOTAL K 20 W 20
- Température inférieure à - 12° C : TOTAL RUBIA S 10 W.

Contenance du carter :

- après vidange avec échange de cartouche : 4,7 litres
- après vidange : 4,5 litres
- entre mini et maxi de la jauge : 1,5 litre

Refroidissement :

- Mélange eau-antigel toute l'année - Protection - 35° C.
- Capacité du circuit : 11,4 litres.
- Pompe à eau thermostat by-pass.
- Radiateur IPRA à faisceaux cuivre, bouchon pression taré à 0,5 bar.

Filtre à air :

- Filtre à air à bain d'huile.
- Le lavage des cartouches de filtre ne doit en aucun cas être effectué à l'ESSENCE.

Commande d'accélérateur :

- Commande par câble, longueur 1290 mm, ressort compensateur sur gaine côté pédalier.

Préchauffage :

- Bougies de préchauffage 11 V, ϕ de fixation 12 mm.
- Montage en parallèle.
- Temporisateur de préchauffage 12 V CARTIER avec continuité de préchauffage pendant l'action du démarreur.

TRANSMISSION DU MOUVEMENT.**Embrayage :**

- Mono-disque fonctionnant à sec.
- Mécanisme à diaphragme marque VERTO type 235 DBRI.
- Butée à billes auto-centreuse, longueur totale 149,5 mm.

Boîte de vitesses :

- Boîte de vitesses avec réducteurs latéraux, quatre vitesses avant toutes synchronisées, une marche arrière.
- Commande par levier fixe sur la boîte.
- Contenance du carter : 2 litres TOTAL EP SAE 80 W/85 W.
- Contenance des réducteurs latéraux : 0,55 litre \times 2 TOTAL EP SAE 80 W/85 W.

Démultiplication de la transmission :

Combinaison des vitesses	Rapport de la boîte de vitesses	Couple conique	Réducteur	Démultiplication totale	Vitesse en km/h à 1000 tr/mn moteur
1ère	12/39 = 0,3077	9/35	28/47	0,0471	6,15
2ème	19/32 = 0,5934			0,0909	11,87
3ème	30/34 = 0,8823			0,1351	17,63
4ème	37/27 = 1,3703			0,2099	27,4
M.AR	13/22 \times 22/41 = 0,3170			0,0485	6,33

Les vitesses à 1000 tr/mn sont données avec des pneumatiques de 195-16 XCA dont la circonférence de roulement sous charge est de 2,177 m.

Démultiplication compteur :

- La démultiplication du compteur varie en fonction de la monte des pneumatiques du véhicule.

Monte des pneumatiques	Ecrou de pignon d'attaque	Pignon de prise de compteur
195-16 XCA TUB PR 8	4 filets	12 dents
205-16 XC 1 TUB PR 8	6 filets	17 dents

Identification des boîte de vitesses :

Monte des pneumatiques	Couleur étiquette Médaille	N° de séquence BV
195-16 XCA TUB PR 8	Verte	153
205-16 XC 1 TUB PR 8	Marron	154

Chapeau d'axe de fourchette :

- Le chapeau d'axe de fourchette est usiné et porte un contacteur de feu de recul.

ELECTRICITE.

Alimentation : Batterie 12 V - 440/88 Ah.

Alternateurs :

- DUCCELLIER : réf. 515 002 A
- PARIS-RHONE : réf. A 13 R 150.

Régulateur :

- PARIS-RHONE : réf. AYB 21.

Démarreur :

- PARIS-RHONE : réf. D 11 E 173 - 2750 W (3,7 CV).

Tableau de bord :

Bloc voyant de compteur comportant :

- Voyant rouge orangé témoin de préchauffage moteur.
- Voyant orange de feu arrière de brouillard.

ANTIVOL - COMMANDE DE CONTACT.

Commande de contact comportant les fonctions suivantes :

- Coupure des circuits.
- Blocage de la direction par pêne (ANTIVOL).
- Stop.
- Préchauffage.
- Démarrage.

APPLICATION :

TOUS PAYS

DIFFUSION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

VEHICULES C 35 TOUS TYPES
ANNÉE-MOÛLE 1984

Caractéristiques

N° 1

Le 26 Septembre 1983

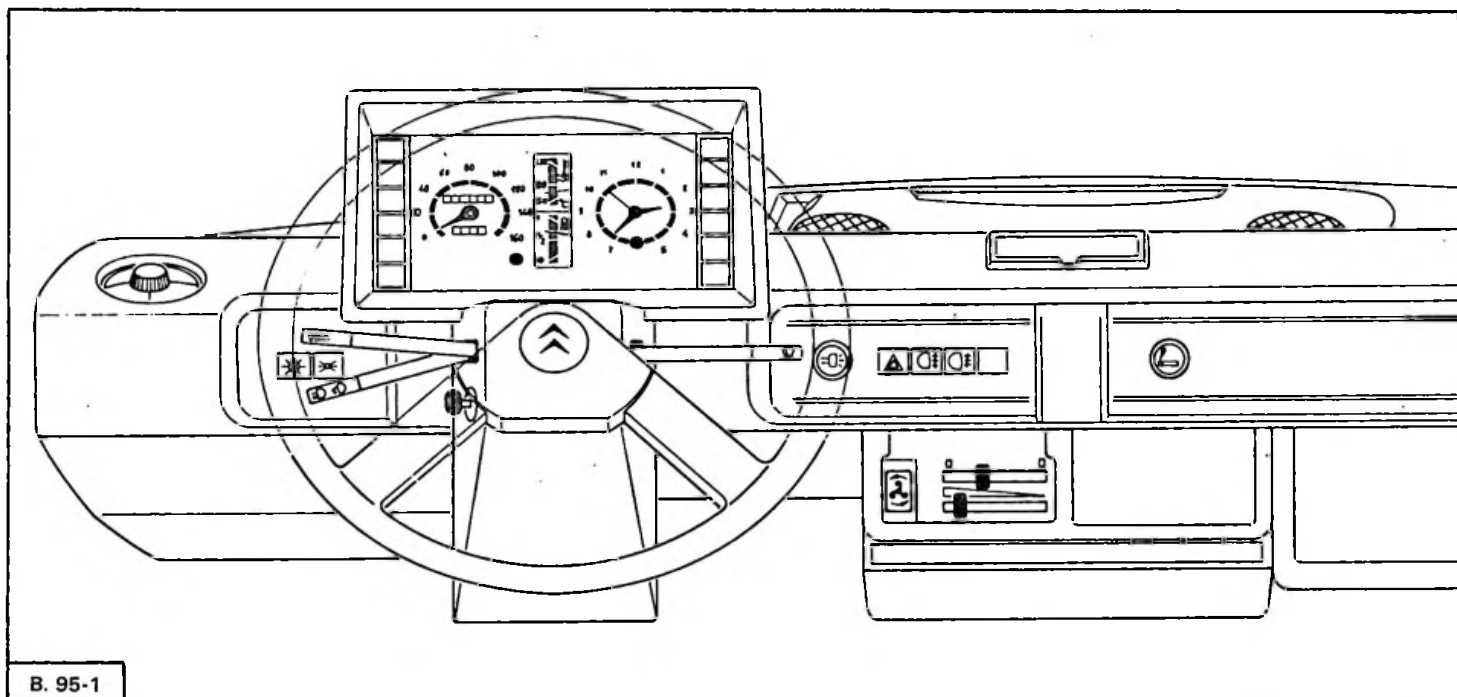
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008590**

Depuis **Septembre 1983**, les véhicules C 35 Tous Types, Essence et Diesel, sont modifiés comme suit :

- Changement d'appellation : C 35 LD devient C 35 RD (Diesel)
C 35 LE devient C 35 RE [essence].

La gamme disponible est inchangée par rapport à l'exercice précédent.

I. PRESENTATION INTERIEURE



Nouveau tableau de bord composé de :

- Combinés du type C 25 avec montre.
- Matelassure de planche de bord nouvelle.
- Colonne de direction et volant du type C 25.
- Commandes d'appareils électriques nouvelles : interrupteurs de commande d'éclairage, de lave-glace, de feux de changement de direction, d'avertisseur et d'appel optique du type C 25. Antivol-contact identique au C 25).
- Voyant de mini de carburant.
- Lecteur de cartes et tablette écritoire.
- Boîte à gants nouvelle.
- Pare-soleil, côté conducteur, équipé d'une pochette.
- Eclairage intérieur par plafonnier du type C 25.
- Nouveau garnissage intérieur, tapis de sol et garnissage de sol.
- Nouveaux sièges différents par le garnissage et le maintien latéral.

II. MECANIQUE

- Boîte de vitesses à 5 rapports avant de série sur tous types.
- Le câble de compteur est nouveau : fixation par clipsage côté compteur.
- Colonne de direction : la transmission de direction est nouvelle (cannelures différentes).

III. CARROSERIE

- L'implantation de la colonne de direction entraîne la création d'une nouvelle caisse, le support de colonne étant orienté différemment.
- La traverse de pavillon est modifiée pour recevoir le nouveau plafonnier.
- Le tablier côté droit est modifié pour recevoir la pompe de lave-glace.
- Les montants sont munis de crochets d'arrimage.

IV. ELECTRICITE

- Nouvel alternateur, suite à indication de charge par voyant lumineux au tableau de bord (*au lieu de voltmètre*) :
Alternateur PARIS RHONE A 13 N 92 à régulateur LTS (lampe témoin de surcharge) et condensateur anti-parasites incorporé.
- Le régulateur LTS, référence YL 1639, commande par son détecteur de charge, le voyant au tableau de bord; en fonctionnement, l'allumage du voyant se produit pour les cas suivants :
 - 1 - Surcharge (tension supérieure à 15,4 V).
 - 2 - Manque de charge (coupure de la courroie d'entraînement, stator ou rotor coupé, défaillance des diodes, ou balais, etc ...).
- Voyant de charge : ampoule spécifique 12 V - 3 W (Wedge base).
- Indicateur de niveau de carburant : est équipé d'un témoin de mini de carburant.
- Pompe de lave-glace du type rotatif.
- Faisceaux électriques : adaptés aux nouvelles dispositions, voir schémas ci-après.

NOMENCLATURE DES PIECES

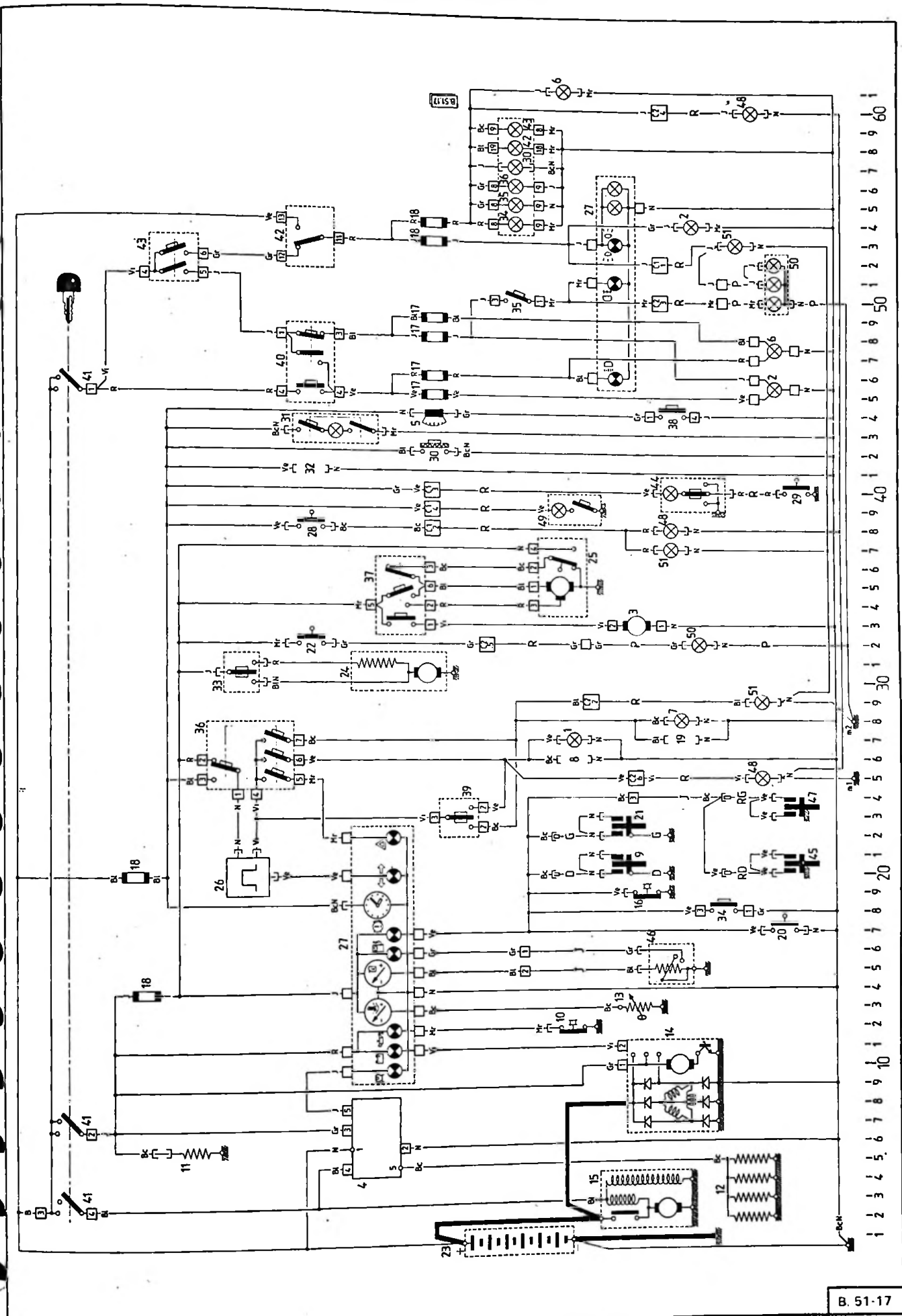
Rep.	Désignation	Position	Rep.	Désignation	Position
1	Clignotant avant droit	27	28	Contacteur de stop (freinage)	33
2	Feux de route et de croisement droit	45-46	29	Contacteur de feuillure de porte	40
	Lanterne	54	30	Allume-cigare et éclairéur	42 - 57
3	Pompe de lave-glace	33	31	Lecteur de cartes	43
4	Boîtier de préchauffage	5 à 8	32	Prises d'alimentation radio	41
5	Avertisseur sonore	44	33	Commutateur de chauffage	31
6	Feux de route et de croisement gauche	47 - 48	34	Testeur voyant de liquide de freins	18 - 54
	Lanterne	61	35	Interr. de feu de brouil. AR et éclairéur	50-55
7	Clignotant avant gauche	28	36	Comm. signal de détresse et éclair.	25 à 27-56
8	Rappel de clignotant droit	26	37	Commutateur d'essuie et lave-glaceu	33 à 36
9	Etrier de frein avant droit	20 - 21	38	Contacteur d'avertisseur sonore	44
10	Mano-contact d'huile moteur	12	39	Commutateur des feux de direction	23
11	Electro de stop sur pompe d'injection	6	40	Comm. d'éclairage et appel optique	45 à 48
12	Bougies de préchauffage	2 à 5	41	Commutateur antivol	3 - 7 45
13	Sonde thermométrique d'eau	13	42	Interrupt. d'éclairage (en marche)	52 à 54
14	Alternateur à régulateur incorporé	7 à 11	43	Interrupteur d'éclairage (lanterne)	51-52
15	Démarréur	2 à 4	44	Plafonnier cabine	40
16	Mano-contact hydraulique	19	45	Etrier de frein arrière droit	20 - 21
17	Boîtier de fusibles (projecteurs)	45-46-48-49	46	Rhéostat de jauge de carburant	15 - 16
18	Boîtier de fusibles	14-20-53-54	47	Etrier de frein arrière gauche	23-24
19	Rappel clignotant gauche	27	48	Bloc de feux arrière droit :	
20	Contacteur de niveau hydraulique	17		- Stop et lanterne	38 - 60
21	Etrier de frein avant gauche	22 - 23		- Feu de direction	25
22	Contacteur de feu de recul	32	49	Plafonnier arrière	39
23	Batterie	1	50	Bloc de feux de porte arrière :	
24	Pulseur d'air chaud	30 - 31		- Feu de recul, feu de brouillard	32 - 50
25	Moteur d'essuie-glace	34 à 37		- Eclairéurs de plaque de police	51 - 52
26	Centrale clignotante	20	51	Bloc de feux arrière gauche :	
27	Bloc-compteur : Eclairéurs	55 - 56		- Stop et lanterne	37 - 53
	Thermomètre d'eau	13		- Feu de direction	29
	Indicateur de niveau de carburant	15			
	Voyant de détresse	22			
	Voyant de feux de route	46			
	Voyant de lanternes	53			
	Voyant de feu de brouillard arrière	51			
	Voyant des feux clignotants	20			
	Voyant de préchauffage	10			
	Voyant de mini de carburant	16			
	Voyant d'alerte de frein (usure, liquide)	17			
	Voyant de pression d'huile moteur	12			
	Voyant de charge	11			
	Montre	19			

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

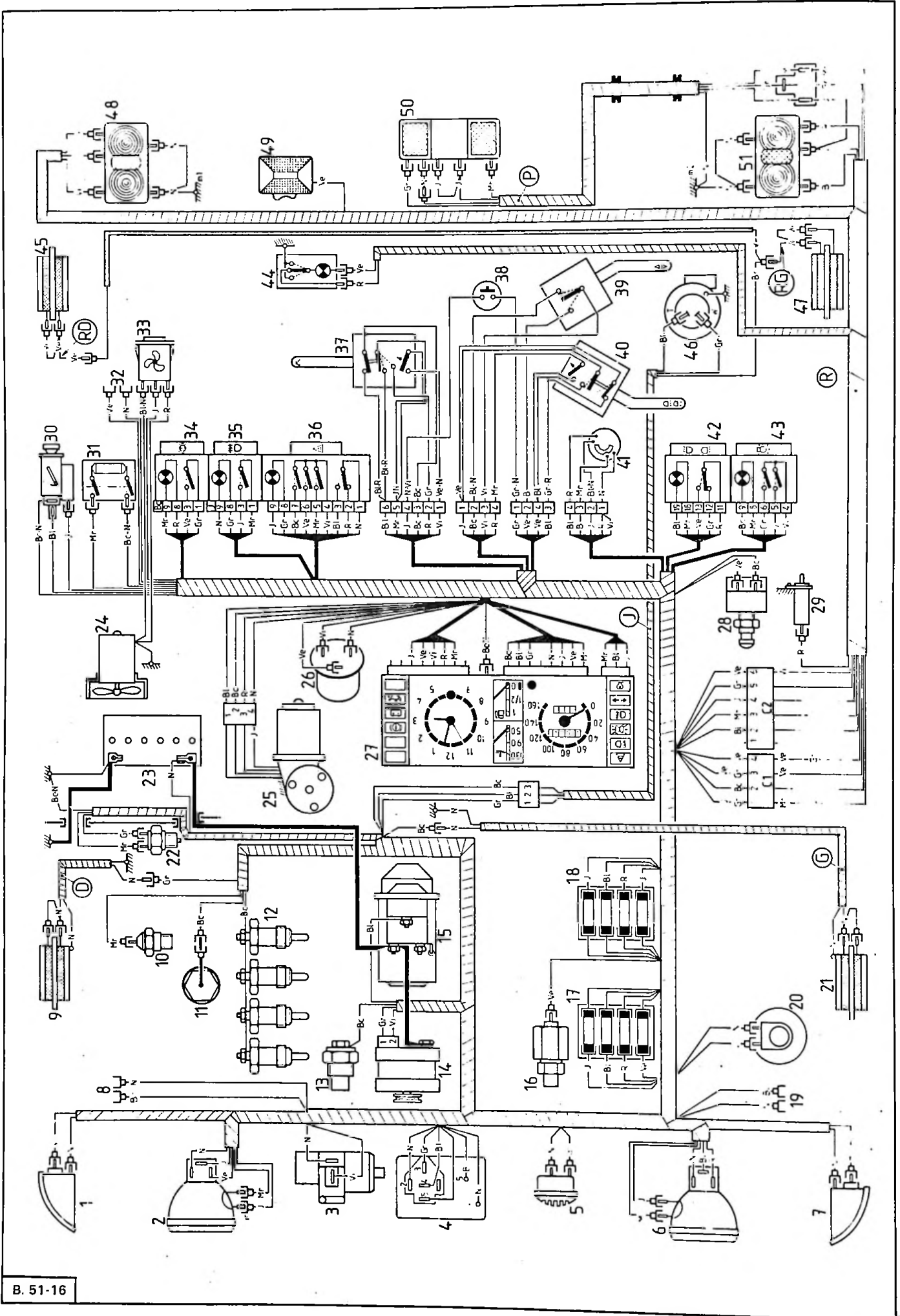
Sans repère : Faisceau avant (Principal)
 D : Freins avant droit
 G : Freins avant gauche
 J : Freins arrière et jauge

R : Arrière
 RD : Freins arrière droit
 RG : Freins arrière gauche
 P : Porte arrière

SCHEMA DE PRINCIPE



SCHEMA D'INSTALLATION



CITROËNSERVICES A LA CLIENTELE
Département Technique Après-Vente**NOTE TECHNIQUE****C. 35****0**

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

**VEHICULES C.35 TOUS TYPES
ANNÉE-MOËLE 1986****N° 2**

DIFFUSION :

TOUS PAYS

Évolution

Le 9 Juillet 1985

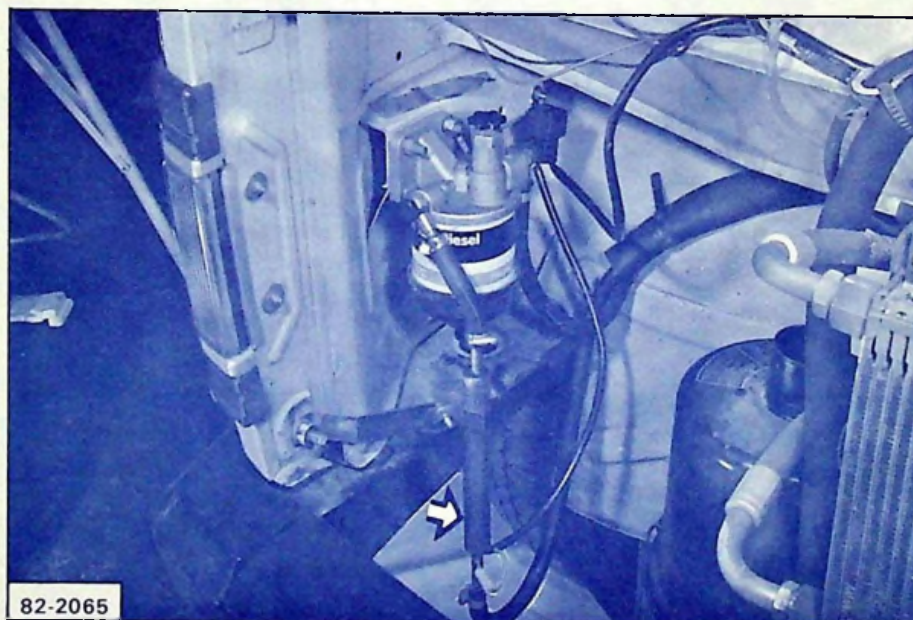
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : CLASSEUR DE NOTES N° 008900

Les Véhicules C. 35 Tous Types, Année-Modèle 86, ne comportent pas de modification essentielle par rapport aux véhicules Année-Modèle 1985.

Seuls les véhicules C. 35 Diesel comportent une modification dans l'alimentation en gazole par l'apport d'un système de réchauffage.

MODIFICATIONS**I. ALIMENTATION (Véhicule Diesel) :**

Montage d'un réchauffeur électrique de gazole (type STANADYNE).

**II. TEINTES CARROSSERIE :**

Teinte nouvelle A.M. 86 : Beige Tropic (283/F).

Teinte supprimée A.M 86 : Vert Aquarius (373/F).

Pour rappel, teintes de l'année précédente reconduites A.M. 86 :

- Bleu Fjord 462/F
- Blanc Voile 684/F
- Blanc Corfou 244/F



CITROËN
SERVICES A LA CLIENTÈLE
TECHNIQUE APRÈS-VENTE

NOTE TECHNIQUE

C 35

0

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

C 35 TOUS TYPES

N° 3

DIFFUSION :

TOUS PAYS

ANNÉE-MODELE 1987

Le 11 juillet 1986

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900**



86-804

Les véhicules **C 35 ANNEE-MODELE 1987** ne diffèrent de la gamme de l'année précédente que par les points suivants :

I. MOTEUR (Diesel et Essence)

En application décalée, les moteurs reçoivent la cartouche d'huile type LS 468 *en remplacement de la cartouche type LS 105*.

En motorisation Essence, cette évolution a entraîné la création d'un nouveau support de filtre à huile. En réparation, la cartouche LS 468 n'étant pas interchangeable avec l'ancienne sur un moteur équipé du précédent support, la cartouche LS 105 continuera d'être vendue par le Département des Pièces de Rechange.

DESIGNATION DES PIECES NOUVELLES	N° P.R.
Cartouche d'huile LS 468	95 495 622
Support de filtre à huile (version Essence)	5 418 513
Cartouche d'huile LS 105 (<i>Rappel</i>)	5 443 746

— Evolution des périodicités de vidange d'huile moteur :

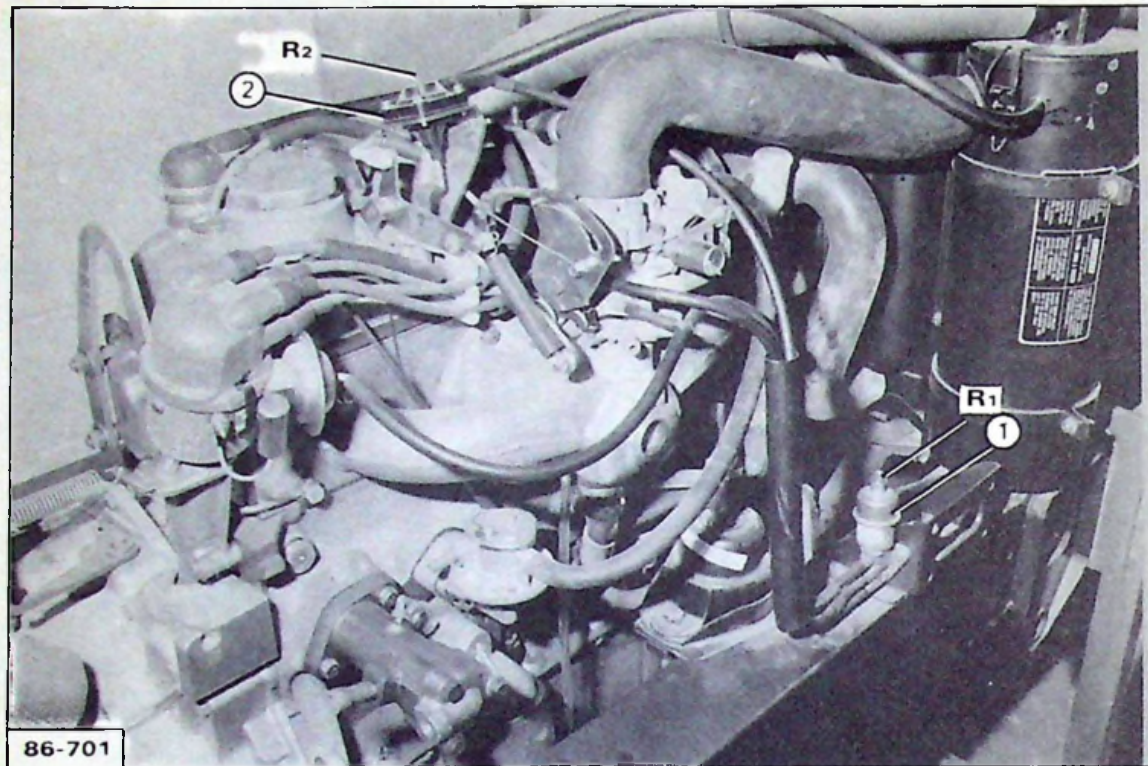
- Diesel : 7 500 km (ou 6 mois), avec échange systématique de la cartouche.
- Essence : 10 000 km (ou 1 an), avec échange systématique de la cartouche.

— Rappel :

L'opération de resserrage culasse est maintenue à la révision des 1 000 km pour les versions Essence et Diesel.

II. CARBURATION

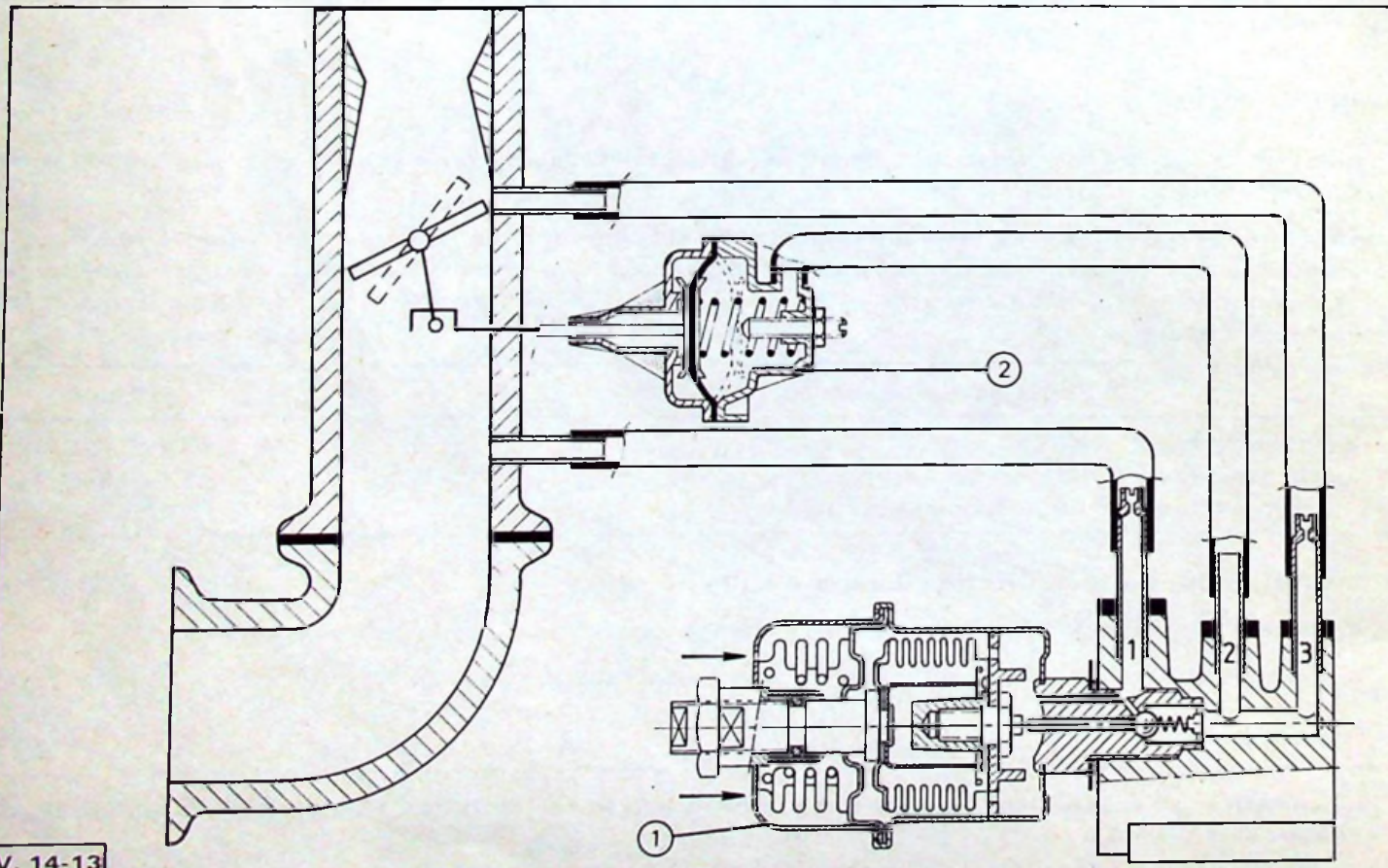
La motorisation Essence reçoit un dispositif anti-pollution.



– Rôle et fonctionnement :

Ce dispositif a pour but de permettre une meilleure combustion des hydrocarbures en décélération, en freinant le retour au ralenti.

Lorsque le régime moteur décélère à 1 400 tr/mn, la vanne "SOLEX" ① commandée par la dépression de tubulure agit sur l'entrebâilleur de papillon ② et retarde pendant 4 à 6 secondes le retour au ralenti normal. La vanne "SOLEX" revient ensuite à sa position initiale : communication entre les sorties (2) et (3).



Carburateur :

Marque SOLEX, type 32 SEI – Repère CIT 390 – de conception identique au CIT 239, avec les particularités suivantes :

- Réglages nouveaux.
- Piquage à dépression.
- Entrebâilleur de papillon des gaz.

Réglage du ralenti accéléré (Moteur chaud) :

- Serrer la vis "R1" de la vanne "SOLEX" jusqu'au moment où le régime moteur s'accélère.
- Agir sur la vis "R2" pour amener le régime moteur à 1 400 ± 100 tr/mn.
- Desserrer progressivement la vis "R1" pour faire chuter le régime moteur au ralenti normal.
- Dévisser "R1" d'un 1/2 tour supplémentaire.

Vérification du réglage :

- Accélérer le moteur à 3 000 tr/mn.
 - Laisser chuter le régime. Le temps de retour de 3 000 tr/mn à 1 000 tr/mn doit être compris entre 4 et 6 secondes.
- Sinon, agir sur la vis "R1" pour modifier la temporisation (pour augmenter la temporisation, serrer "R1").

Régime de ralenti normal : 850 + 50 tr/mn	CO : 0,8 à 1,4 %	CO ² > 9 %
DESIGNATION DES PIECES NOUVELLES		N° P.R.
Carburateur SOLEX 32 SEI CIT 390		95 609 953
Vanne pneumatique "SOLEX"		79 102 458
Entrebâilleur de papillon des gaz		95 631 063

III. FREINAGE

Les véhicules reçoivent un dispositif de frein secondaire à rendement amélioré (en application décalée).

DESIGNATION DES PIECES NOUVELLES		N° P.R.
Levier de frein		95 639 107
Secteur		95 639 109
Câble		95 639 111
Plaquettes de frein à main		95 639 110

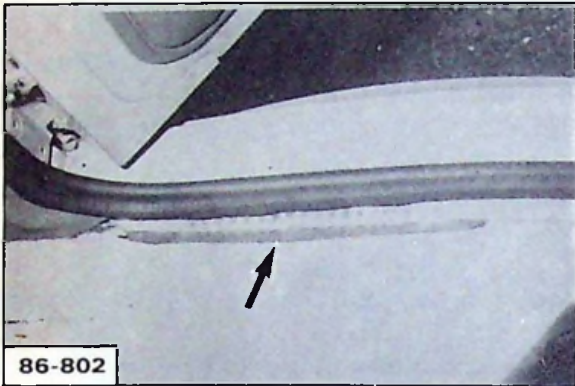
Réparation :

A l'exception du câble BV 4 qui reste spécifique, les nouvelles pièces peuvent se monter en lieu et place des précédentes à condition de ne pas dissocier l'ensemble secteur-levier.

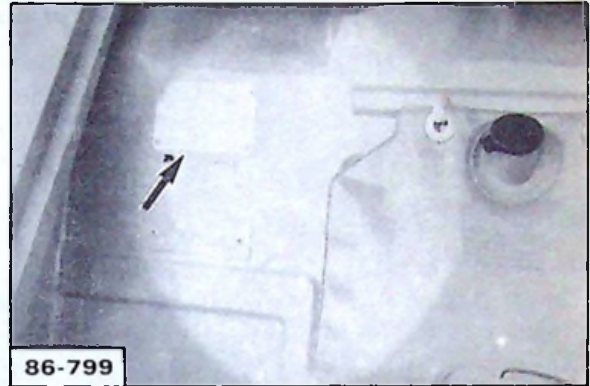
IV. CARROSSERIE

Marquage du numéro de châssis :

Nouvel emplacement : sur le plancher côté passager, au-dessus du passage de roue. Ce marquage est effectué manuellement, à froid.



NOUVEAU MARQUAGE



MARQUAGE PRECEDENT

Portes battantes arrière :

Sur véhicule "fourgon", le mécanisme de fermeture des portes arrière évolue pour permettre la **décondamnation** par l'intérieur.

Peinture :

Les teintes de l'exercice précédente sont reconduites, auxquelles s'ajoute une teinte supplémentaire :

Teintes reconduites (<i>Rappel</i>)	Rouge	SANGRO	EKE
	Blanc	CORFOU	EWB
	Blanc	VOILE	EWD
	Bleu	FJORD	ELF
	Beige	TROPIC	ECC



CITROËN
DIVISION APRÈS - VENTE
SERVICE TECHNIQUE

NOTE TECHNIQUE

C 35

0

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

C 35 D - TCP

N° 5

DIFFUSION :

TOUS PAYS

Nouveaux véhicules

Le 31 Mai 1988

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS: RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900

468

Depuis **Mars 1988**, deux versions "Transport en Commun de Personnes" (TCP) viennent compléter la gamme des véhicules C 35 :

- C 35 D 17 places
- C 35 D 22/30 places (Mixte)



88-236

SOMMAIRE

- Gamme des véhicules C 35.
- Présentation des véhicules C 35 D TCP.
- Particularités du groupe de chauffage auxiliaire.
- Accessoires de sécurité, références.
- Electricité : alimentation des pulseurs du groupe de chauffage auxiliaire.

La gamme des véhicules C 35 s'établit comme suit :

VÉHICULE	TYPE MINES	MOTEUR	BV 5 (avec réduct.)	COUPLE x RÉDUCTION	PNEUS	P.V. (KG)	PTC (KG)	VOLUME (M ³)
Fourgon tôle (1)	BF série BC	B20/614	2GH14	8x35x31x55	195/75 R16 XCA	1 615	3 500	9,3
	BF série BG	B25/637	2GH04	9x35x31x55	»	1 665	»	»
Fourgon tôle (1) rallongé	BF série BC	B20/614	2GH14	8x35x31x55	195/75 R16 XCA	1 750	3 500	12,5
	BF série BG	B25/637	2GH04	9x35x31x55	»	1 800	»	»
Plateau cabine	BF série BC	B20/614	2GH14	8x35x31x55	195/75 R16 XCA	1 535	3 500	-
	BF série BG	B25/637	2GH04	9x35x31x55	»	1 585	»	-
Plancher cabine	BF série BC	B20/614	2GH14	8x35x31x55	195/75 R16 XCA	1 430	3 500	-
	BF série BG	B25/637	2GH04	9x35x31x55	»	1 480	»	-
TCP 17 places	BF série BG MOD. TCS 14.17	B25/637	2GH04	9x35x31x55	205/75 R16 XCA	2 090	3 500	-
TCP 22/30 places	BF série BG MOD. TCMS 22.30	B25/637	2GH04	9 x35x31x55	205/75 R16 XCA	2 380	3 990	-

(1) Existe en version toit réhaussé.

MOTEUR

B20/614 : moteur essence 2 litres, 47 kW (CEE).

B25/637 : moteur Diesel atmosphérique 2,5 litres, 50 kW (ISO).

DÉFINITION DES VÉHICULES C 35 TCP

I. Base commune aux deux versions TCP, avant aménagement :

Fourgon 9,3 m³ avec vitrages latéraux : 2 baies vitrées fixes.
Deux places cabine, sans ceintures de sécurité, sans échelle de protection.
Portes arrières battantes.
Motorisation Diesel B25/637.
Pneumatiques 205/75 R16 XCA.
Chronotachygraphe.
Suspension sans évolution (Option "anti-devers AV + AR" disponible).

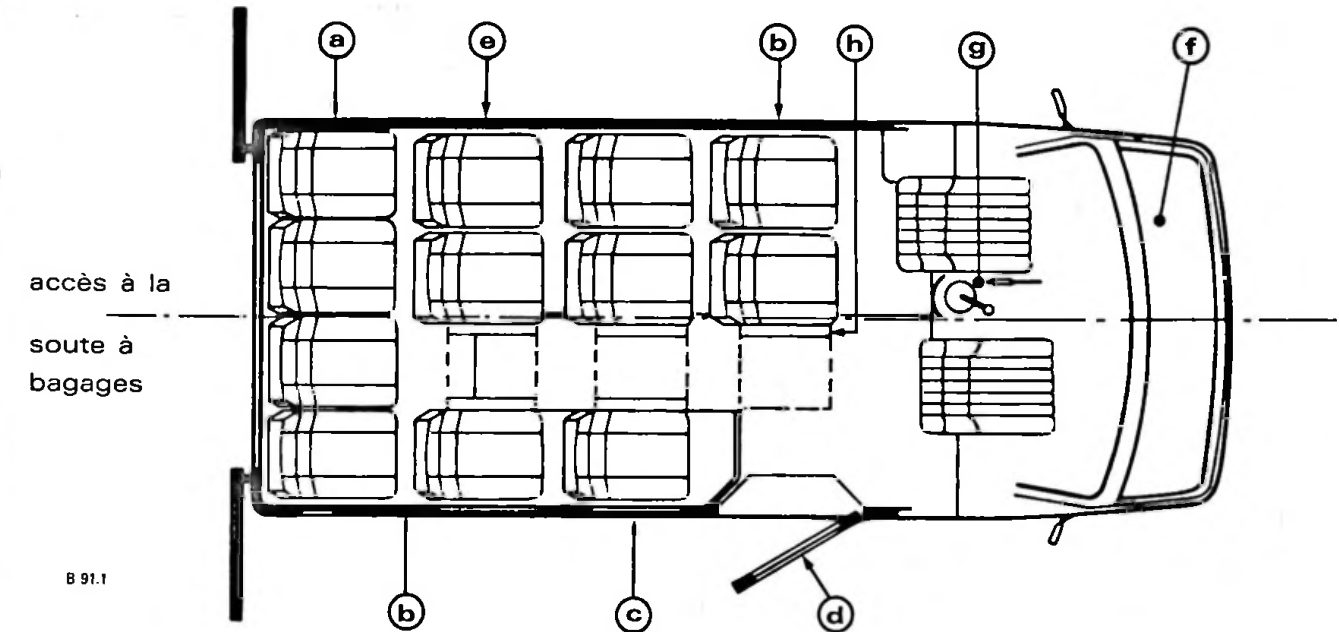
II. Equipement commun aux deux versions TCP 17 places et 22/30 places :

Porte latérale battante, en polyester (porte spécifique).
Chauffage additionnel, à circulation d'eau chaude.
Soute à bagages (accès par les portes arrière).
Coffre de roue de secours et cric.
Calandre escamotable (pour accès à la batterie, située contre le passage de roue avant gauche).
Coupe-batterie.
Equipement réglementaire et accessoires de sécurité.
Option (rack à bagages).

III. Aménagement spécifique au TCP 17 places :

- 2 places cabine.
- 12 sièges individuels avec appuie-tête intégrés.
- 3 strapontins.

PRESSION DES PNEUMATIQUES : AV = 3,8 bars | AR = 4,4 bars



- accès à la soute à bagages
- B 91.1
- (a) Baie vitrée, basculante en partie haute.
 - (b) Baies vitrées fixes (issues de secours).
 - (c) Baie vitrée fixe.
 - (d) Porte latérale battante, avec baie vitrée fixe.
 - (e) Coffre de la roue de secours.
 - (f) Emplacement batterie.
 - (g) Emplacement coupe-batterie.
 - (h) Groupe de chauffage additionnel.

IV. Aménagement spécifique au TCP 22/30 places :

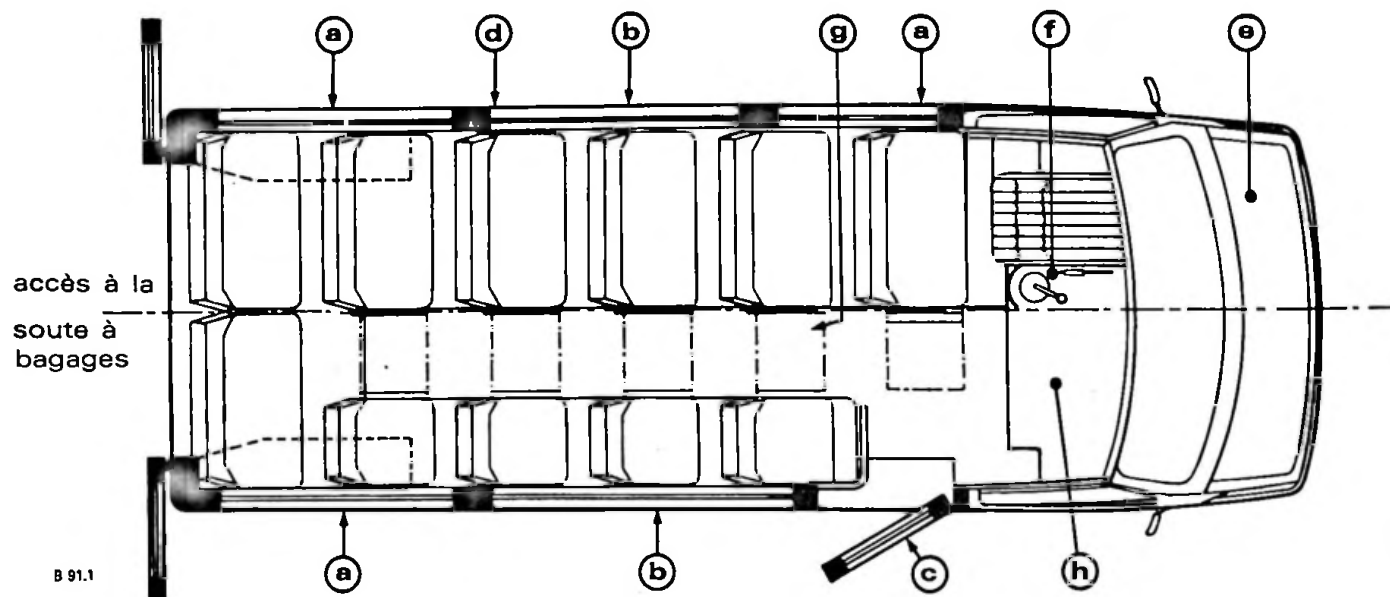
Le fourgon de base comporte un allongement d'un mètre sur l'empattement.
Ce véhicule, homologué 3,990 tonnes de PTC est mixte.
Il permet le transport :

- soit de 21 passagers adultes.
 - soit de 29 passagers enfants.
- 1 place cabine,
 - 7 banquettes,
 - 4 sièges individuels,
 - 5 strapontins.

PRESSION DES PNEUMATIQUES : AV = 4,2 bars | AR = 4,4 bars

REMARQUES

- Les 21 places passagers adultes se répartissent en 14 places sur banquettes, 4 places sur sièges individuels et 3 places sur strapontins (les 2 autres strapontins sont neutralisés).
- Les 29 places passagers enfants se répartissent en 20 places sur banquettes, 4 places sur sièges individuels et 5 places sur strapontins.



- (a) Baies vitrées fixes (issues de secours).
- (b) Baies vitrées, basculantes en partie haute.
- (c) Porte latérale battante, avec baie vitrée fixe.
- (d) Coffre de la roue de secours.
- (e) Emplacement batterie.
- (f) Emplacement coupe-batterie.
- (g) Groupe de chauffage additionnel.
- (h) Rack à bagages légers.

V. Particularités du groupe de chauffage additionnel :

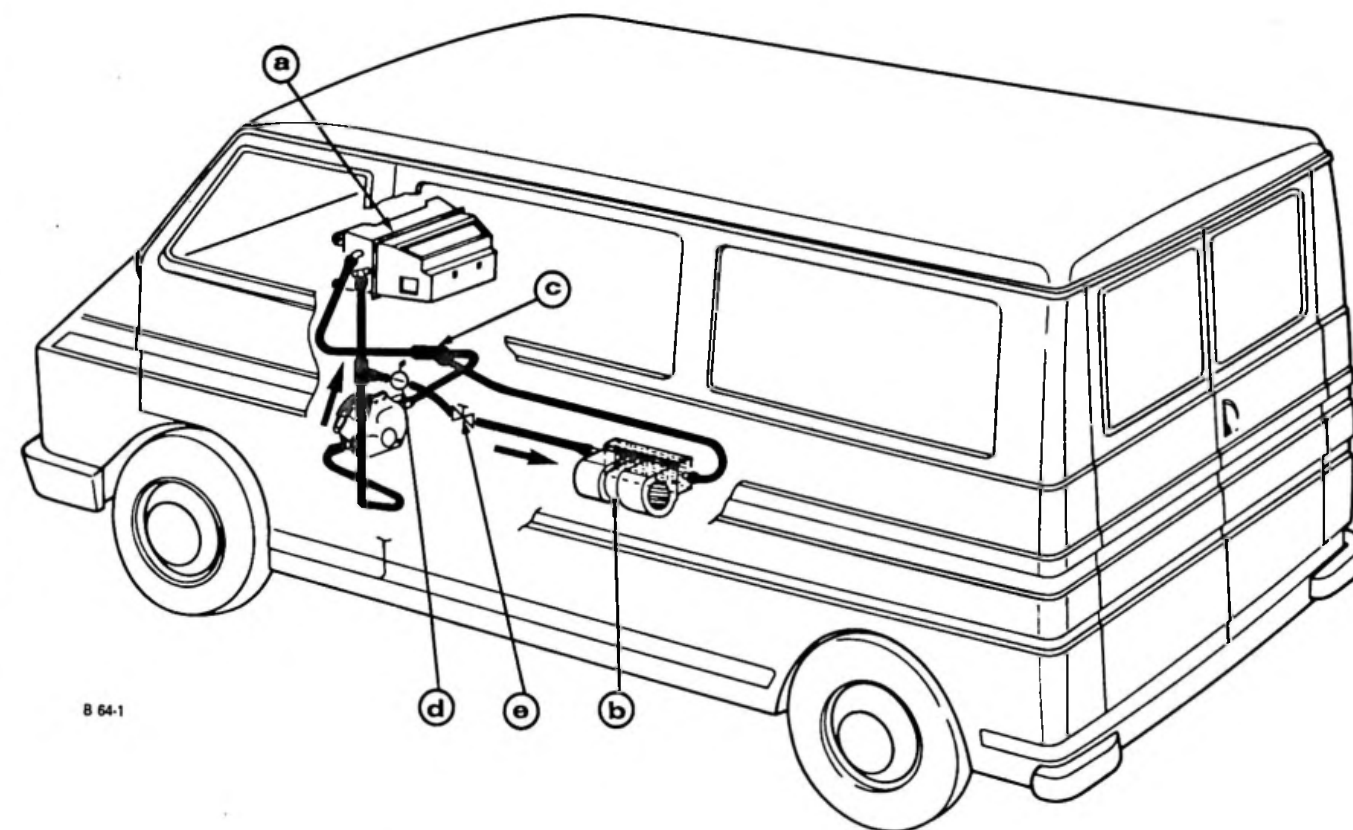
Groupe de chauffage auxiliaire compact, composé d'un radiateur à circulation d'eau et de deux pulseurs d'air.

Le radiateur est alimenté en dérivation par le circuit d'eau de l'aérotherme série, par l'intermédiaire de raccords 3 voies. La circulation d'eau s'établit lorsque la température du liquide de refroidissement moteur atteint 76° C (boîtier thermostatique).

L'installation comprend :

- Une commande de mise en route des pulseurs à 2 vitesses.
- Une vanne à commande manuelle, avec tirette à la planche de bord.

Positionné contre la paroi du faux-plancher gauche, le groupe de chauffage auxiliaire se dépose par la grille de ventilation centrale.



- (a) Aérotherme série.
- (b) Groupe de chauffage auxiliaire.
- (c) Raccord 3 voies.
- (d) Boîtier thermostatique 3 voies.
- (e) Vanne à commande manuelle.

● Remplissage du circuit de refroidissement moteur :

L'absence de vis de purge sur le boîtier thermostatique du chauffage auxiliaire, nécessite d'effectuer les opérations suivantes :

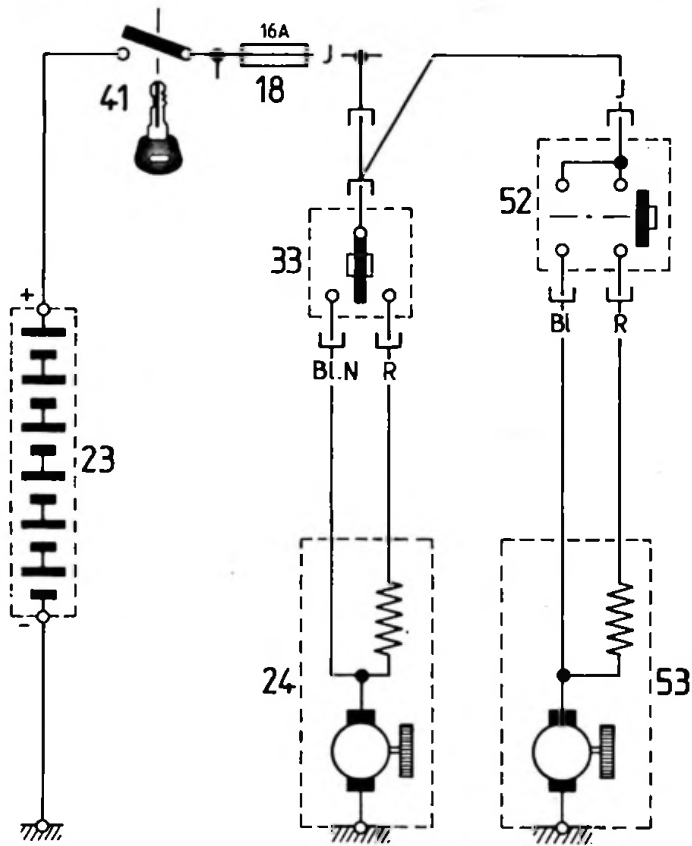
- pré-remplissage du circuit de refroidissement moteur (dégazage d'origine).
- mise à température du moteur pour permettre l'ouverture du boîtier thermostatique (d) (76° C mini).
- complément du liquide de refroidissement (moteur froid) et dégazage du thermostat d'origine.

VI. Références DPR des accessoires de sécurité :

DESIGNATION DES PIECES	N° P.R.
- Trousse à pharmacie	95 647 635
- Extincteur	95 647 636
- Marteau brise-vitre (avec support)	95 647 634

VII Electricité :

Schéma de l'alimentation électrique des pulseurs du groupe de chauffage auxiliaire, à 2 vitesses de rotation.



- 18 - Boîte de fusibles supérieure
- 23 - Batterie
- 24 - Pulseur d'air principal
- 33 - Commutateur de pulseur principal
- 41 - Contacteur antivol
- 52 - Commutateur de pulseur additionnel
- 53 - Pulseur d'air additionnel



CITROËN
DIVISION APRÈS - VENTE
SERVICE TECHNIQUE

NOTE TECHNIQUE

C 35 **0**

APPLICATION :
TOUS PAYS

CONCERNE :
C 35 TOUS TYPES
ANNEE-MODELE 1989

N° 6

DIFFUSION :
TOUS PAYS

Le 1^{er} Juillet 1988

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS: **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900**

517



88-237

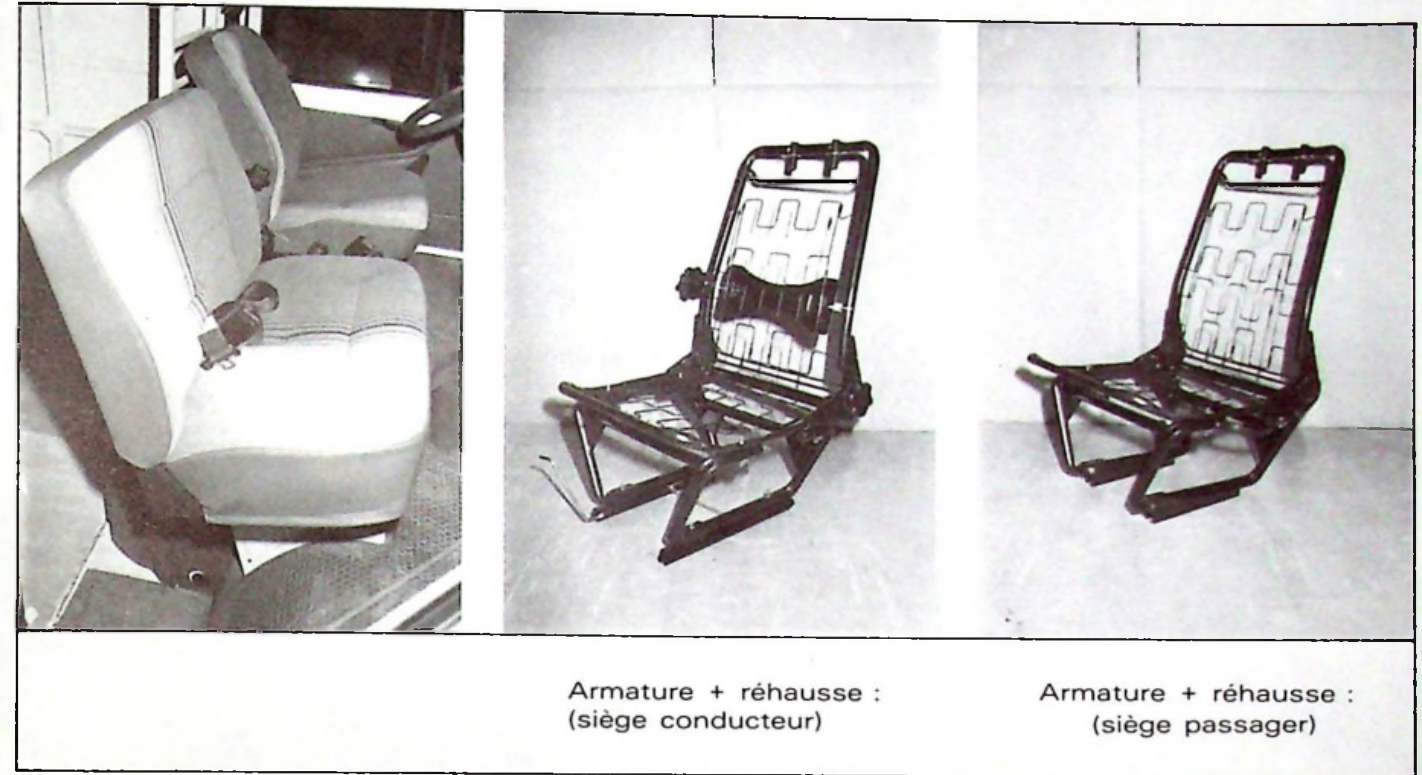
La gamme des véhicules **C 35 "Année-Modèle 1989"** pour l'**Europe** s'établit en fonction des tableaux pages 2 et 3 et se définit essentiellement par les évolutions suivantes :

- Nouveaux sièges de cabine.
- Nouvelles options :
 - barres anti-dévers + boîtier arrière sur Tous Types sauf "plancher cabine" (série),
 - feux arrière latéraux avec feu de recul incorporé, sur "plancher cabine".
- Nouvel emplacement du matricage du numéro de châssis : dans la compartiment moteur, en bas de la plaque constructeur (Pour mémoire, CAR : démarrage 12/87).

DESIGNATION	SYMBOLE MINES	PUIS. FISCALE (FR) CV	MOTEUR		BOITES DE VITESSES		VOLUME / PTC	PAYS DE COMMERCIALISATION								
			TYPE	CYLINDREE CM ³	PUISSANCE DIN (CV)	NBRE DE RAPPORTS		TYPE BVM	FRANCE	AUTRICHE	BELGIQUE	DANEMARK	ESPAGNE	PAYS-BAS	SUISSE	
FOURGON TOLÉ *	BF Série BC	9	B 20/614	1985	65	5	2 GH14	9,3 m ³ / 3,5 T	▶1088	▶1088	X	X	X	X	▶1088	▶1088
	BF Série BG	8	B 25/637	2500	69	5	2 GH04	9,3 m ³ / 3,5 T	▶1088	▶1088	X	X	X	X	▶1088	▶1088
FOURGON TOLÉ RALLONGÉ *	BF Série BC	9	B 20/614	1985	65	5	2 GH14	12,5 m ³ / 3,5 T	▶1088	▶1088	X	X	X	X	▶1088	▶1088
	BF Série BG	8	B 25/637	2500	69	5	2 GH04	12,5 m ³ / 3,5 T	▶1088	▶1088	X	X	X	X	▶1088	▶1088
CAR 17 PLACES	BF Série BG	8	B 25/637	2500	69	5	2 GH04	9,3 m ³ / 3,5 T	▶1088	▶1088	X	X	X	X	▶1088	▶1088
CAR MIXTE (22/30 PLACES)	BF Série BG	8	B 25/637	2500	69	5	2 GH04	12,5 m ³ / 3,990 T	▶1088	▶1088	X	X	X	X	▶1088	▶1088
PLATEAU CABINE	BF Série BC	9	B 20/614	1985	65	5	2 GH14	/ 3,5 T	▶1088	▶1088	X	X	X	X	▶1088	▶1088
PLANCHER NU	BF Série BG	8	B 25/637	2500	69	5	2 GH04	/ 3,5 T	▶1088	▶1088	X	X	X	X	▶1088	▶1088
		9	B 20/614	1985	65	5	2 GH14	/ 3,5 T	▶1088	▶1088	X	X	X	X	▶1088	▶1088

* Existe en version "Toit réhaussé"
Empattement 3,20 m → 11 m³
Empattement 4,20 m → 14,3 m³

● PRESENTATION DES NOUVEAUX SIEGES DE CABINE :



Armature + réhausse :
(siège conducteur)

Armature + réhausse :
(siège passager)

Les sièges de cabine conducteur et passager sont remplacés par des sièges type PEUGEOT 309 (mousse à froid, haute densité) :

- siège conducteur avec réglage lombaire et nouvelle réhausse.
- siège passager simple, articulé avec nouvelle réhausse.

La banquette est reconduite, avec une mousse nouvelle.

L'ancrage des réhausse au plancher est inchangé.

Le dispositif de basculement du siège (ou banquette) passager est maintenu.

- Garnissage :**
- TEP LONG HORN
 - TISSU STROMBOLI (Option)

Pièces de Rechange :

DESIGNATION DES PIECES NOUVELLES	N° PR
Réhausse nue	CV 250 013
Armature siège gauche	92 555 566
Armature siège droit	92 554 532
Matelassure de dossier de siège	97 517 357
Matelassure de coussin de siège	97 517 356
Armature de banquette	5 450 280
Fond d'assise de banquette	5 477 045
Fond de dossier de banquette	5 450 295
Matelassure de dossier de banquette	CV 25 000 6
Matelassure de coussin de banquette	CV 25 000 5
Bouton d'articulation (dossier et lombaire)	97 523 147

● TEINTES CARROSSERIE (hors teintes spéciales) :

Les teintes AM 88 sont reconduites.



SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

**SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE**

Le Département des Pièces de Rechange ne fournit plus, pour la fixation du pignon de distribution sur l'arbre à cames, que des vis M7-100 à embase.

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Vis M7-100 à embase	26 212 099 V

REPARATION

Lors d'un démontage, les anciennes vis de fixation du pignon de distribution sur l'arbre à cames doivent être remplacées par les nouvelles vis, à embase.

Sur les véhicules Diesel, monter les vis à embase en conservant les rondelles sous tête (N° 22 962 039 F) existantes.

Les vis à embase doivent être montées au LOCTITE FRENETANCH et serrées de 2,2 à 2,5 da Nm (2,2 à 2,5 m.kg).

**NOTE
D'INFORMATION**

N° 4 C

Le 12 Mai 1976.

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C35

Tous Types

MOTEUR

Fixation du pignon
de distribution sur
l'arbre à cames

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Ces véhicules sont équipés d'un filtre à air à bain d'huile.

ENTRETIEN DU FILTRE A AIR

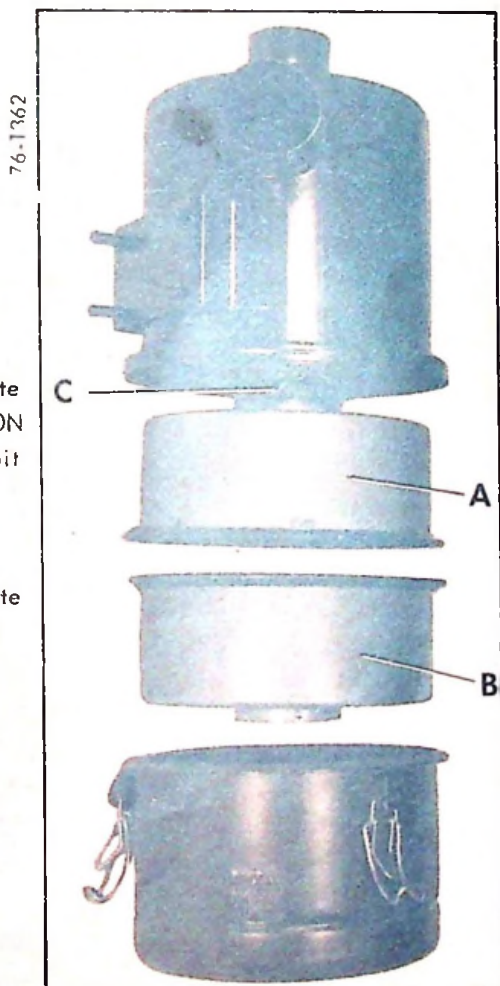
Le nettoyage du filtre à air doit être effectué tous les 10.000 km, dans le cas d'utilisation sur routes normales.

Dans le cas d'utilisation en atmosphère poussiéreuse, la fréquence de nettoyage sera adaptée suivant l'emploi du véhicule.

Nettoyage des cartouches :

Les cartouches filtrantes seront nettoyées dans du gasole, égouttées et séchées par soufflage à l'air comprimé. La dépose des joints facilite le nettoyage des cartouches.

La cuve inférieure du filtre sera également nettoyée et le remplissage jusqu'au niveau repère sera effectué avec de l'huile moteur.



- La cartouche A, avec collerette d'étanchéité C, à FILTRATION METALLIQUE ET TISSUS, doit être montée côté aspiration moteur.

- La cartouche B, sans collerette d'étanchéité, à FILTRATION METALLIQUE SEULEMENT, doit être montée côté cuve à bain d'huile.

NOTE IMPORTANTE :

CORRECTIF A LA NOTE D'INFORMATION N° 78 H
du 19 Janvier 1977

Au lieu de : N° 78 H lire 16 H

NOTE D'INFORMATION

N° 6 C

Le 2 Février 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C35 DIESEL

(BF série BD)

MOTEUR

Filtre à air

Entretien et montage
des cartouches

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Afin d'assurer la lubrification correcte du moteur et d'améliorer les conditions de mise en route, nous vous demandons d'observer les directives d'utilisation suivantes, concernant les huiles TOTAL nouvellement homologuées par notre laboratoire :

- Jusqu'à -6° C : : SDM 20 W 40
 - De 0° C à -15° C : SDM 10 W 30
 - Température toujours inférieure à -12° C (Pays nordiques) : HD3C10W Monograde.
- } Spécial Diesel HD 3 C Multigrade

Ces nouvelles huiles s'ajoutent à celles précédemment préconisées (HD 2 ou HD 3 C - SAE 30 et SAE 20 W 20).

IMPORTANT :

En cas de modification des conditions de température ambiante d'utilisation du véhicule (changement de climat ou de saison) et si la limite supérieure de température d'utilisation d'une huile est dépassée, il est IMPERATIF de procéder au remplacement de l'huile moteur, afin d'adopter la viscosité convenable:

Exemple : Véhicule utilisé en pays froid, par température ambiante généralement inférieure à -15° C, huile recommandée : HD 3 C - 10 W.

En cas d'utilisation par température supérieure à -12° C, remplacer l'huile HD 3 C - 10 W par de la SDM 10 W 30 (fourchette d'utilisation : 0° C à -15° C).

NOTE D'INFORMATION

N° 7 C

Le 16 Février 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 32 - C 35

DIESEL

(BF série BB)

(BF série BD)

MOTEUR

Huiles moteur



SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Nous vous informons que sur les véhicules C 35, sortis de fabrication entre Mars et Octobre 1977, n° d'organisation compris entre :

WF 24 300 et WF 32 123

il est possible que la protection effective contre le gel ne corresponde pas aux indications portées sur l'étiquette.

Sur ces véhicules nous vous demandons de contrôler, au densimètre, la concentration en antigel du liquide de refroidissement et de parfaire le dosage avant la période d'hiver, de telle sorte que la protection contre le gel soit assurée en fonction des conditions climatiques de votre région.

Nous vous rappelons que la capacité du circuit de refroidissement des véhicules C 35 est de :

9,7 litres (véhicules à moteur essence)
11,4 litres (véhicules à moteur Diesel)

Le tableau ci-dessous, extrait de la Note Technique N° 11 C du 29 Septembre 76, vous donne les concentrations du mélange antigel TOTAL pour des protections couramment employées :

jusqu'à - 4° C	jusqu'à - 15° C	au-delà de - 15° C
9,1 %	28 %	50 %

**NOTE
D'INFORMATION**

N° 77-9 C

Le 19 Octobre 1977

Cette note concerne :
L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35

Tous Types

(Essence - Diesel)

MOTEUR

Antigel
Conseils d'utilisation

Le 1er Octobre 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

I. ALLUMAGE.

Depuis Septembre 1975, les moteurs B 20/614 sont équipés d'un allumeur avec correcteur d'avance à l'allumage par dépression.
(PREMIER MOTEUR, N° DE MEDAILLE : 703 00 3302).

La courbe d'avance centrifuge est nouvelle. (Voir nouvelles courbes au verso).
Le calage dynamique de l'avance est de $20^{\circ} \pm 1^{\circ}$ à 2000 ± 50 tr/mn, tube de dépression débranché.

PIECES DE RECHANGE.

L'allumeur (DUCELLIER 6600 A) est vendu par le Département des Pièces de Rechange sous le N° 5 490 848 F.

II. CARBURATION.

Les moteurs équipés d'un allumeur avec correcteur d'avance à l'allumage par dépression sont alimentés par un carburateur SOLEX 32 SEI, repère 139², avec un coupe-ralenti et prise de dépression.

Rappel :

Depuis le véhicule N° D'ORGANISATION WF 5894, le moteur était alimenté par un carburateur SOLEX 32 SEI, repère 139¹, muni d'un coupe-ralenti.

Les réglages des carburateurs repère 139¹ et 139² sont identiques à ceux du carburateur repère 139.

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	NUMERO P.R.
Carburateur SOLEX 32 SEI, repère 139 ¹	5 490 120 T
Coupe-ralenti électrique	5 473 446 D
Carburateur SOLEX 32 SEI, repère 139 ²	5 469 805 C

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35 ESSENCE

(BF série BC)

ALLUMAGE

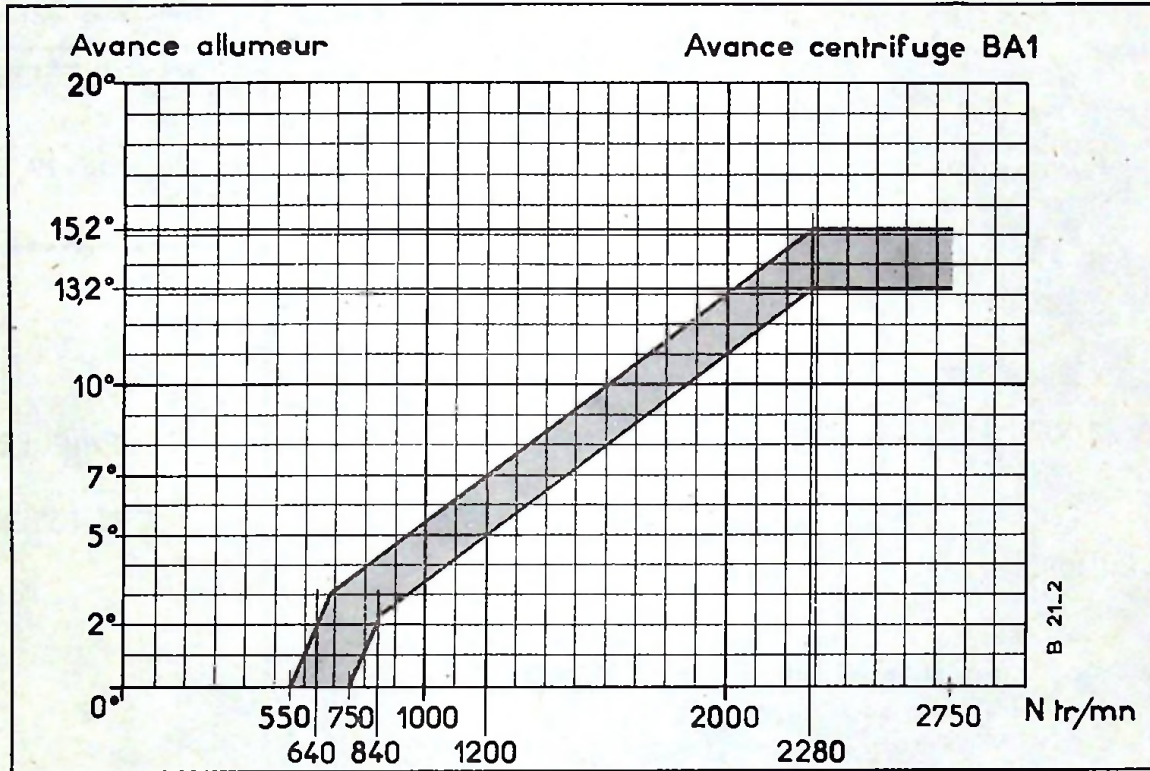
CARBURATION

Evolution

T.S.V.P.

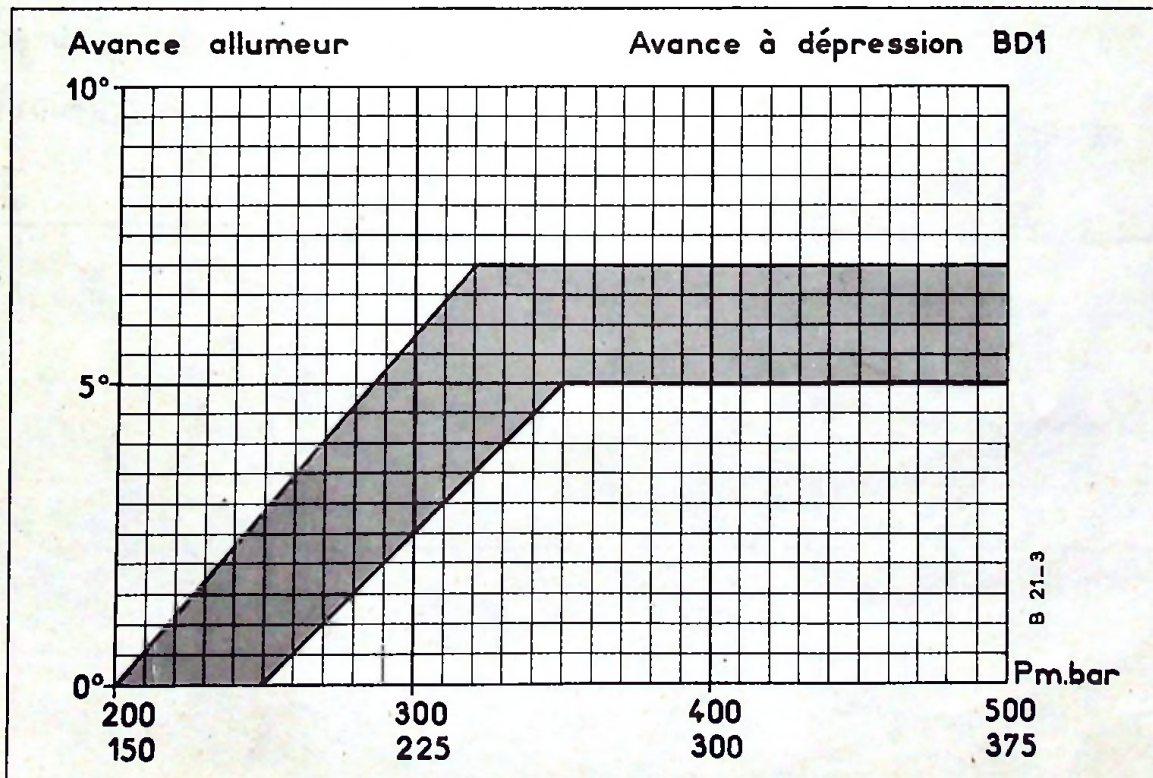
COURBES D'AVANCE DE L'ALLUMEUR DUCELLIER 6600 A

B 21-2



AVANCE CENTRIFUGE BA 1

B 21-3



AVANCE A DEPRESSION BD 1

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Novembre 1975 (véhicule n° d'organisation WF 9 936), les moteurs Diesel B 22/615 peuvent être équipés d'un dispositif d'injection ROTO-DIESEL.

- La pompe d'injection porte la référence (ROTO-DIESEL) :
R 34 43 090 Type BF 200
- L'avance à l'injection est de 18° (2,66 mm) avant le P.M.H.
- Le tarage des injecteurs (ROTO-DIESEL) RDN OS DC 6577 est de :
 - à la mise en service (porte-injecteur neuf) : $122 + \frac{5}{0}$ bars,
 - en service : $112 + \frac{5}{0}$ bars.
- Le remplacement de la cartouche du filtre à combustible (ROTO-DIESEL) doit être effectué tous les 10 000 km.

PIECES DE RECHANGE.

Les pièces spécifiques à l'équipement d'injection ROTO-DIESEL sont répertoriées dans le Catalogue de Pièces de Rechange N° 641.

REPARATION.

Les opérations de montage et calage de la pompe d'injection sont décrites dans le Manuel de Réparations N° 640 (*Opération N° BF.Di 144-1 : Dépose et pose d'une pompe d'injection sur véhicule*).

NOTA : L'adaptation d'une pompe ROTO-DIESEL n'est pas possible sur les moteurs antérieurs au N° 715010376 (le dispositif d'avance automatique de la pompe d'injection vient en butée sur le raccord de graissage du pignon de commande de la pompe à huile).

Régime de ralenti :

Le régime de ralenti est identique quel que soit l'équipement d'injection (BOSCH ou ROTO-DIESEL) : $700 + \frac{50}{0}$ tr/mn.

NOTE TECHNIQUE

N° 6 C

Le 3 Décembre 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35 DIESEL

(BF série BD)

MOTEUR

Dispositif d'injection

ROTO-DIESEL

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Mai 1976 (N° d'organisation 00 WF 16 302), les véhicules C 35 sont équipés, en série pour le Danemark et en option pour tous pays, d'une pompe d'injection à stop électrique intégré et d'un antivol avec pêne de verrouillage de direction.

Les valeurs de réglage de la pompe d'injection BOSCH Type BF 100, N° VA 4/9 H - 2250 CR - 183 sont inchangées ; elles figurent au Manuel de Réparation N° 640 (opérations N° BF.Di 144-00, BF.Di 100-3 ou BF.Di 144-0).

PIECES NOUVELLES

DESIGNATION	N° P.R.
Pompe d'injection (à stop électrique intégré)	1 B 5 488 622 K
Antivol	3 B 5 443 489 J
Faisceau électrique	<i>sera communiqué ultérieurement par P.R.</i>

REPARATION

Pour des raisons de sécurité, le montage d'un antivol avec pêne de verrouillage de direction est **prohibé** sur les véhicules équipés de pompes d'injection à stop mécanique.

NOTE TECHNIQUE

N° 9 C

Le 16 Juin 1976.

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35 DIESEL

(BF série BD)

MOTEUR

DIRECTION

- Pompe d'injection BOSCH avec « STOP » électrique intégré.
- Antivol avec pêne de verrouillage de direction

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

CIRCUIT DE FREINAGE.

Depuis Juillet 1976 (N° d'organisation 000.WF 17 841 ESSENCE)
(N° d'organisation 000.WF 17 828 DIESEL)

les véhicules C 35 Tous Types (Fourgon - Pick-up - Fourgon vitré - Plateau nu pour carrossiers) sont équipés de circuit de frein avant et arrière séparés et d'un indicateur de chute de pression à by-pass (« Circuit de freinage Type Européen »).

Le circuit de freinage « haute pression » est « ventilé » par circulation d'air sur le réservoir LHM et sur la pompe haute pression.

Alimentation des circuits de freinage :

L'indépendance du circuit Frein avant et du circuit Frein arrière est réalisée par une vanne de sécurité.

- Ouverture de la vanne de sécurité : 120 - 130 bars.
- Tarage du mano-contact de pression : 105 à 125 bars

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 10 C

Le 6 Octobre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS
sauf Allemagne de l'Ouest
et Italie

VEHICULES

C 35 ESSENCE

BF série BC

C 35 DIESEL

BF série BD

FREINS

MOTEUR

Circuit de freinage

Carburateur

Alimentation du circuit de frein avant :

Accumulateur principal - Vanne de sécurité - Accumulateur de frein - Doseur de freinage - Indicateur de chute de pression - Etriers de freins avant.
 Tarage de l'accumulateur de frein = $62 \pm \frac{2}{32}$ bars.

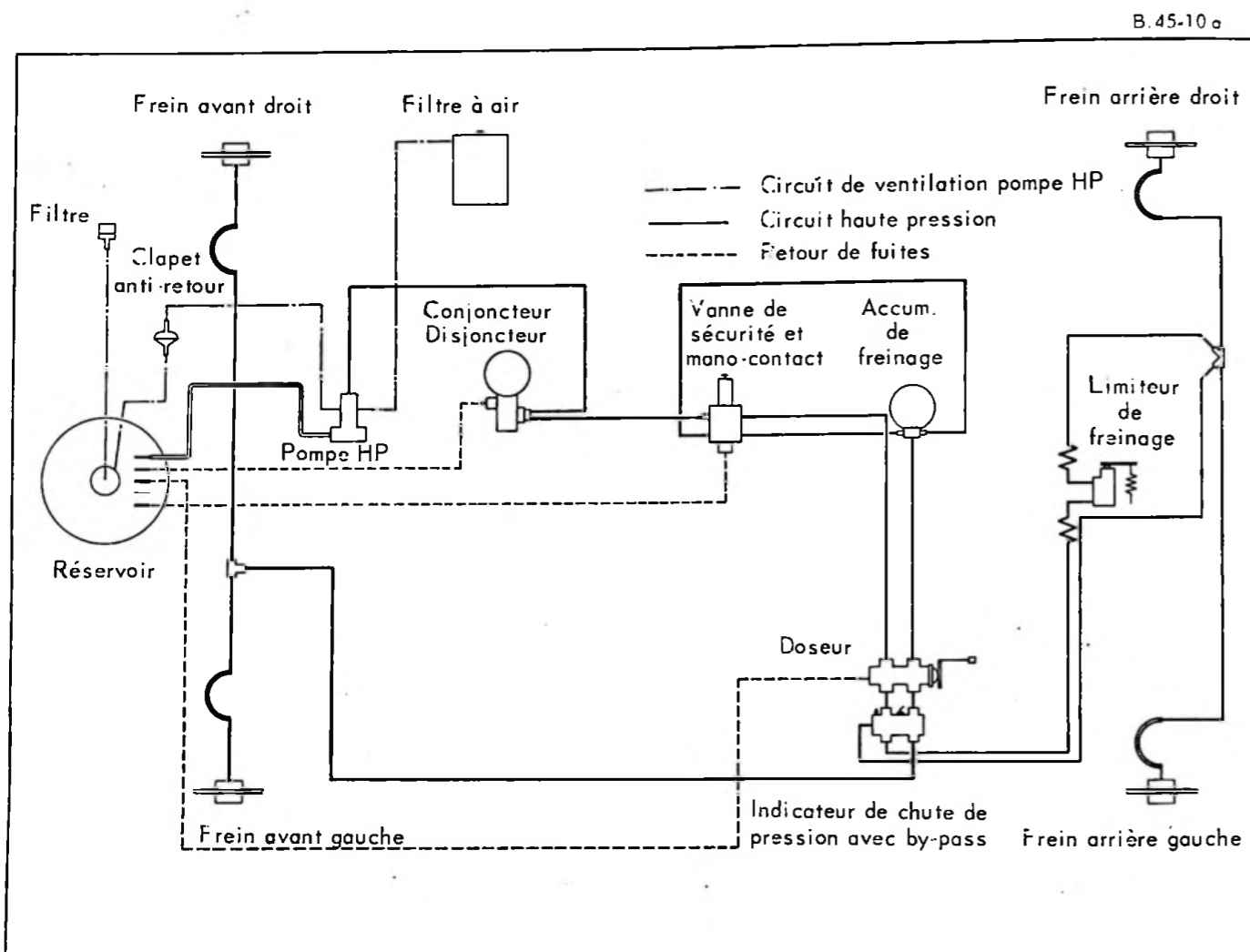


Fig. 1

Alimentation du circuit de frein arrière :

Accumulateur principal - Vanne de sécurité - Doseur de freinage - Indicateur de chute de pression - Limiteur de freinage - Etriers de freins arrière.

Indicateur de chute de pression avec by-pass :

L'indicateur de chute de pression a pour rôle d'alerter le conducteur lorsqu'il y a une anomalie de fonctionnement du système hydraulique de freinage.

Une différence de pression dans les circuits hydrauliques peut avoir comme origine :

- la nécessité de purger les circuits,
- une fuite de liquide,
- un incident de fonctionnement du doseur.

Le by-pass a pour rôle d'alimenter directement les freins arrière en mettant le limiteur hors circuit lorsqu'il y a une défaillance du circuit de freinage avant.

DESCRIPTION - FONCTIONNEMENT

A. Lorsque les deux circuits sont en état de fonctionnement normal, les pressions d'alimentation des freins avant et arrière sont égales, les pistons P1 et P2 sont en équilibre, le clapet by-pass est fermé, la lampe-témoin sur le tableau de bord est éteinte et le limiteur des freins arrière peut fonctionner normalement.

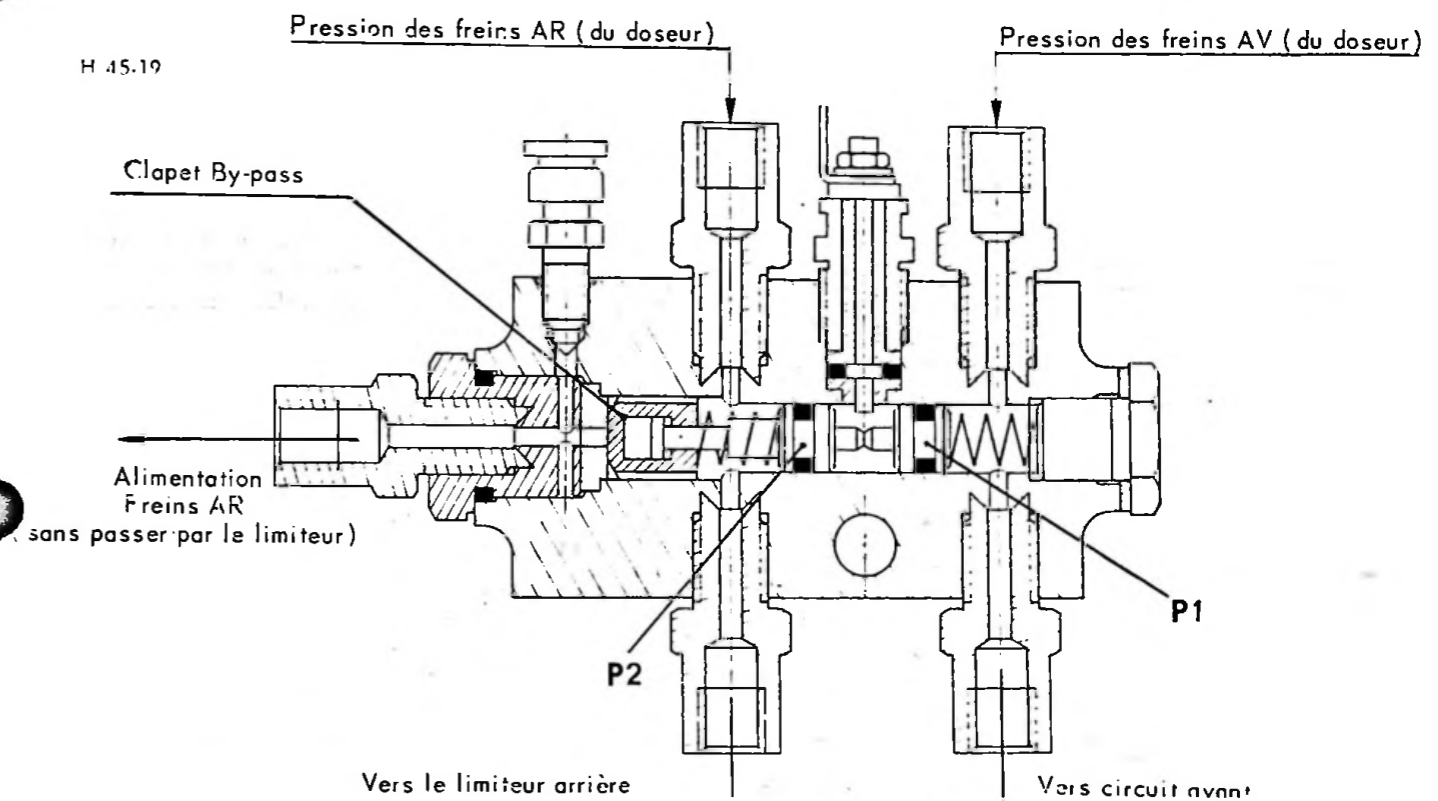


Fig. 2

B. Lorsqu'il y a une défaillance des freins arrière, la pression d'alimentation des freins avant devient prépondérante, les pistons P1 et P2 se déplacent vers la gauche. Le contact étant établi entre le piston P1 et le contacteur C de mise à la masse de la lampe-témoin, celle-ci est allumée. Le clapet by-pass reste fermé.

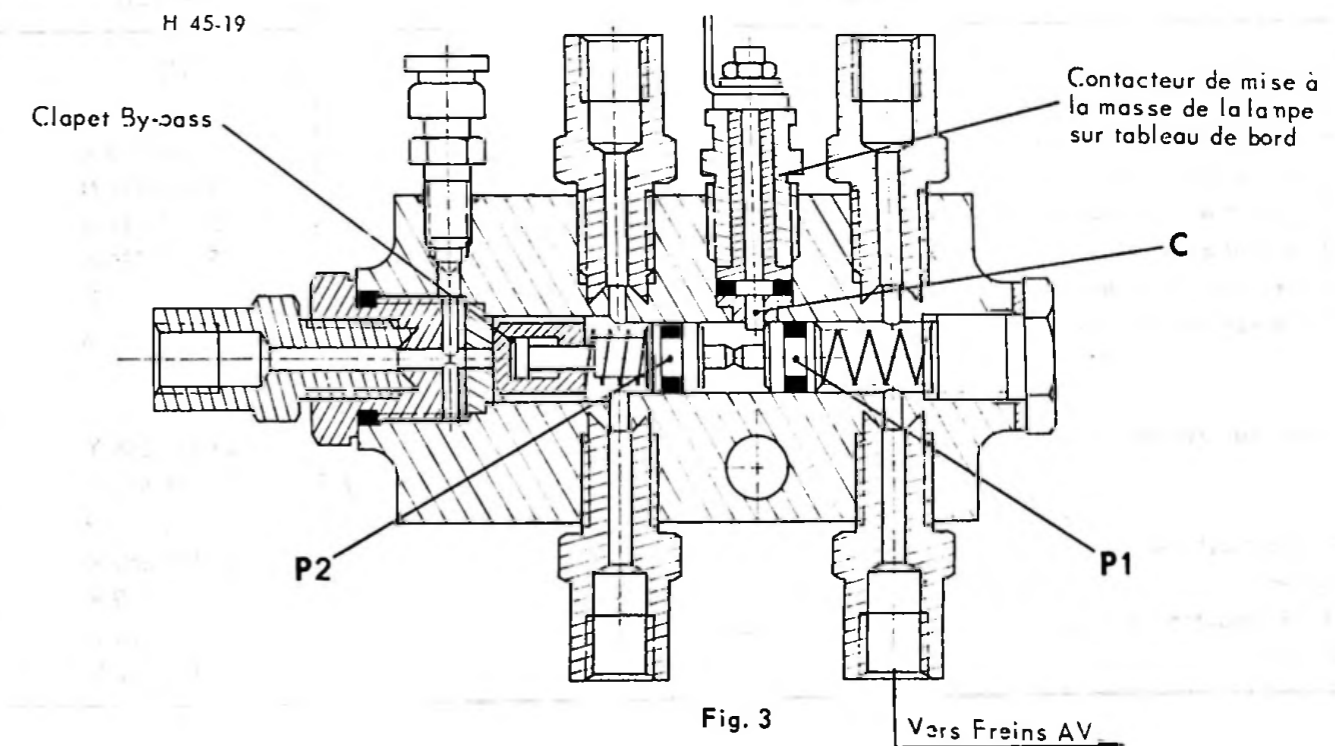


Fig. 3

C. Lorsqu'il y a défaillance des freins avant, la pression dans le circuit des freins arrière devient prépondérante, les pistons P1 et P2 se déplacent vers la droite. Le contact étant établi entre le piston P2 et le contacteur C de mise à la masse de la lampe témoin, celle-ci est allumée. La queue du piston P2 ouvre le clapet by-pass, la communication est alors établie entre le doseur et les cylindres récepteurs arrière sans passer par le limiteur.

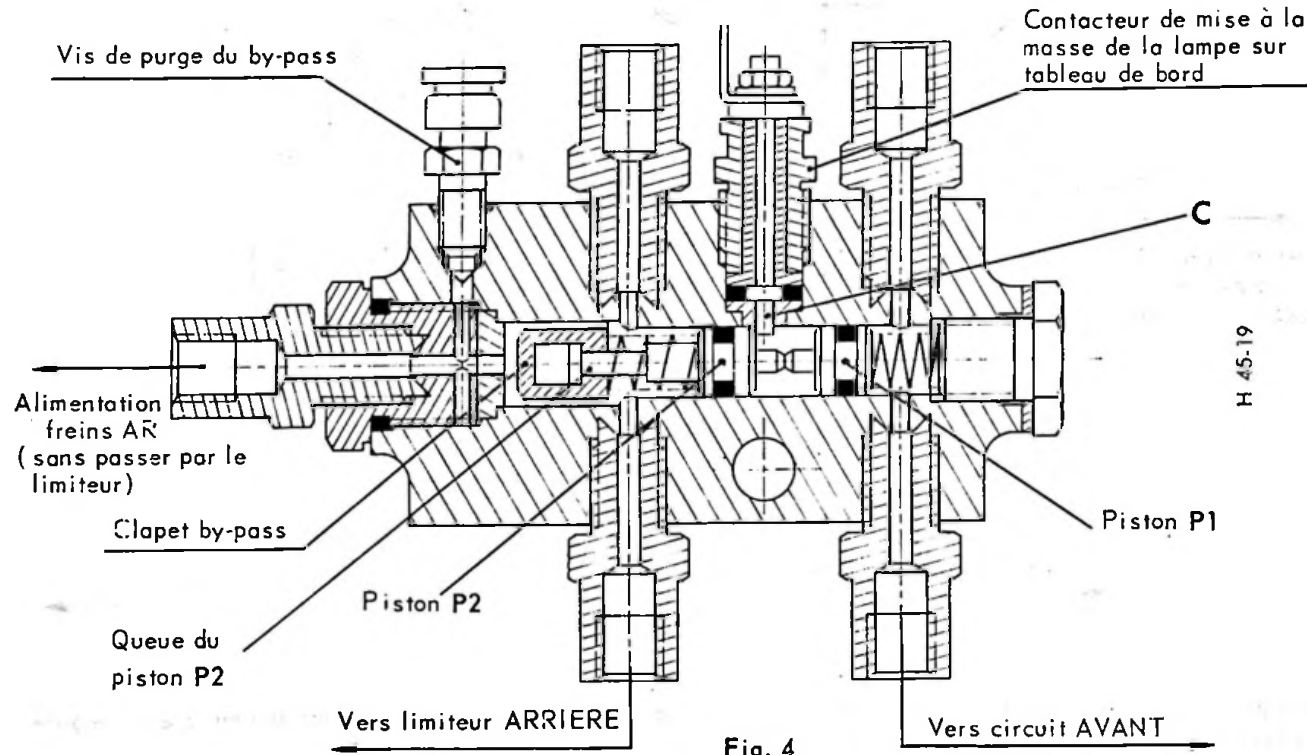


Fig. 4

PIECES DE RECHANGE.

Désignation	Numéro
Pompe HP complète	5 474 966 A
Prise d'écoulement	5 414 080 W
Embout d'accumulateur de frein	5 444 010 X
Vanne de sécurité avec mano-contact	5 443 494 N
Réservoir hydraulique nu	5 491 212 M
Bloc central équipé	5 477 726 A
Clapet sur circuit de ventilation	5 477 347 F
Filtre sur circuit de ventilation	5 478 516 M
Tubes caoutchouc	26 233 019 L
	26 235 629 F
	26 235 649 Y
	26 235 659 G
	26 235 239 P
Agrafe plastique	26 199 869 K
Agrafe	26 198 639 R
Oeillet caoutchouc	21 061 009 U
Collier	5 413 293 S

Pièces de Rechange (suite)

Désignation	Numéro
Indicateur de chute de pression	5 445 915 D
Tube caoutchouc entre réservoir et pompe HP	26 235 289 K
Tube rigide entre réservoir et pompe HP	5 474 956 S
Tube caoutchouc entre réservoir et pompe HP (Essence)	5 474 472 F
Tube caoutchouc entre réservoir et pompe HP (Diesel)	26 235 619 X
Tube entre joncteur à 2 voies	5 477 054 W
Tube entre doseur et réservoir hydraulique	26 235 279 B
Tube caoutchouc entre joncteur et réservoir	26 235 299 U
Tube caoutchouc entre joncteur et réservoir	26 235 419 Y
Tube entre vanne de sécurité et accu de frein	5 486 348 T
Tube retour vanne à réservoir	26 236 319 F
Tube entre accu de frein et vanne de sécurité	5 486 349 D
Tube entre accu de frein et doseur	5 486 350 P
Tube entre raccord 2 voies et vanne de sécurité	5 486 351 A
Tube L = 1170 mm (ICP à 2 voies vers limiteur)	5 444 597 C
Tube L = 1155 mm (ICP à 2 voies vers limiteur)	5 434 571 Z
Tube L = 1050 mm (2 voies à 2 voies)	5 444 596 S
Tube L = 1025 mm (2 voies à 2 voies)	5 444 598 N
Tube L = 1660 mm (2 voies à 2 voies)	5 433 795 P
Tube L = 1660 mm (2 voies à 2 voies)	5 444 599 Z
Tube L = 2040 mm (2 voies à limiteur)	5 433 797 L
Tube L = 1630 mm (2 voies à 4 voies AR)	5 444 600 K
Tube L = 1610 mm (limiteur à 4 voies AR)	5 433 798 X
Raccord 4 voies arrière	5 446 900 K
Faisceau électrique	sera communiqué ultérieurement
Interrupteur de vérification de voyant	5 481 270 X

REPARATION.

Purge des freins :

La purge doit être effectuée sans pression afin d'éviter l'émulsion du liquide et, par conséquent, la formation éventuelle de poches d'air dans le circuit. Il faut purger chaque circuit séparément en commençant par le circuit avant.

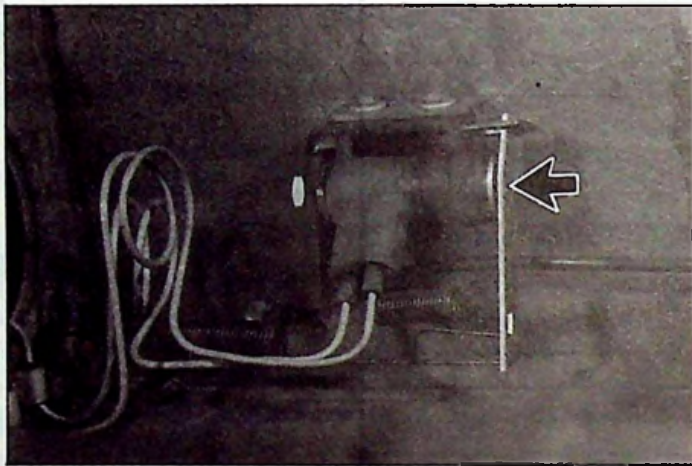
Purge des freins avant

- a) Desserrer la vis de détente du joncteur-disjoncteur.
- b) Raccorder chaque vis de purge à un récipient propre, à l'aide d'un tube souple (y accéder par l'extérieur du véhicule par un des trous de la jante).
- c) Desserrer une vis de purge et appuyer légèrement sur la pédale de frein pour faire chuter la pression de l'accu de frein.
- d) Serrer la vis de détente du joncteur-disjoncteur.
- e) Desserrer la deuxième vis de purge.
- f) Maintenir la pédale de frein enfoncée, mettre le moteur en marche (ralenti). Laisser couler le liquide dans les récipients, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bulles d'air. A ce moment, serrer les vis de purge. Relâcher la pédale de frein et déposer les tubes souples.
- g) Vérifier l'étanchéité des vis de purge, en appuyant à fond sur la pédale de frein.
- h) Moteur en marche, établir le niveau du réservoir de liquide LHM.
- i) Arrêter le moteur. Mettre en place les protecteurs caoutchouc.

Purge des freins arrière

- a) Mettre le véhicule sur chandelles. Déposer les roues (*côté droit : vis pas à droite, côté gauche : vis pas à gauche*).
- b) Raccorder chaque vis de purge à un récipient propre, à l'aide d'un tube souple.
- c) Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
- d) Desserrer une vis de purge et *appuyer légèrement* sur la pédale de frein afin de faire chuter la pression dans l'accu de frein.
- e) Desserrer la deuxième vis de purge. Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur. Maintenir la pédale de frein *légèrement enfoncée*. Mettre le moteur en marche (ralenti).

13153



NOTA : Si le liquide ne coule pas, brider le limiteur de freinage en pleine ouverture (suivant flèche). Laisser couler le liquide jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bulles d'air. A ce moment, serrer les vis de purge.

- f) Purger l'indicateur de chute de pression.
- g) Relâcher la pédale de frein et déposer les tubes souples.
- h) Vérifier l'étanchéité des vis de purge. Mettre en place les protecteurs caoutchouc.
- i) Moteur en marche, établir le niveau du réservoir de liquide LHM.
- j) Mettre le véhicule au sol.

APRES LA PURGE DES FREINS ARRIERE, purger L'INDICATEUR DE CHUTE DE PRESSION en opérant de la même façon - Vis de purge (Fig. 4).

Planche de bord :

Un bouton testeur situé à gauche de la planche de bord permet la vérification du circuit de détection d'incident.

CARBURATEUR.

L'embase porte-papillon du carburateur est modifiée.

Les carburateurs possèdent une capsule d'inviolabilité de la vis de richesse.

Carburateur : SOLEX, Type 32 SE1
Repère : FIA 205

Réglage ralenti : 750 à 800 tr/mn

Le régime de ralenti s'obtient en agissant uniquement sur la vis de volume de ralenti.

Réglage de la teneur en CO - CO² :

- Teneur en oxyde de carbone (CO) : 1,8 % à 3,6 %
- Teneur en gaz carbonique (CO²) : 9 % mini.

BOUCHON D'INVIOABILITE.

- 1ère monte : couleur noire,
- Réparation : couleur blanche, n° P.R. 5 489 718 Y

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Octobre 1976, le carter de distribution en fonte est remplacé par un carter en aluminium.

N° de départ de la modification :
Moteur Essence B 20/614 n° 70600 2352.
Moteur Diesel B 22/615 n° 0716000422.

PIECES DE RECHANGE

Les numéros Pièces de Rechange des carters de distribution, fonte ou aluminium, sont inchangés.

REPARATION

Dans le cas de remplacement d'un carter fonte par un carter aluminium, l'augmentation de la profondeur des taraudages nécessite le remplacement de certaines vis :

Moteur Essence B 20/614 :

a) Support tendeur de courroie :
Vis 23 767 009, longueur = 20 mm, remplacée par 23 768 019 longueur = 22 mm

b) Support de radiateur :
Vis 23 877 019, longueur = 28 mm, remplacée par 24 425 019 longueur = 35 mm

Moteur Diesel B 22/615

a) Plaque de fermeture :
Vis 23 451 019 longueur = 18 mm (inchangée)

b) Tôle avant :
Vis 23 451 019, longueur = 18 mm remplacée par 23 464 019 longueur = 22 mm

c) Support tendeur de courroie :
Vis 23 767 009 longueur = 20 mm remplacée par 23 768 019 longueur = 22 mm.

d) Support de radiateur :
Vis 23 877 019 longueur = 28 mm remplacée par 24 425 019 longueur = 35 mm.

NOTE TECHNIQUE

N° 12 C

Le 8 Décembre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C35

Tous Types

(BF série BC)

(BF série BD)

MOTEUR

Carter de distribution

Le 8 Décembre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

Les valeurs de réglage des jeux aux culbuteurs sont modifiées :

Nouveaux réglages A FROID :

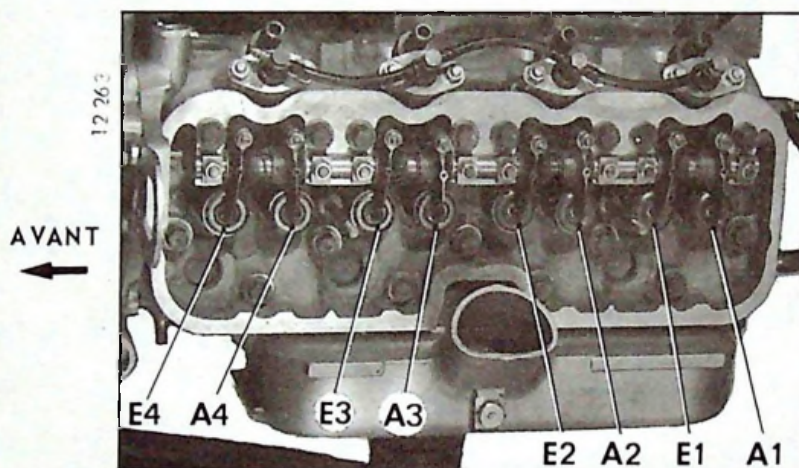
Admission : 0,30 mm

Echappement : 0,20 mm

Le but de cette modification étant d'améliorer le démarrage à froid des moteurs Diesel, ces nouvelles valeurs de réglage doivent être appliquées à la révision aux 1000 km et lors de toute intervention sur le moteur.

Rappel du positionnement des soupapes et des méthodes de réglage :

POSITIONNEMENT DES SOUPAPES



METHODES DE REGLAGE

I. « Bascule » : (Soupape d'admission en début d'admission et soupape d'échappement en fin d'échappement)

Mettre le 1 en « bascule »	réglér le 4
" 3	" 2
" 4	" 1
" 2	" 3

II. Pleine ouverture des soupapes d'échappement

Soupape à placer en pleine ouverture	Régler les culbuteurs	
	Admission	Echappement
Echappement 1er cylindre	3ème cylindre	4ème cylindre
" 3ème cylindre	4ème cylindre	2ème cylindre
" 4ème cylindre	2ème cylindre	1er cylindre
" 2ème cylindre	1er cylindre	3ème cylindre

Rappel : Rotation du moteur, vue côté poulie de commande de pompe à eau :
Sens Inverse Horloge.

VEHICULES

C35 DIESEL

(BF série BD)

MOTEUR

Réglage des culbuteurs

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

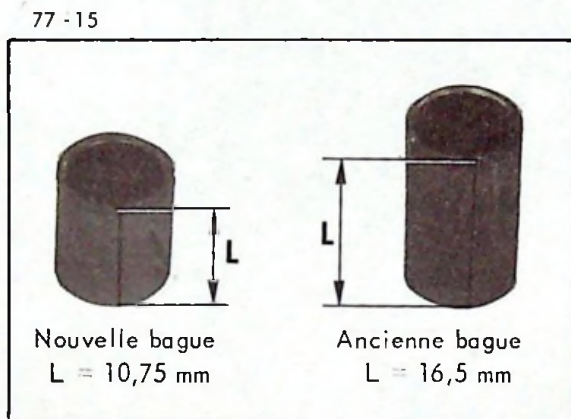
Depuis Décembre 1976, moteur B 22/615, N° 717 000 179, le carter de distribution n'est plus centré par des bagues de centrage.

Seule la plaque tôle avant reste centrée.

Les bagues de centrage L = 16,5 mm sont remplacées par des bagues L = 10,75 mm.

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P. R.
Bague de centrage	GX 0817 901 A



REPARATION

Pour assurer l'étanchéité du palier avant de vilebrequin, il faut IMPERATIVEMENT centrer et fixer le carter de distribution avant la pose du joint d'étanchéité.

Utiliser l'outil de centrage N° 5005-T, préconisé pour les moteurs C 35 essence.
(Voir Opération N° BF. ess. 100-3. du Manuel de Réparation n° 640).



NOTE TECHNIQUE

N° 14 C

Le 2 Février 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35 DIESEL

(BF série BD)

MOTEUR

Carter de distribution

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Mai 1977, les moteurs des véhicules C 35 Essence et Diesel sont équipés d'un nouvel arbre à cames, d'une nouvelle roue (ou nouveau pignon) de distribution et de nouvelles vis de fixation à embase (HM- 8 - 100, au lieu de HM-7 - 100).

Ces modifications s'appliquent à partir des numéros moteurs suivants :

Moteur Essence :

B 20/614 : 0 706 004 185

Moteur Diesel :

B 22/615 : 0 717 002 255

PIECES NOUVELLES

Désignation	N° P.R.
Arbre à cames (<i>Essence</i>)	5 486 590 Y
Arbre à cames (<i>Diesel</i>)	5 486 592 V
Roue de distribution (<i>Essence</i>)	5 486 593 F
Pignon de distribution (<i>Diesel</i>)	5 486 594 S
Vis de fixation (coefficient 3)	26 212 069

REPARATION

Le Département des Pièces de Rechange ne fournira, pour le montage précédent, que les anciennes pièces suivantes :

- la roue de distribution (*Essence*),
- le pignon de distribution (*Diesel*),
- les vis de fixation.

Les nouveaux arbres à cames peuvent remplacer les modèles précédents, à condition de monter également :

- le nouveau pignon ou la nouvelle roue de distribution,
- les nouvelles vis de fixation.

Couple de serrage de ces nouvelles vis : 3 à 3,4 daNm.

IMPORTANT : Nous rappelons que le précédent montage a été traité dans la Note d'Information N° 4 C du 12 Mai 1976

NOTE TECHNIQUE

N° 16 C

Le 8 Juin 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES C 35

Tous Types
(BF série BC)
(BF série BD)

MOTEUR

Fixation du pignon
de distribution sur l'arbre
à cames

CITROËN

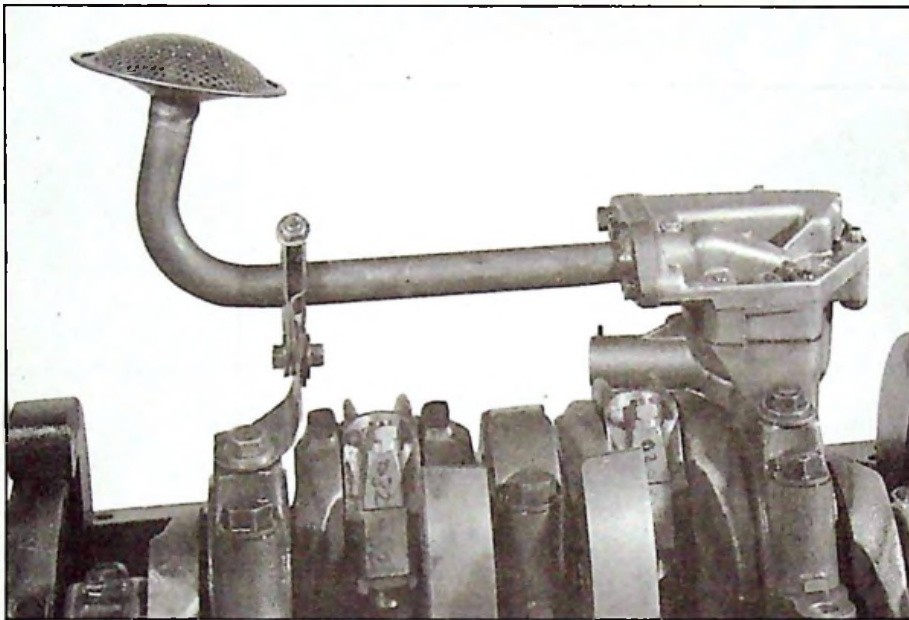
SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Juin 1977, la crépine de pompe à huile ainsi que sa fixation sont modifiées sur les moteurs Diesel B 22 615.

Premier Numéro de Médaille Moteur : 0717010623.

77-257



PIECES NOUVELLES

DESIGNATION	N° P.R.
Crépine	5 502 278 V
Patte de maintien sur tube, coef. 2	5 502 284 K
Patte de maintien sur chapeau de palier	5 502 286 G
Vis de patte T.H. 6 × 55	23 696 019
Rondelle plate de vis de patte	22 363 019
Rondelle contact de vis de patte	22 908 019
Ecrou H 6 × 100 de vis de patte extérieure	25 240 019
Vis de patte T.H. 6 × 16	23 681 019
Rondelle contact de vis de patte	22 909 019
Rondelle plate de vis de patte	26 192 259

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 17 C

Le 21 Septembre 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35 DIESEL

(BF série BD)

MOTEUR

Crépine de pompe à huile

REPARATION

Le Département des Pièces de Rechange fournit seulement la nouvelle pompe à huile complète ou l'ensemble crépine et fixation nouveau modèle (pour moteurs Diesel ou Essence).

Lors d'intervention ou de remise en état de moteurs, il est nécessaire d'effectuer le montage de la nouvelle crépine.

- Pompe à huile complète et fixation (Diesel)n° 75 518 232
- Pompe à huile complète et fixation (Essence) n° 75 518 234
- Ensemble crépine d'aspiration et fixation (Diesel)n° 75 518 233
- Ensemble crépine d'aspiration et fixation (Essence)n° 75 518 235

77-355



ENSEMBLE CREPINE D'ASPIRATION ET FIXATION



SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Octobre 1977, les véhicules C35 Tous Types sont équipés d'un nouveau radiateur de refroidissement moteur.

L'orifice de remplissage permet le contrôle du niveau de liquide de refroidissement.

Cette modification s'applique à partir des numéros d'organisation suivants :

Véhicule Essence : WF 35 335

Véhicule Diesel : WF 31 805

NOTA : Le tarage du bouchon de radiateur sur véhicules Diesel devient identique à celui des véhicules Essence :

0,5 bar

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Radiateur (Essence)	} seront communiqués ultérieurement par P.R. ZA 4 256 221 L
Radiateur (Diesel)	
Bouchon de radiateur	
(Tarage 0,5 bar - Essence et Diesel)	

REPARATION

A épuisement du stock, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que le nouveau radiateur.

Les pièces énumérées ci-après continueront à être fournies :

- Tube de remplissage 5 440 999 U
- Tube c/c de liaison du tube de remplissage à radiateur 5 448 434 J
- Tube de trop-plein 26 233 389 H
- Tube de dégazage 26 233 329 F

IMPORTANT :

- Lors du passage en Atelier ou en Station Service des véhicules C35 Diesel **IL EST IMPERATIF** de monter le nouveau bouchon de radiateur taré à 0,5 bar.
- La concentration en Antigel du liquide de refroidissement (voir Note d'Information N° 77-9 C du 19 Octobre 1977) doit être obtenue par addition d'Antigel SPECIAL CITROEN ou d'Antigel TOTAL.

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 77-20 C

Le 7 Décembre 1977

Cette note concerne :
L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C35

Tous Types

(BF série BC)

(BF série BD)

MOTEUR

Radiateur de refroidissement

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Avril 1978, les moteurs des véhicules C35 Essence et Diesel (B 20/614 et B 22/615) sont équipés d'un nouveau tendeur de courroie de pompe à eau, d'un nouveau tirant d'alternateur et d'une nouvelle courroie d'alternateur.

Ces modifications s'appliquent à partir des numéros moteurs suivants :

Moteur Essence

B 20/614 n° 707 00 2305

Moteur Diesel

B 22/615 n° 718 00 5092

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Tendeur de courroie de pompe à eau	75 510 674
Tirant d'alternateur	75 519 753
Courroie d'alternateur (VENTIFLEX n° 1143)	75 492 093

REPARATION

A épuisement du stock, le Département des Pièces de Rechange ne fournira que les nouvelles pièces.

IMPORTANT :

Le montage d'un nouveau tendeur de pompe à eau doit, impérativement, être accompagné du montage d'une nouvelle courroie d'alternateur (Référence VENTIFLEX n° 1143) et du nouveau tirant d'alternateur.

NOTE TECHNIQUE

N° 78 -21 C

Le 18 Mai 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN

LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C35

Tous Types

(BF série BC)

(BF série BD)

MOTEUR

Tendeur de courroie de

pompe à eau

CITROËNA

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

**SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE**

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Janvier 1979, sur les moteurs C35 Essence, le rappel des soupapes d'admission et d'échappement est assuré, pour chaque soupape, par un ressort unique.

Cette modification s'applique à partir du numéro moteur :

Moteur Essence :
B 22/614 - N° 0707004844

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Ressort de soupape (coefficient = 8)	5 490 129
Cuvette supérieure de ressort (coefficient = 8)	5 438 944

REPARATION

Les pièces nécessaires à la réparation des véhicules équipés de l'ancien montage restent disponibles au Département des Pièces de Rechange.

IMPORTANT

LE PANACHAGE DES ANCIENNES ET NOUVELLES PIECES, SUR UNE MEME CULASSE, EST PROHIBÉ.

ERRATUM à la NOTE TECHNIQUE N° 24 C du 22 Janvier 1979

Tableau des Pièces de Rechange : Dernière ligne :
Support de tirant de porte arrière : au lieu de 75 229 936 lire 75 529 936.

Requier

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 79 - 25 C

Le 12 Février 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C35
Essence
(BF série BC)

MOTEUR

Ressorts de rappel de soupape

SERVICES A LA CLIENTELE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

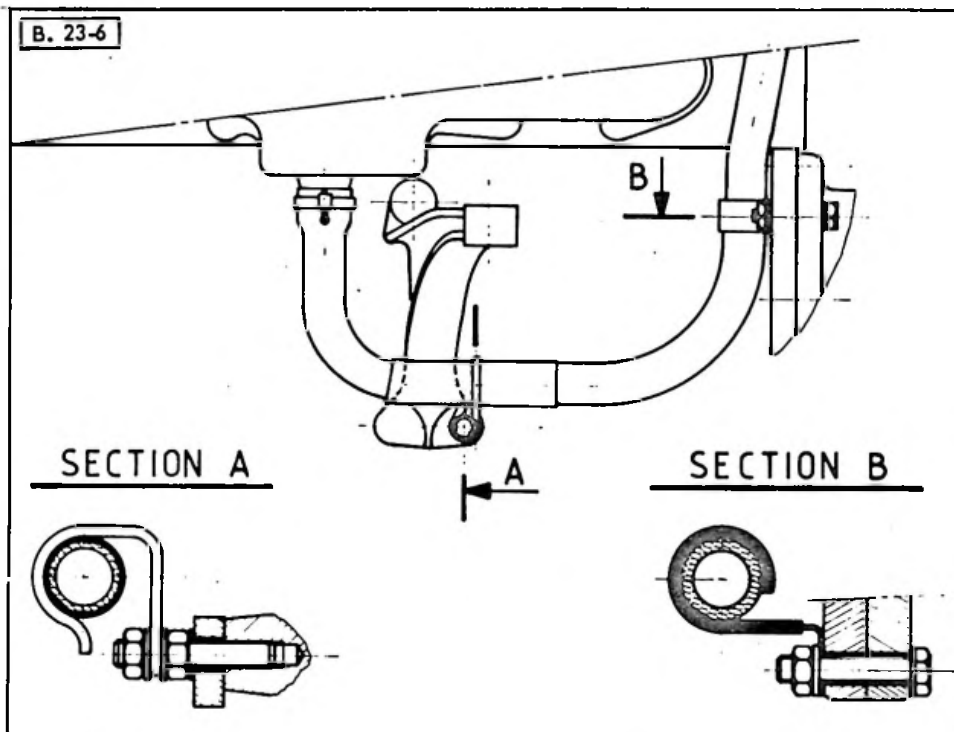
Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Mars 1979, le parcours du tube entre pompe à eau et tubulure d'admission est modifié :

Le tube passe à l'extérieur du bras-support moteur côté droit et est fixé par deux pattes sur ce bras-support moteur et sur le carter moteur côté distribution.

Cette modification s'applique à partir du Numéro Moteur Essence :

B 22/614 - N° 0707005452



PIECES NOUVELLES

DESIGNATION	N° P.R.
Fixation tube sur vis colonnette	
Patte	95 532 906
Rondelle (coef. 2)	79 030 531 57
Ecrou	79 030 320 12
Fixation tube sur carter moteur côté distribution	
Patte	5 439 023
Rondelle	79 030 580 29
Ecrou	79 030 320 12
Vis	23 467 019

REPARATION

À épuisement du stock, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que le nouveau bras-support moteur côté droit, interchangeable avec l'ancien, à condition de modifier impérativement le parcours et la fixation du tube de réchauffage comme indiqué ci-dessus.

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 79 - 27 C

Le 25 Juin 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C35

ESSENCE

(BF série BC)

MOTEUR

Tube entre pompe à eau
et tubulure d'admission

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 28 C

Le 24 Août 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

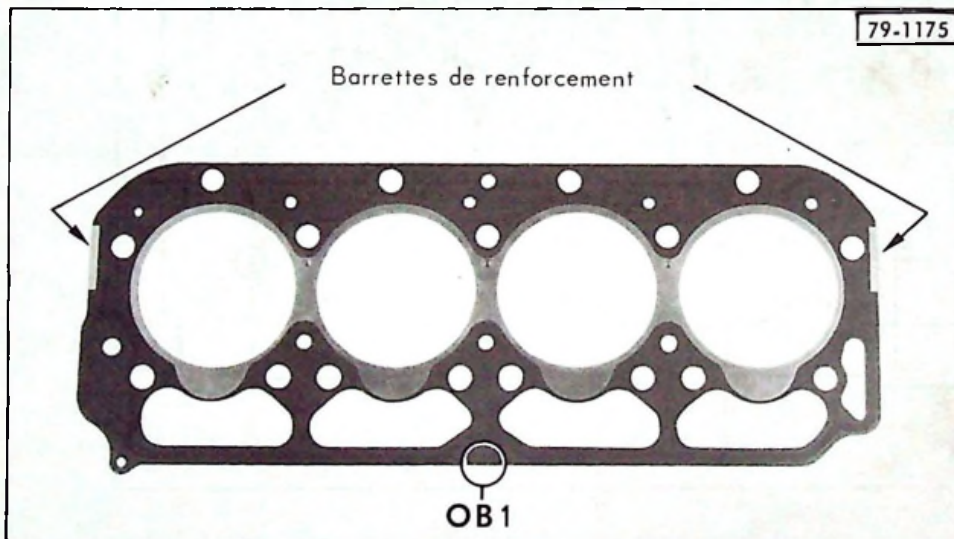
Depuis Juillet 1979, un nouveau joint de culasse est monté sur les moteurs C35 Diesel

B 22/615

Le nouveau joint diffère de l'ancien par l'épaisseur des barrettes de renforcement (0,1 mm au lieu de 0,2 mm).

Repère d'identification gravé sur la languette du nouveau joint :

OB1



VEHICULES

C35

DIESEL

(BF série BD)

MOTEUR

Joint de culasse

T.S.V.P.

PIECE DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R
Joint de culasse	95 493 122

REPARATION

- Lors de l'échange d'un joint de culasse, il est impératif de monter le nouveau joint.
- Avant montage, il est nécessaire de « broser » les filets des vis de culasse et de nettoyer les taraudages des blocs afin d'éliminer tous dépôts préjudiciables au bon serrage des vis.
- Les deux faces du joint de culasse doivent être enduites d'huile de lin.

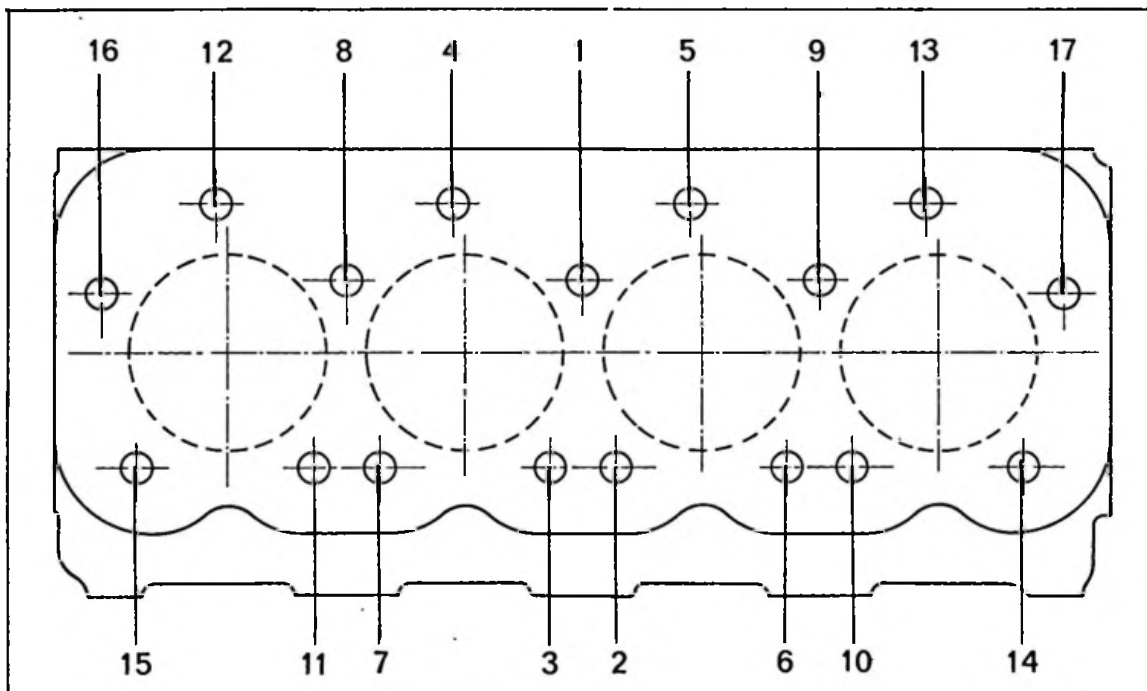
Couple de serrage : Inchangé

Pré-serrage : 5,5 m.daN

Serrage définitif : 10 m.daN

- Ordre de serrage :

B 11.4



- Réglage des culbuteurs : A FROID (rappel) :

Admission : 0,30 mm

Echappement : 0,20 mm

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Janvier 1980**, les moteurs B25/637 (C 35 - 2500 Diesel) sont équipés de nouvelles vis de fixation de culasse avec nouvelles rondelles sous tête.
N° du 1^{er} moteur du nouveau montage : **0929003656**.



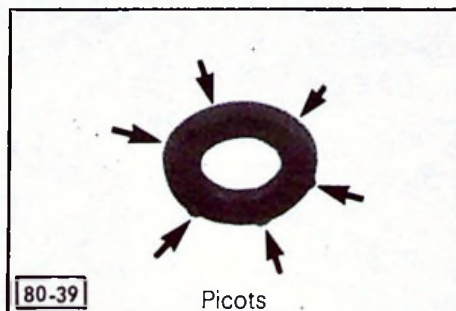
ANCIENNE DISPOSITION



NOUVELLE DISPOSITION

Les nouvelles vis en acier à caractéristiques mécaniques augmentées (*qualité 120*), ont un noyau à diamètre plus petit afin d'augmenter leur élasticité après serrage.

Les nouvelles rondelles sous tête phosphatées, possèdent six picots qui s'impriment dans la culasse afin d'éviter leur rotation lors du serrage des vis.



NOTE TECHNIQUE

N° 80-33 C

Le 29 Février 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

FRANCE

VÉHICULES C 35

2500 DIESEL

(BF série BG)

MOTEUR

Vis de fixation de
culasse

T.S.V.P.

PIÈCES DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
-Vis de fixation de culasse longueur. 145 mm - coef. 8 :	5 467 934
- Vis de fixation de culasse longueur 118 mm - coef. 9 :	5 467 935
- Rondelle sous tête (à picots) - coef. 17 :	95 493 625

RÉPARATION

- **Les nouvelles vis et rondelles sous tête remplacent les anciennes.**

- Lors de l'échange d'un joint de culasse sur moteur sorti antérieurement à la modification, **il est fortement conseillé** de monter les nouvelles vis et rondelles **après avoir nettoyé les taraudages du bloc.**

La modification ci-dessus s'applique également sur moteur B 22/615 (C 35 - 2500 Diesel).

- **Conditions de montage :**

Avant pose, la collerette sous tête et les filets de la vis doivent être lubrifiés avec de l'huile de boîte de vitesses (TOTAL EXTRÊME PRESSION SAE 80/85 W).

Les rondelles sont à monter sans lubrification particulière, les picots côté culasse.

- **Couple de serrage :**

Pré-serrage : 5,5 m.daN à 6,5 m.daN

Serrage définitif : 10 m.daN à 11 m.daN

- **Révision des 1000 km moteur :**

Pour chaque vis et suivant l'ordre de serrage inchangé :

- Desserrer de 1/4 de tour.

- **Resserrer de 10 m.daN à 11 m.daN.**

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Janvier 1980**, les moteurs B 25/637 (C 35 2500 DIESEL) présentent les modifications suivantes :

I- NOUVELLE SEGMENTATION :

Segment racleur avec chanfrein de torsion.

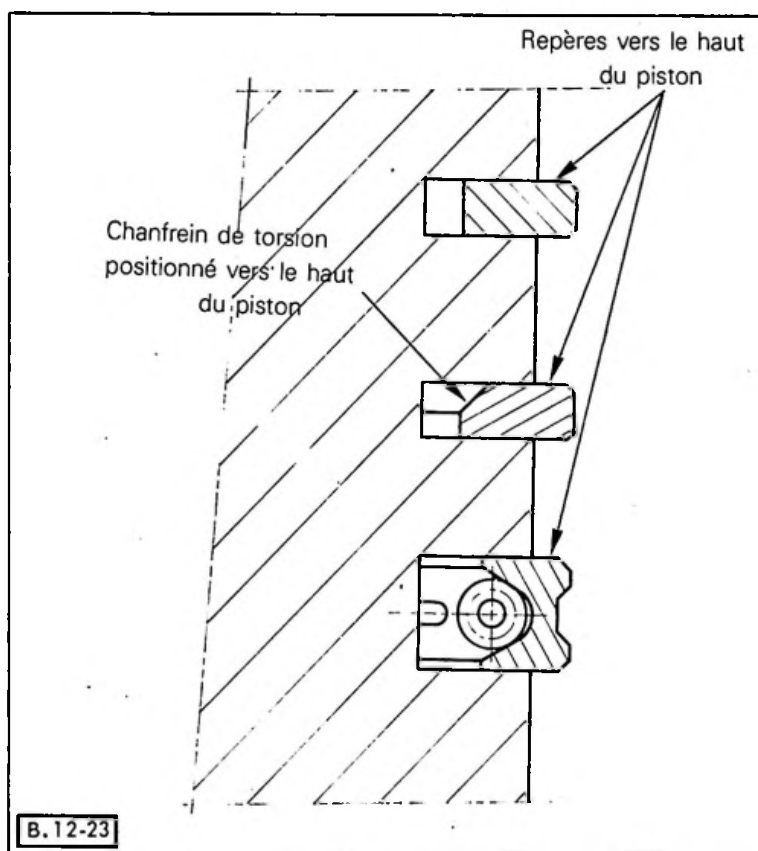
II- NOUVEAUX PISTONS :

Modifications sur pistons de fourniture « P.d.C. ».

I- SEGMENTATION

N° du 1^{er} moteur équipé du nouveau montage : 0929.004.704

Seul le segment racleur N° 2 est remplacé par un segment en fonte revêtu de molybdène. Ce segment de fabrication « GOETZE », possède un chanfrein de torsion positionné vers le haut du piston.



PIÈCE DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Segment racleur « GOETZE »	95 494 110

T.S.V.P.

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 80-34 C

Le 31 Mars 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

FRANCE

VÉHICULES
C 35
2500 DIESEL
(BF série BG)

MOTEUR

I- Segmentation

II- Pistons

RÉPARATION

Le segment racleur « GOETZE » est interchangeable avec l'ancien.

Le segment d'étanchéité et le segment refouleur avec expandeur restent inchangés.

II- PISTONS

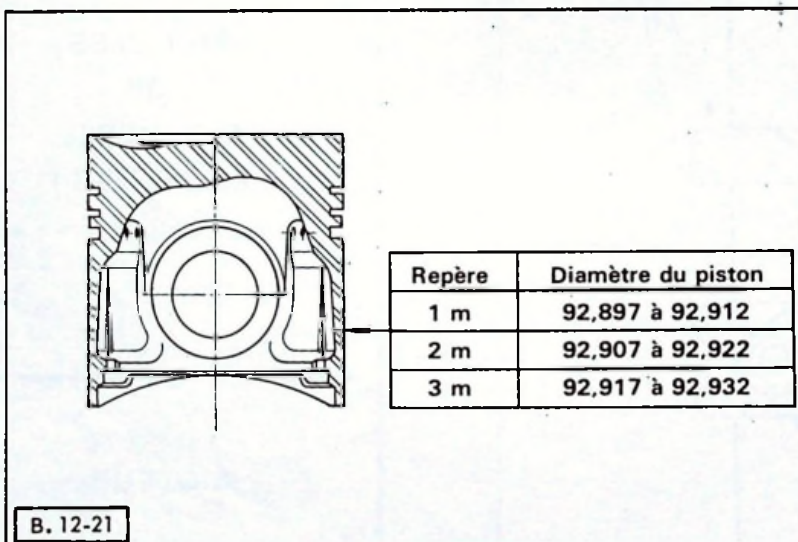
N° du 1^{er} moteur équipé de pistons « P.d.C. » modifiés : 0929.002.928.



Ces pistons graphités (couleur noire) ont un diamètre de jupe diminué et une nouvelle tolérance du diamètre de l'axe de piston.

Le repère du jeu de fonctionnement devient « m » au lieu de « g ».

NOTA : Le diamètre des cylindres n'est pas modifié.



PIÈCES DE RECHANGE

Les numéros de pièces de rechange des jeux de pistons « P.d.C. » et des groupes embiellés et pistonnés avec pistons « P.d.C. » ne sont pas modifiés.

RÉPARATION

A épuisement des stocks, les nouveaux pistons « P.d.C. » remplaceront les anciens.

CITROËN

AUTOMOBILES CITROËN

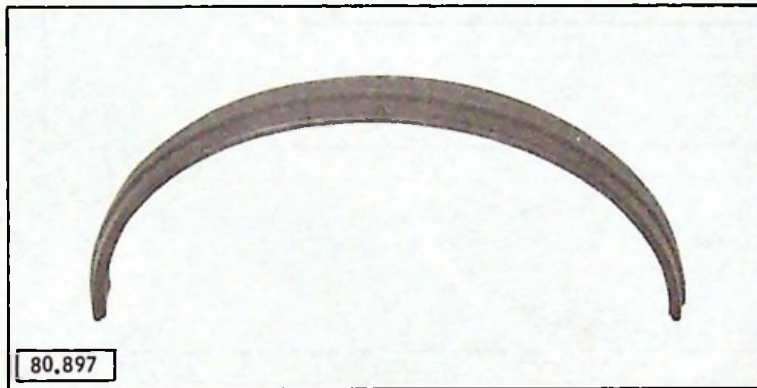
Société anonyme régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

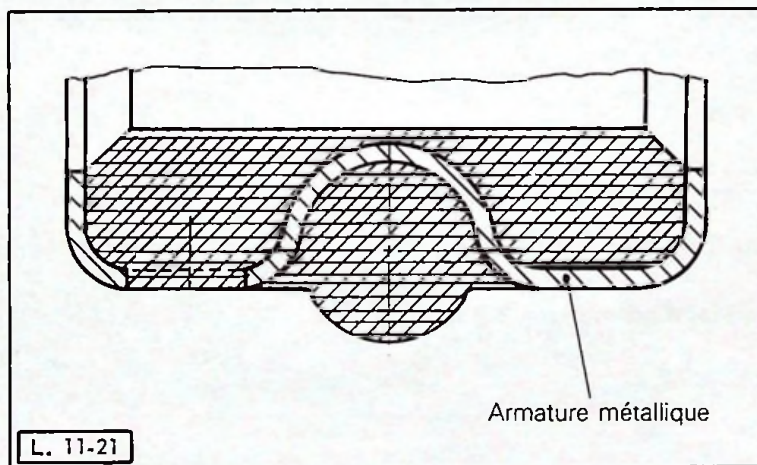
Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Mai 1980**, un nouveau joint d'étanchéité inférieure du palier arrière moteur, en remplacement du joint liège, équipe les moteurs des véhicules **C 35 B 25/637**, 2.5 litres Diesel.

Cette modification s'applique à partir du **Moteur n° : 1920 004 783**.



SECTION DU JOINT



Ce nouveau joint est en caoutchouc à variation de volume, adhésivé à une armature métallique.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 80-37 C

Le 4 Juillet 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

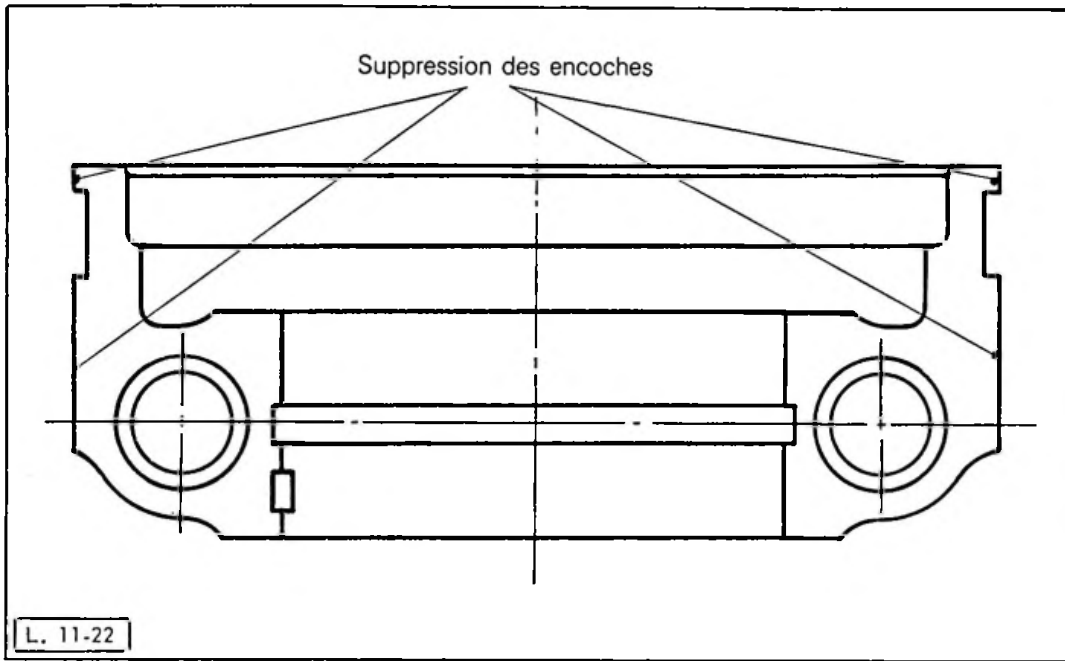
TOUS PAYS

VÉHICULES
C 35
2500 DIESEL
(BF série BG)

MOTEUR

Étanchéité inférieure
du palier arrière

Dans le même temps, suppression de l'usinage des deux encoches aux extrémités des chapeaux de paliers, côté face d'appui.



PIÈCE DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Joint d'étanchéité inférieure de palier arrière :	95 539 517

RÉPARATION

Le **nouveau joint** remplace l'ancien sur moteur 2,5 litres Diesel *exclusivement*.

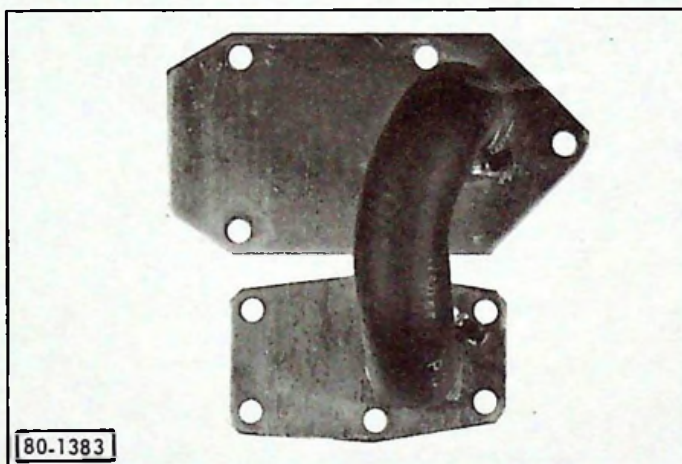
Il n'est pas possible de monter ce nouveau joint sur moteur 2,2 litres Diesel.

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Juillet 1980**, les moteurs **B 25/637** (C 35 2500 Diesel) sont équipés d'un pontet de circulation d'eau entre culasse et carter moteur.

N° du 1^{er} moteur équipé du pontet :
192 0006983



PIÈCES DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Plaque de fermeture arrière carter moteur :	95 547 861
Plaque de fermeture arrière culasse :	95 547 865
Raccord souple :	95 547 869
Collier de serrage (coeff. 2) :	7903 083 989

RÉPARATION

Couple de serrage des colliers : **3 à 3,5 m.daN**.
Sens de montage du raccord souple, indifférent.

NOTE TECHNIQUE

N° 80-38 C

Le 5 Septembre 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
 LE MAGASIN
 LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

VÉHICULES
C 35
2500 DIESEL
(BF série BG)

MOTEUR

Refroidissement
Circulation d'eau

CITROËN

AUTOMOBILES CITROËN

Société anonyme régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

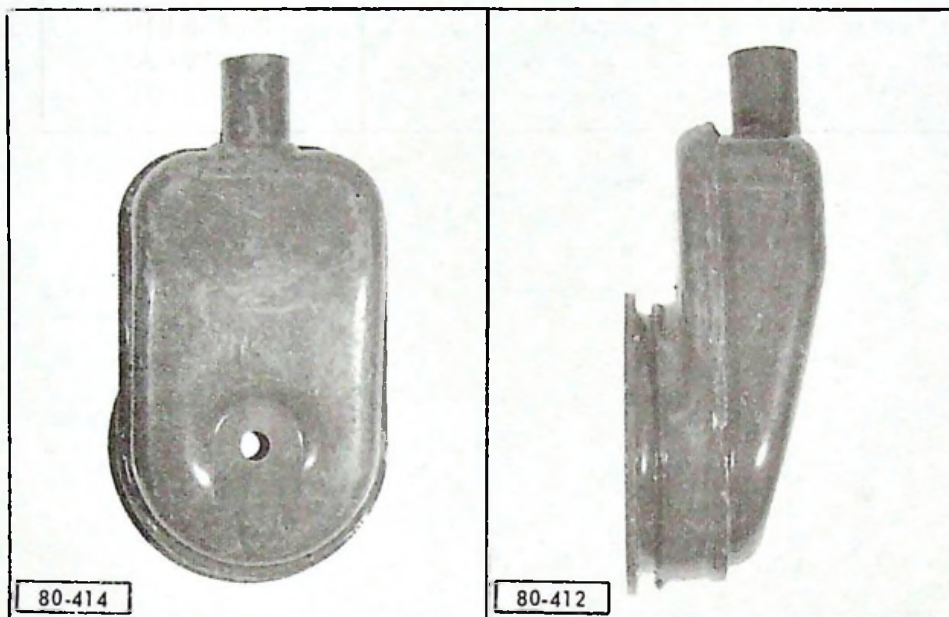
SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

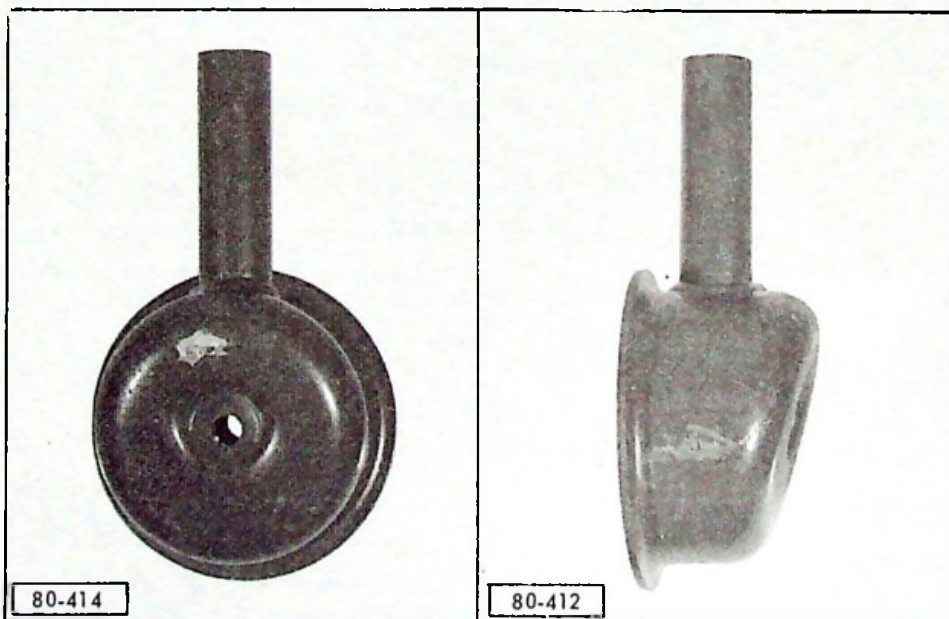
Depuis **Juillet 1980**, les moteurs **B 25/637** (C 35-2500 Diesel) sont équipés d'un nouveau reniflard d'huile.

N° du 1er moteur équipé du nouveau reniflard : **192000 8553**

NOUVEAU RENIFLARD



ANCIEN RENIFLARD



T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 80-39 C

Le 20 Octobre 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

VÉHICULES

C 35

2500 DIESEL

(BF série BG)

MOTEUR

Reniflard d'huile

Le **nouveau reniflard**, à volume augmenté et déshuileur intégré, améliore le déshuilage du circuit des gaz de carter.

La fixation et l'étanchéité du reniflard sont inchangées : vis de fixation, joint cuivre sous tête et joint caoutchouc entre groupe et reniflard.

PIÈCES DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Pièces nouvelles :	
- Reniflard :	95 551 345
Pièces inchangées (rappel) :	
- Vis de fixation TH 7 × 85 :	23 456 019
- Joint cuivre (7,2 × 12 × 1) :	5 412 030
- Joint caoutchouc (78 × 87 × 2,5) :	5 412 031

RÉPARATION

Le nouveau reniflard remplace l'ancien.

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Juillet 1980**, les moteurs types **B 25/637** des véhicules **C 35 2500 Diesel** sont équipés d'un ressort unique de rappel de soupapes d'admission et d'échappement, en remplacement des deux ressorts.

Cette modification s'applique à partir du **Moteur N° : 192 0007 237**.

Caractéristiques du nouveau ressort :

- ϕ intérieur : 25,2 mm
- ϕ extérieur : 34,2 mm
- Longueur à l'état libre : 50 mm.

NOTA : La rondelle d'appui inférieure et la cuvette supérieure ne sont pas modifiées.

PIÈCES DE RECHANGE :

DÉSIGNATION	N° P.R.
Ressort de soupape (coefficient 8) :	95 493 158

RÉPARATION :

Un ensemble de nouveaux ressorts peut se monter sur les culasses équipant les véhicules sortis antérieurement à la modification : (Moteurs B 22/615 (2200 Diesel) et B 25/637 (2500 Diesel).

IMPORTANT :

IL EST PROHIBÉ DE MONTER **INDIFFÉREMMENT** DES ANCIENS ET DES NOUVEAUX RESSORTS **SUR UNE MÊME CULASSE**.

NOTE TECHNIQUE

N° 80-41 C

Le 20 Octobre 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

**VÉHICULES
C 35
2500 DIESEL
(BF série BG)**

MOTEUR

**Ressorts de rappel
de soupapes**

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Progressivement, **depuis Octobre 1980**, les carters moteur des véhicules C 35 Essence sont modifiés :

- les chapeaux de palier de ligne d'arbre sont nouveaux : hauteur des bossages 64,5 mm, au lieu de 63 mm,
- les bagues de centrage des chapeaux dans le carter sont nouvelles : centrage $\phi = 16$ mm,
- les vis de fixation des chapeaux sont nouvelles : hauteur de la tête plus courte.

Ce qui entraîne la création :

- de nouveaux carters (centrages $\phi = 16$),
- de bagues de centrage,
- d'une patte de fixation de pompe à huile (sur palier n° 4),
- d'une patte de fixation de tube de crépine d'aspiration d'huile (sur palier n° 2).

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 81-42 C

Le 29 Janvier 1981

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

**VÉHICULES
C 35
ESSENCE
(BF série BC)**

**MOTEURS
ESSENCE
2 litres**

**CARTER MOTEUR
Fixation de la
pompe à huile**

PIECES DE RECHANGE :

Les carters moteur P.R. seront équipés des bagues de centrage $\phi = 16$ mm, les chapeaux de paliers sont modifiés : ils seront fournis avec les nouvelles pattes (fixation de la pompe à huile et de la crépine).

Ces carters moteur peuvent remplacer les modèles précédents.

Pièces nouvelles	N° P.R.
Patte de fixation de la pompe à huile :	95 559 862
Patte de fixation de la crépine :	95 559 863
Vis de fixation des chapeaux de paliers (M 12 x 125) L = 73 mm :	95 552 748
Pompe à huile complète (avec patte) :	95 559 865
Carter moteur (avec pattes) (<i>remplace modèle précédent</i>) :	95 567 414

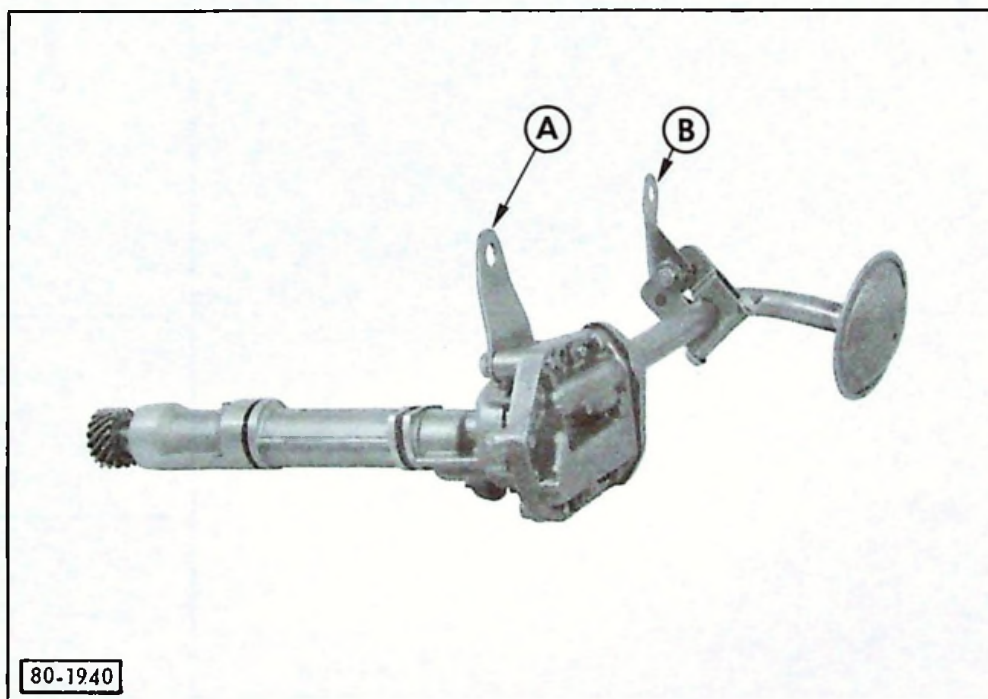
NOTA : La pompe à huile change de référence suite, au montage de la patte adaptée au chapeau de palier.

REPARATION :

Lors du remontage de la pompe à huile, s'assurer de la conformité du montage : pattes de fixation correspondant aux chapeaux de paliers.

Montage :

- positionner la pompe à huile par la vis pointeau,
- « approcher » les fixations de la crépine **B** sur le palier N° 2,
- serrer la patte **A** sur le palier N° 4,
- serrer définitivement toutes les vis de fixation.



80-1940

IMPORTANT : Toujours amorcer le circuit de graissage avant la mise en route du moteur, après intervention.

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Progressivement, **depuis Octobre 1980**, les carters moteur des véhicules C 35 Diesel, moteurs 2,2 litres - moteurs 2,5 litres sont modifiés :

- les chapeaux de palier de ligne d'arbre sont nouveaux,
- les bagues de centrage des chapeaux dans carter sont nouvelles : centrage $\phi = 16$ mm,
- les vis de fixation des chapeaux sont nouvelles.

Ce qui entraîne les modifications spécifiques suivantes :

Moteur 2,2 litres

Chapeaux de paliers :

- nouveau chapeau de palier n° 1 (hauteur = 64 mm)
- les chapeaux de palier n° 2 et n° 4 conservent les bossages de hauteur 63 mm.

Pompe à huile :

La hauteur des bossages étant conservée, la fixation de la pompe est inchangée.

Carter moteur + pistons : N° P.R. inchangé.

Groupe embiellé : N° P.R. inchangé.

Moteur 2,5 litres

Chapeaux de paliers :

Sur les chapeaux de paliers n° 2 et n° 4, la hauteur des bossages de fixation de pompe à huile est de 64,5 mm.

Pompe à huile :

Suite aux nouveaux paliers, les pattes de fixation de pompe sont adaptées à ceux-ci.

Carter moteur + pistons : N° P.R. inchangé.

Groupe embiellé : N° P.R. inchangé.

Le carter moteur et le groupe embiellé P.R. seront fournis avec les nouvelles pattes (fixation de la pompe à huile et de la crépine).

Ces carters moteur peuvent remplacer les modèles précédents.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 81-43 C

Le 29 Janvier 1981

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

**VÉHICULES
C 35 DIESEL
(BF série BD)
(BF série BG)**

**MOTEURS DIESEL
2,2 litres
2,5 litres**

**CARTER MOTEUR
Fixation de la
pompe à huile**

PIECES DE RECHANGE :

Pièces nouvelles		N° P.R.
Pompe à huile complète (avec patte) :		95 554 447
Patte de fixation de la crépine :		95 559 863
Patte de fixation de la pompe :		95 559 862
Moteur 2,5 litres	Groupe embiellé (KS) :	95 569 130
	Groupe embiellé (AEF) :	95 569 131
	Carter moteur + pistons (KS) :	95 569 132
	Carter moteur + pistons (AEF) :	95 569 133

Remplacent les modèles précédents

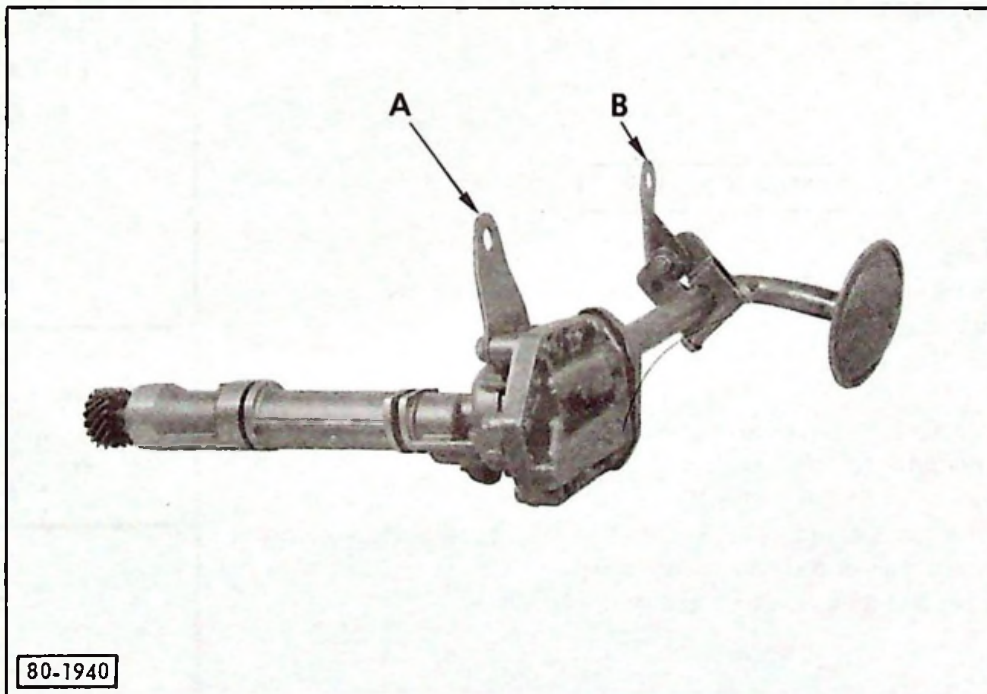
NOTA : La pompe à huile complète change de référence suite au montage de la nouvelle patte.

REPARATION :

Lors du remontage de la pompe à huile, s'assurer de la conformité du montage : pattes de fixation correspondant aux chapeaux de paliers.

Montage :

- positionner la pompe à huile par la vis pointeau,
- « approcher » les fixations de la crépine **B** sur le palier N° 2,
- serrer la patte **A** sur le palier N° 4,
- serrer définitivement toutes les vis de fixation.

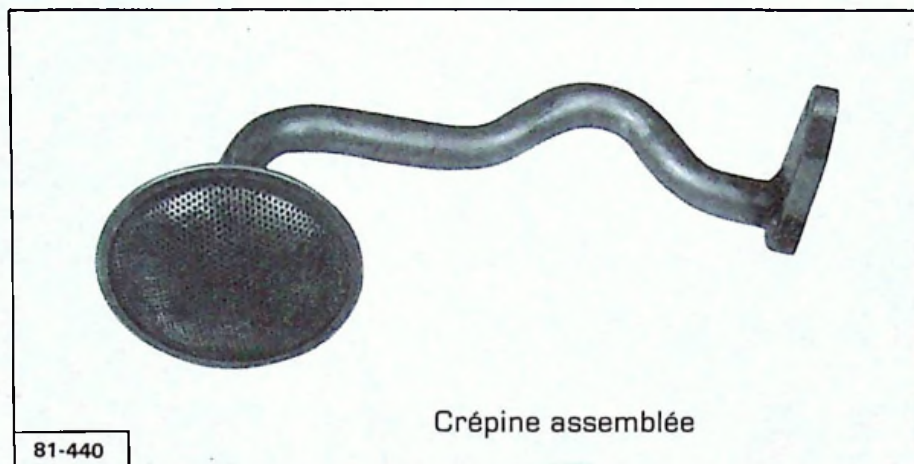


IMPORTANT : Toujours amorcer le circuit de graissage avant la mise en route du moteur, après intervention.

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

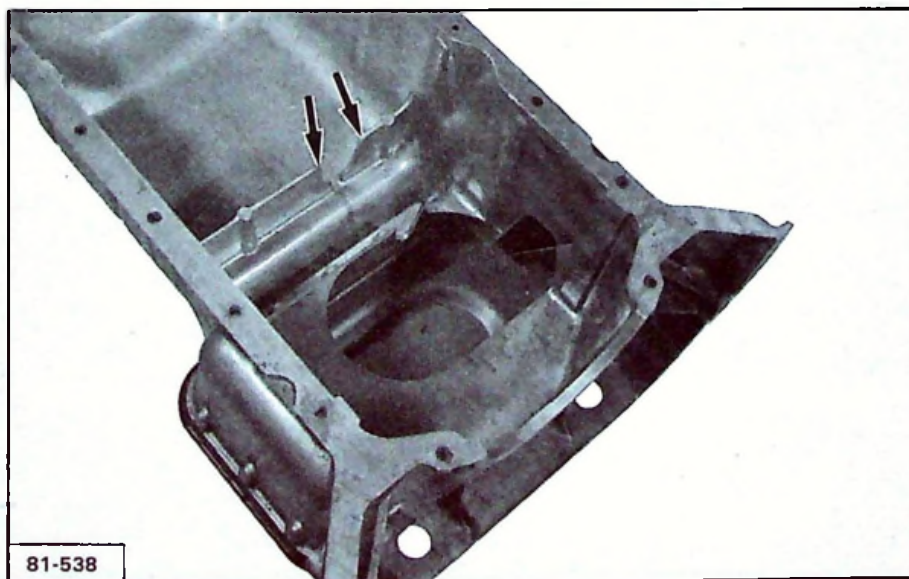
Depuis Avril 1981, (N° moteur 1 921 007 983), les pompes à huile sont équipées d'un tube de crépine d'aspiration coudé en forme de col de cygne.



REPARATION

La nouvelle crépine, N° P.R.: 95 554 440 peut remplacer l'ancienne (N° 5 502 278).

ATTENTION : Au montage, s'assurer qu'il existe une garantie entre le tube de crépine et la nervure du carter inférieur. Au besoin, assurer le passage en sectionnant la nervure.



NOTE TECHNIQUE

N° 81-45 C

Le 5 Mai 1981

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

VÉHICULES

C 35

2500 DIESEL

MOTEUR

Pompe à huile

**SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Dépuis Mai 1981, N° moteur 1 921 010 421, les moteurs Diesel 2,5 litres sont équipés d'un joint de culasse de fourniture REINZ, repéré : **B 25**, sur la languette centrale du joint.

PIECES DE RECHANGE

PIECE NOUVELLE	N° P.R.
Joint de culasse REINZ :	95 494 183

REPARATION

Le joint CURTY peut être remplacé par le joint REINZ (serrage de la culasse inchangé).

MONTAGE (RAPPEL) :

Joint CURTY : huile de lin sur les deux faces.
Joint REINZ : à sec.

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 80-46 C

Le 25 Mai 1981

Cette note concerne

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

VÉHICULES

C 35

2500 DIESEL

MOTEUR

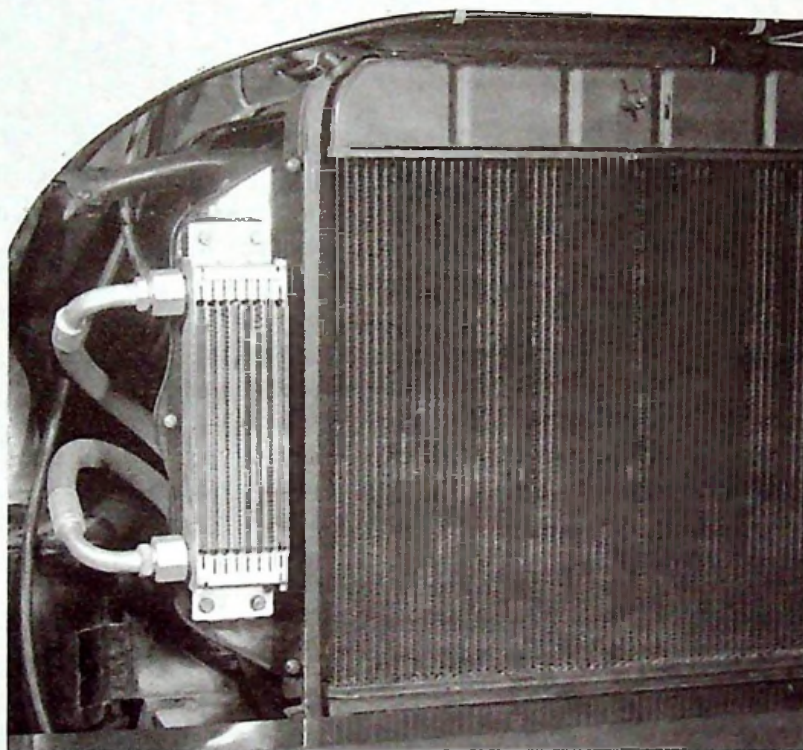
Joint de culasse

**SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis le **numéro de châssis : 1 BG 8993**,
numéro d'organisation : WF 86 542 (deuxième quinzaine de
Mai 1981),

le refroidissement de l'huile moteur est amélioré par l'adjonction d'un
réfrigérateur d'huile, placé à droite du radiateur.



MODIFICATIONS.

Cette nouvelle solution entraîne les modifications suivantes :

- nouveau support de filtre à huile, équipé de douilles,
- création de tubes de liaison de support de filtre à huile à réfrigérateur,
- nouveau radiateur de refroidissement moteur (tubes acier),
- suppression de la plaque de fermeture montée précédemment à l'emplacement du réfrigérateur,
- suppression du thermo-contact d'huile,
- suppression du voyant de température critique au tableau de bord et modification du faisceau électrique correspondant.

T.S.V.P.

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 81-47 C

Le 15 Juin 1981

Cette note concerne

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

**VÉHICULES
C 35
2500 DIESEL
(BF série BG)**

MOTEUR

Circulation d'huile

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	N° P.R.
Support de filtre à huile assemblé :	5 418 512
Tube de liaison :	5 447 637
Tube de liaison :	5 447 638
Radiateur (IPRA) :	5 449 245

REPARATION.

Le montage du réfrigérateur d'huile n'est possible sur les véhicules antérieurs à la modification, que si la pompe à huile est équipée d'une crépine d'aspiration à col de cygne. (Voir Note Technique N° 81-45 C).

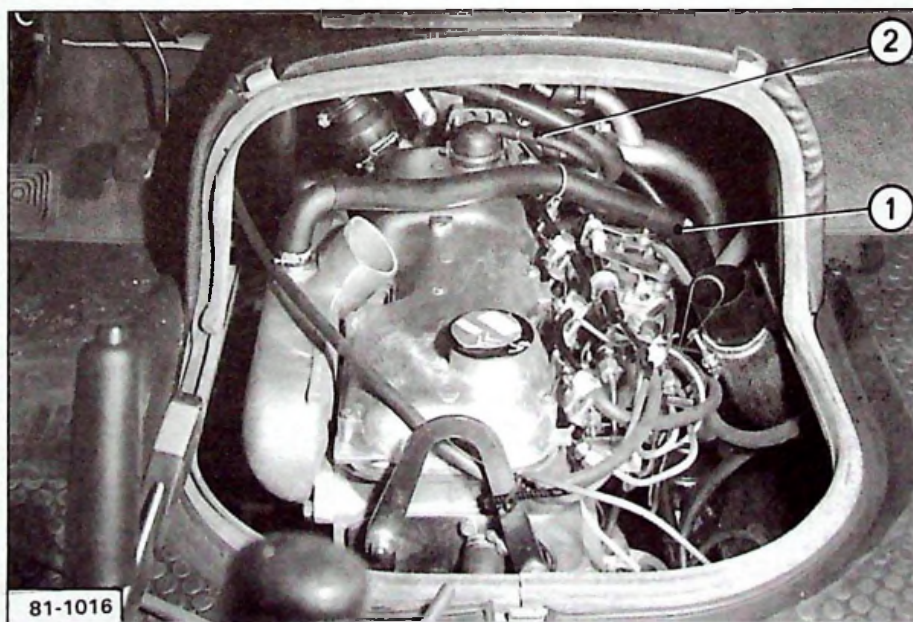
**SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Juillet 1981** (Numéro d'organisation P.R. : **WF 86 542**),
(numéro moteur 192 10 13021), les moteurs Diesel 2500 sont
équipés d'une nouvelle culasse, de nouvelles soupapes et d'un couvre-
culasse fixé en 7 points.

Le recyclage des gaz de carter est inchangé :

- canalisation **①** du "reniflard" carter moteur à tubulure d'admission,
- canalisation **②** de couvre-culasse à filtre à air.



T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 81-48 C

Le 15 Septembre 1981

Cette note concerne

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

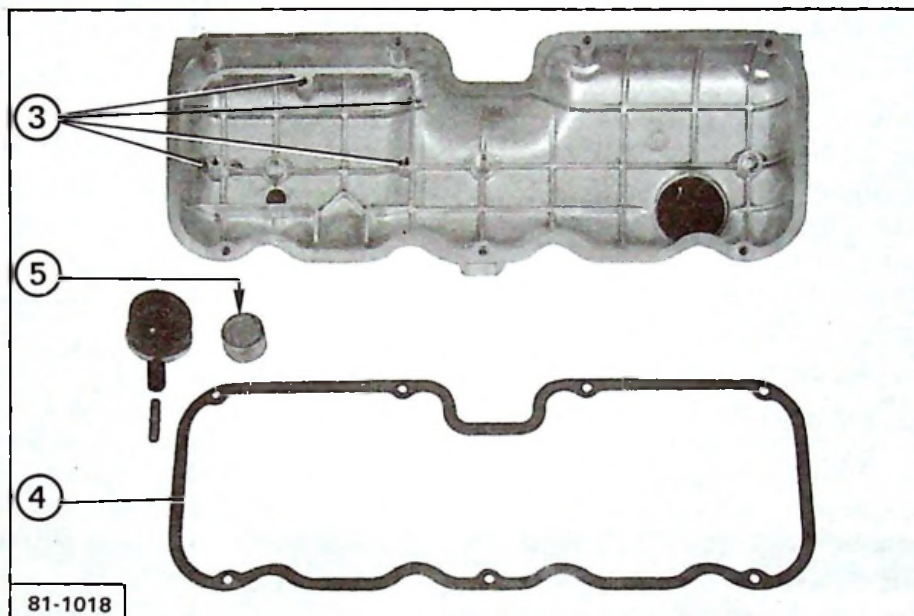
**VÉHICULES
C 35
2500 DIESEL**

MOTEUR

- Culasse
- Soupapes
- Couvre-culasse
- Recyclage des gaz de carter

PIECES NOUVELLES :

- **Culasse** : identifiable par la fixation du couvre-culasse en 7 points.
La cote d'emmanchement des sièges de soupapes est modifiée de 0,5 mm pour recevoir les soupapes à épaisseur de tête augmentée.
 - **Soupapes admission et échappement** : épaisseur de tête + 0,5 mm.
 - **Couvre-culasse** : fixation en 7 points et présence de trous taraudés (3) , non utilisés.
- L'étanchéité du couvre-culasse est réalisée par un joint (4) dont une face est graphitée (couleur noire) afin d'éviter le collage du joint sur la culasse, ne pas essuyer le joint.
- Le bouchon de remplissage est identique à la GSA.
 - Le couvre-culasse est équipé d'un tamis (5) à la partie supérieure.

**REPARATION - INTERCHANGEABILITE :**

- Le montage de nouvelles soupapes sur une ancienne culasse est prohibé (risque de contact soupapes-pistons).
 - Le montage d'anciennes soupapes sur une nouvelle culasse est prohibé (taux de compression diminué).
- Le retrait des soupapes est inchangé : 0,7 à 0,9 mm.

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

C 35 Essence

N° 83 - 52 C - AT

DIFFUSION :

TOUS PAYS

Circuit de refroidissement moteur

Le 21 Février 1983

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050**

Depuis **Novembre 1982**, les moteurs des véhicules C 35 Essence sont équipés d'un **nouveau régulateur thermostatique taré à 86° C, au lieu de 79° C.**

Cette modification s'applique à partir du n° moteur :

B 20/164 : 1 70 100 57 70

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Régulateur thermostatique (86° C) :	95 588 361

REPARATION

A épuisement du stock, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que le nouveau régulateur thermostatique.

Le régulateur thermostatique 86° C se monte en lieu et place de l'ancien.

CITROËN SERVICES A LA CLIENTELE
Département Technique Après-Vente**NOTE TECHNIQUE****ATELIER****C35****1**

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

C 35 moteur 2500 DIESEL**N° 1 - AT**

DIFFUSION :

FRANCE**Equipement d'Injection****Le 27 Juin 1983****CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900**

Depuis **Juillet 1983**, les moteurs diesel 2,5 litres type B 25/637, peuvent être équipés d'un équipement d'injection de fourniture **BOSCH**, le montage de l'équipement **ROTO-DIESEL** étant maintenu en parallèle:

1. CARACTERISTIQUES

Pompe d'injection : BOSCH VA 4/9 M 2000 CR 406
0460 394 043 BF 120

Porte-injecteur : BOSCH KB 50 S 621 13

Injecteur : BOSCH DN OSD 189

Filtre à gazole : - Type PURFLUX CP 31 AD KL
- Référence PURFLUX n° 661 081 895

Cartouche filtrante : PURFLUX C 180

- Cuve de filtre métallique

- Cartouche filtrante à capacité augmentée, améliorant le fonctionnement par temps froid.

2. REGLAGES ET COMMANDES :

Avance initiale à l'injection : 0,73 mm ou 9° avant le PMH piston moteur
levée de piston de pompe : 0,45 mm


Régulation de pompe, à vide : 4450 ± 50 tr/mn moteur

Régulation en charge : 4000 tr/mn moteur

Régime de ralenti : 725 ± 25 tr/mn

Ralenti accéléré : par sonde thermostatique

Tarage des injecteurs : 130 \pm 5 bars

Arrêt pompe : - par stop électrique, intégré à la pompe
- manuel, en agissant sur le levier 

Entretien : Remplacement de la cartouche de filtre à gazole tous les 15 000 km.

3. MODIFICATION ANNEXES.

Le montage de l'équipement d'injection BOSCH, entraîne les modifications suivantes :

- Moteur : plaque de distribution "2 trous" pour fixation de la pompe d'injection.
- Positionnement de la jauge à huile adapté
- Canalisations de carburant spécifiques
- Faisceau de tubes d'injecteurs spécifiques.

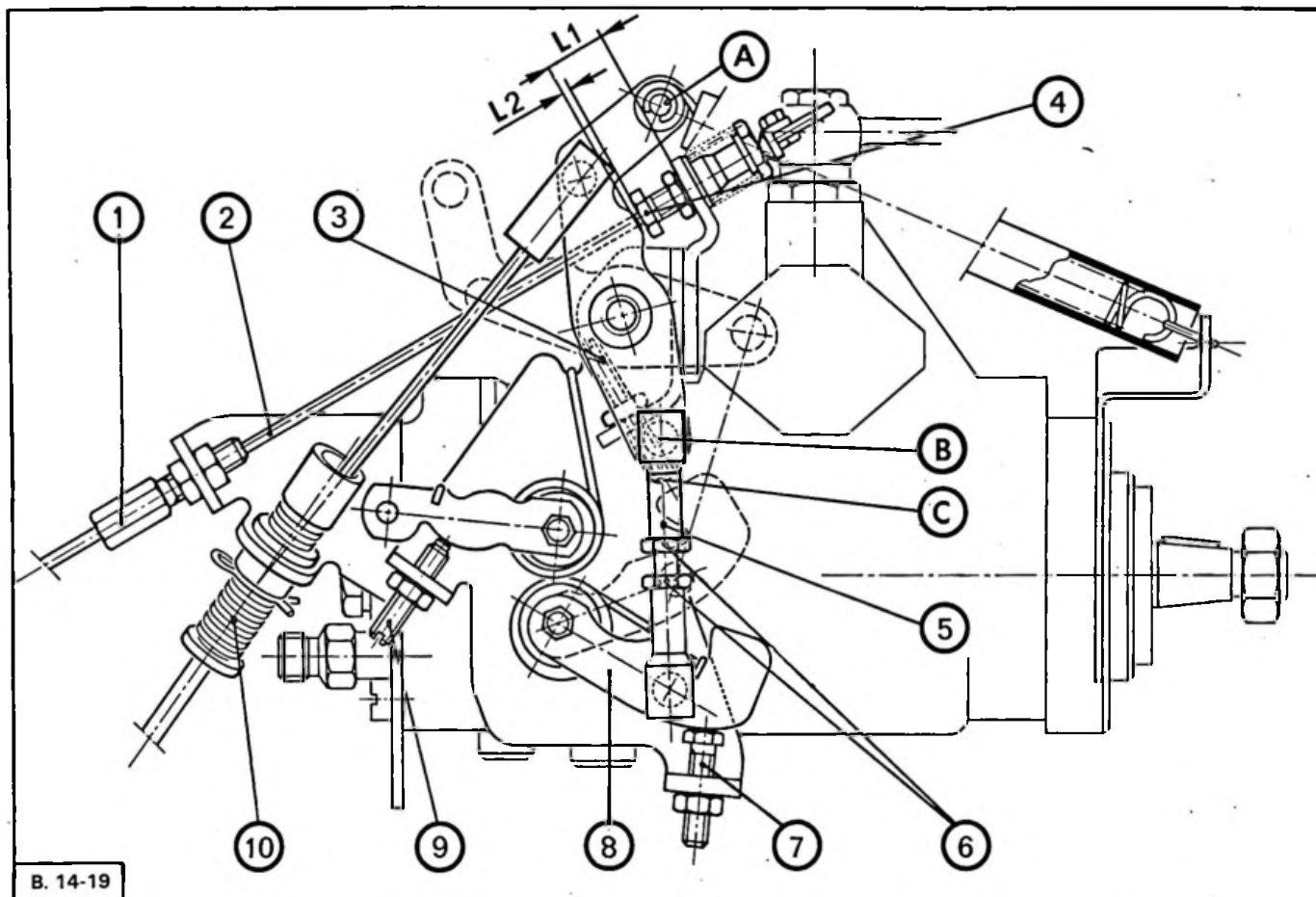
4. PIECES DE RECHANGE

Les pièces spécifiques à l'équipement BOSCH sont répertoriées dans les micro-fiches (à paraître) des Pièces de Rechange.

5. REPARATION

Les opérations de dépose et pose et de calage de la pompe sont décrites dans la gamme Opération n° BF.Di. 144-0 incluse dans la mise à jour n° 6 du Manuel de Réparation N° MAN 006400.

Réglages des commandes : (Valable pour la Révision aux 1000 km).



Le moteur étant chaud :

a) **Ralenti accéléré** : vérifier que le câble (2) est libre (sans tension) sinon, agir sur le tendeur de gaine (1) de façon à libérer le câble.

b) **Ralenti "normal"** : la vis du conjoncteur-disjoncteur du circuit de frein étant desserrée (1/2 tour),

- décrocher le ressort de rappel en (A),
- décrocher la biellette d'accélération (5) en (B).

Le régime de rotation doit être de $725 \text{ tr/mn} \pm 25 \text{ tr/mn}$. Sinon, agir sur la vis de butée (7) et serrer le contre-écrou.

Cette opération est facilitée lorsque le véhicule est sur un pont élévateur.

- Accoupler la biellette d'accélération (5), en (B)
- Vérifier que $L1 = 14 \text{ }^{+1}_0$ sinon, désaccoupler la biellette (5) et après avoir desserré les

contre-écrous (6) visser ou dévisser la biellette pour obtenir la condition $L1 = 14 \text{ mm}$.

Le levier d'accélération (8), étant en appui sur la vis-butée (7) s'assurer que le jeu $L2 = 0,1$ à $0,4 \text{ mm}$ sinon débloquer le contre-écrou et agir sur (4) pour obtenir cette condition.

Accrocher le ressort de rappel en (A).

c) **Câble de commande d'accélérateur** : Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur : le levier (8) doit être en butée sur l'extrémité de la vis (3), sinon déplacer l'agrafe dans les gorges de la butée de gaine (10).

Remarque : Les réglages des vis (3) (butée d'accélérateur) et (9) (stop) ne doivent jamais être modifiés.

CITROËNSERVICES A LA CLIENTELE
Département Technique Après-Vente**NOTE TECHNIQUE****ATELIER****C35****1**

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

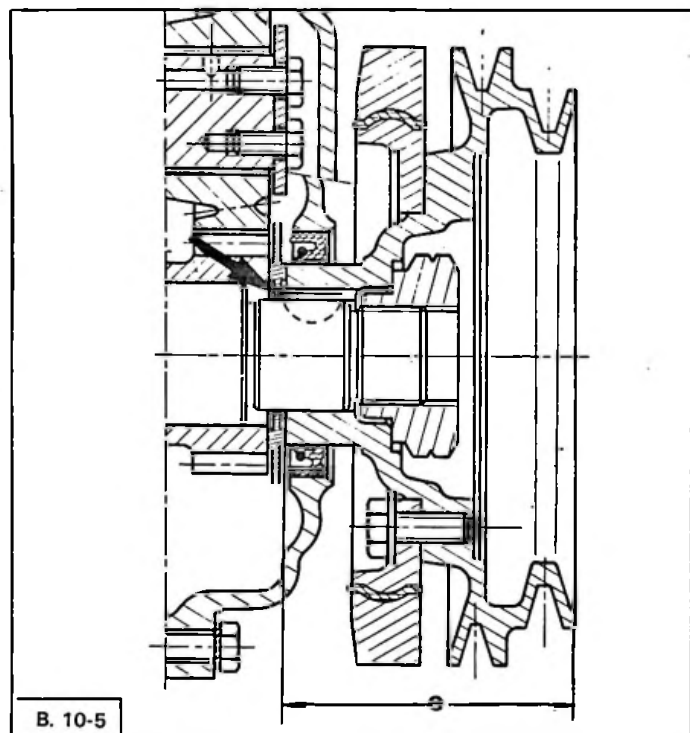
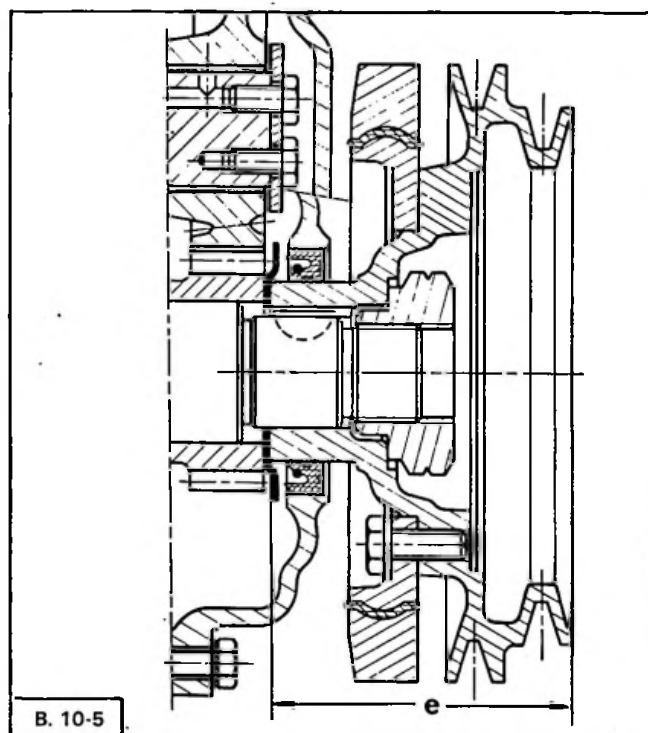
C 35 DIESEL 2,5 litres**N° 2 - AT**

DIFFUSION :

FRANCE**Poulie de commande sur vilebrequin****Le 6 Juin 1983****CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900**

Depuis Mars 1983, numéro moteur 1 921 035 124 le montage de la poulie de commande sur le vilebrequin moteur est modifié :

La clavette disque de poulie est maintenue, lors de la mise en place de la poulie, par une entretoise d'épaisseur 6 mm (→); ce qui évite son basculement.

**NOUVELLE DISPOSITION****ANCIENNE DISPOSITION**

L'augmentation de l'épaisseur de l'entretoise 6 mm (au lieu de 1 mm précédemment) entraîne la diminution de l'épaisseur de la poulie : 81,1 mm, au lieu de 86,2 mm.

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION DES PIECES NOUVELLES	N° P.R.
Poulie de vilebrequin (e = 81,1 mm)	5 478 206
Entretoise (épaisseur : 6 mm)	95 582 702

REPARATION

L'appariement poulie/entretoise doit être respecté afin de conserver un bon alignement des poulies :

- Poulie épaisseur (e) 86,2 mm → déflecteur 1 mm
- Poulie épaisseur (e) 81,1 mm → entretoise 6 mm.

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

**C 35 Moteur Diesel
2,5 litres**

N° 3

DIFFUSION :

TOUS PAYS

Régulateur thermostatique

Le 19 Décembre 1983

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900**

Depuis **Juillet 1983**, N° d'organisation : **WF 105729**, les moteurs Diesel 2,5 litres sont équipés d'un régulateur thermostatique dont le tarage est modifié :

Température d'ouverture **86° C** , au lieu de 72° C

PIECE DE RECHANGE :

DESIGNATION	N° P.R.
Régulateur thermostatique 86° C	95 600 496

NOTA : Le régulateur thermostatique 72° C n'est plus fourni par le Département des Pièces de Rechange.

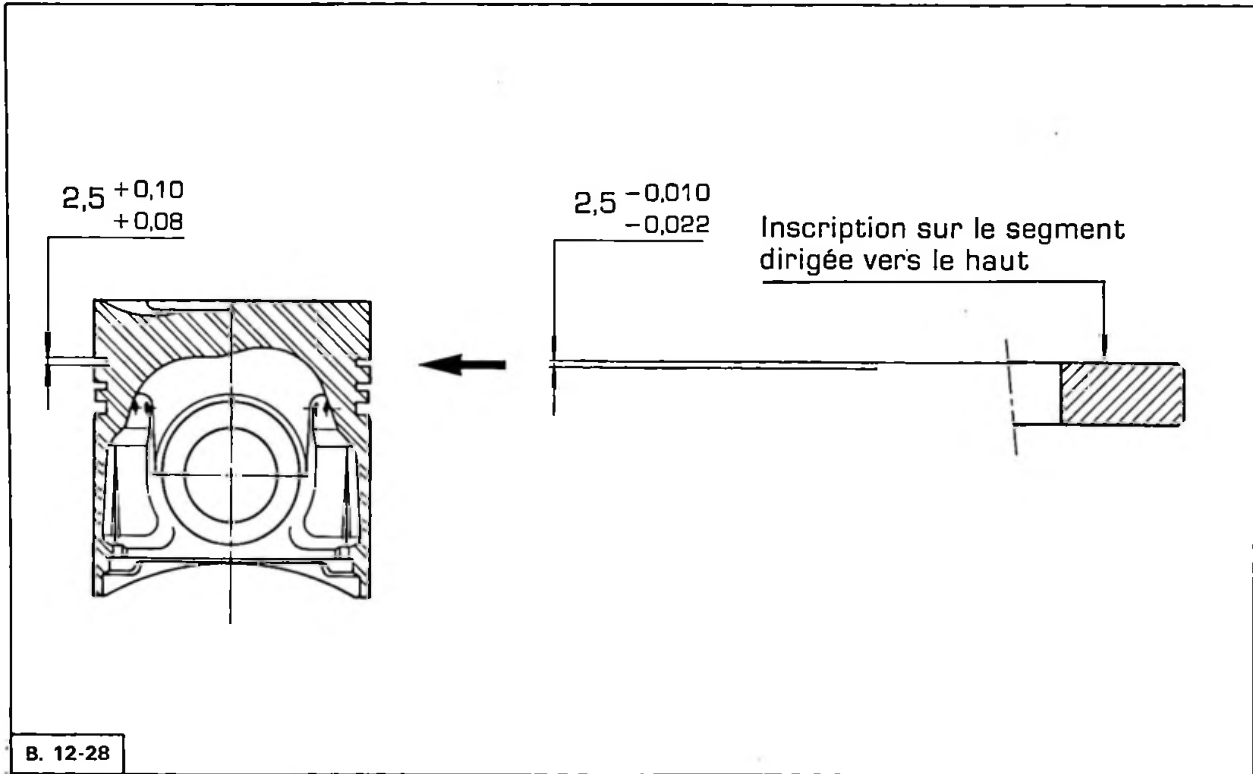
REPARATION :

Lors d'intervention sur le moteur, et particulièrement lors de son échange, il est recommandé de procéder au montage d'un régulateur thermostatique taré à 86° C.

Cette modification est aussi applicable aux moteurs Diesel 2,2 litres.

PISTONS-SEGMENTS :

Depuis le Numéro moteur 1 921 046 543 [MAI 1984], le segment d'étanchéité n° 1 "coup de feu" est modifié, sa hauteur est augmentée : $h = 2,5 \text{ mm}$, au lieu de 2 mm .
La gorge correspondante du piston est usinée pour recevoir le nouveau segment.
Les autres segments ne sont pas modifiés.

**PIECES DE RECHANGE.**

DESIGNATION	N° P. R.
Jeu de 4 pistons (et segments) "série" :	95 611 215
Jeu de segments : $\phi = 93 \text{ mm}$:	95 606 321
$\phi = 93,25 \text{ mm}$:	95 599 950
$\phi = 93,50 \text{ mm}$:	95 599 952
$\phi = 93,75 \text{ mm}$:	95 599 954

REPARATION :

Pour assurer la réparation, les anciens segments ($h = 2 \text{ mm}$) continueront à être fournis.
Les pistons aux cotes réparation, ($+ 0,25$, $+ 0,50$, $+ 0,75 \text{ mm}$) seront fournis avec la nouvelle segmentation.

NOTA : Le jeu à la coupe des segments est inchangé = $0,20$ à $0,45 \text{ mm}$.

Marquage des segments : $\phi = 93 \text{ mm}$ = 2 traits jaunes
 $\phi = 93,25 \text{ mm}$ = 2 traits verts
 $\phi = 93,50 \text{ mm}$ = 2 traits blancs
 $\phi = 93,75 \text{ mm}$ = 2 traits violets

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Novembre 1978, les moteurs des véhicules C 35 Diesel sont équipés d'un nouveau disque d'embrayage à moyeu amortisseur modifié.

Cette modification s'applique à partir du n° moteur :

Moteur Diesel

B 22/615 - n° 0718017950

PIECE NOUVELLE

DESIGNATION	N° P.R.
Disque d'embrayage	75 491 920

REPARATION

A épuisement du stock, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que le nouveau disque d'embrayage qui peut se monter indifféremment sur un véhicule à moteur Essence ou Diesel.

NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 22 C

Le 23 Novembre 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER

LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35

(BF série BD)

(BF série BC)

MOTEUR

EMBRAYAGE

Disque d'embrayage

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

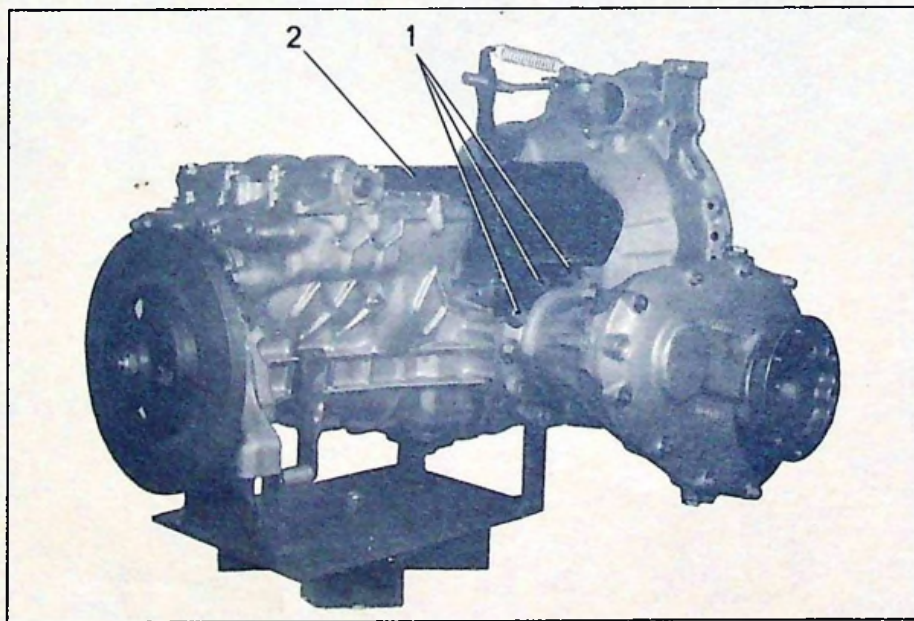
A partir de la boîte de vitesses n° 0 109 010 951 les vis de fixation (1) du support de boîte de vitesses (2) sont :

- 1°) Imprégnées de LOCTITE 572 (Réf. PR : ZC. 9 851 106 U)
- 2°) Munies d'une rondelle contact n° 22 906 019, sous tête
- 3°) Serrées au couple de 50 à 55 m.N (5 à 5,5 m.kg)

REPARATION :

La solution ci-dessus doit être appliquée lors de toute intervention sur la boîte de vitesses.

12 438



NOTA : Ci-joint un intercalaire pour NOTES D'INFORMATION à insérer dans le classeur n° 605.



NOTE
D'INFORMATION

N° 1 C

Le 12 Février 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES

TOUS PAYS

VEHICULES

C 32 - C 35
Tous Types

C 32
(BF série BB)

C 35
(BF série BC)
(BF série BD)

BOITE DE VITESSES

Fixation du support
de boîte de vitesses



SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Une détérioration prématurée des gaines d'étanchéité de transmission, côté roues, peut être provoquée par un braquage excessif du véhicule.

Sur les véhicules sortis antérieurement au numéro d'organisation WF 000 8535, lors d'un passage en atelier (ou d'un échange de gaines d'étanchéité), il y a lieu de procéder systématiquement aux opérations ci-après :

- Remplacement de la butée de braquage,
- Remplacement du contre-écrou de la butée de braquage,
- Réglage de l'angle de braquage.

PIECES DE RECHANGE.

Le Département des Pièces de Rechange ne fournit plus que les nouvelles pièces.

DESIGNATION	N° P.R.	COEFF
Butée de braquage	5 477 364 R	2
Contre-écrou	25 262 019 N	2

REPARATION.

L'angle de braquage doit être limité à $43^{\circ} - \frac{0}{10}$ (roue intérieure au virage).

**NOTE
D'INFORMATION**

N° 3 C

Le 21 Janvier 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 32
(BF série BB)

C 35
(BF série BC)
(BF série BD)

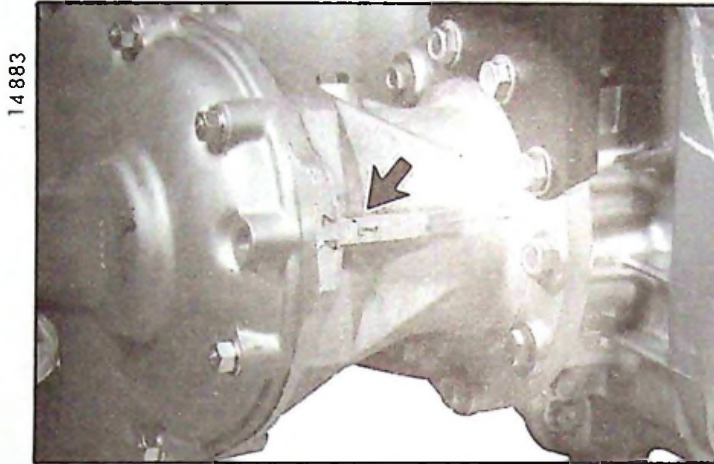
TRANSMISSIONS

Gaines d'étanchéité
(côté roues)

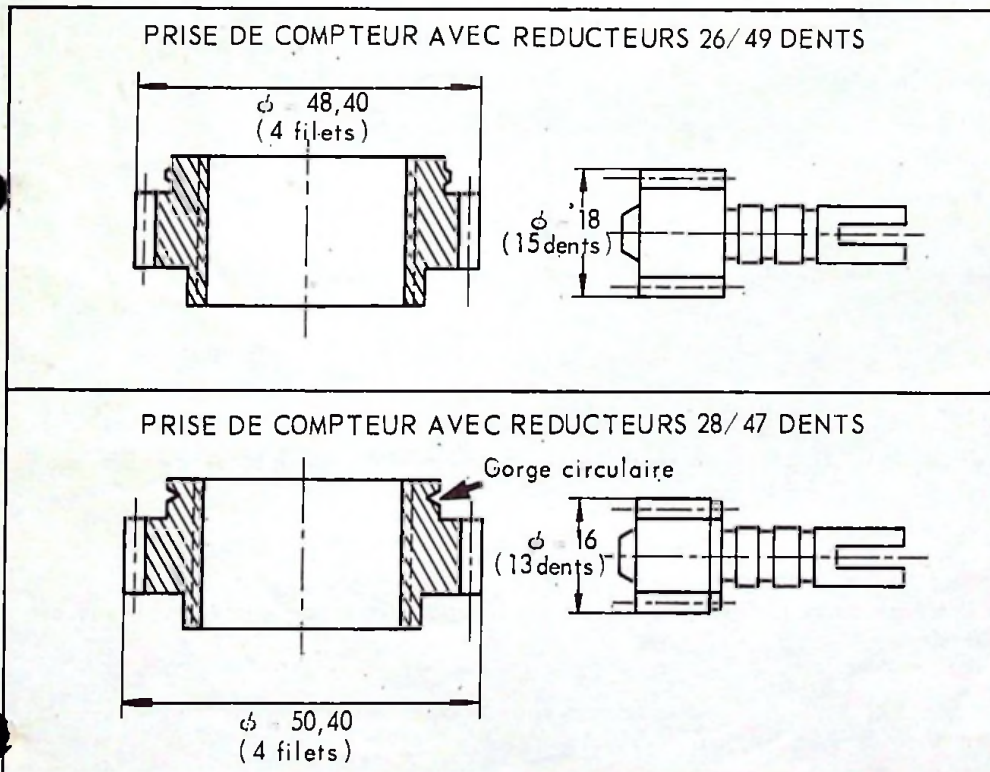
I. BOITE DE VITESSES

Depuis Mai 1976 (N° d'organisation 00 WF. 15577) la boîte de vitesses est modifiée (premier N° de médaille B.V. : 011 000 015).

La nouvelle boîte de vitesses est repérée par «L 47» frappé à froid sur les carters des réducteurs.



La démultiplication des réducteurs latéraux est de : 28/47.
Le couple vis-pignon de compteur correspondant est de : 4/13.
La vis à 4 filets du couple de compteur ($\phi = 50,40$ mm) est repérée par une gorgue circulaire.



Le 16 Juin 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

C 35 ESSENCE
(BF série BC)

C 35 DIESEL
(BF série BD)

BOITE DE VITESSES
EMBRAYAGE

Réducteurs
Butée d'embrayage

T.S.V.P.

Vitesses	Rapports de la boîte	Couple conique	Réducteurs	Démultiplication totale	Vitesse en km/h à 1000 tr/mn moteur
1	12/39 = 3,250	8/35 (4,375)	28/47 (1,678)	23,867	5,47
2	19/32 = 1,684			12,368	10,56
3	30/34 = 1,133			8,323	15,69
4	37/27 = 0,730			5,359	24,37
M.AR	13/22 × 22/41 = 3,154			23,168	5,67

NOTA : Les vitesses à 1000 tr/mn moteur sont données pour des pneumatiques MICHELIN 195-16 XCA, dont la circonférence de roulement sous charge est de 2,177 m.

La boîte de vitesses avec démultiplication des réducteurs latéraux de 26/49, équipant les véhicules C 32 - C 35 sortis entre Mars 1974 et Mai 1976, devient Option.

Démarrage en côte, avec remorque de 1250 kg (Véhicules équipés de la nouvelle boîte de vitesses) :

- C 35 Essence (BF série BC) pente 12%
- C 35 Diesel (BF série BD) pente 11,5%

PIECES NOUVELLES

DESIGNATION	N° P.R.
Boîte de vitesses complète	5 464 282 V
Pignon de prise de compteur (roue)	5 464 960 P
Ecrou de pignon d'attaque	5 464 962 L
Réducteur gauche complet	5 464 280 Y
Réducteur droit complet	5 464 285 C
Pignon arbré gauche	5 464 276 E
Pignon arbré droit	5 464 287 Z
Roue	5 464 277 R

II. EMBRAYAGE

Depuis Mars 1976 (N° d'organisation 00 WF 13 624), les véhicules C 35 sont équipés d'une butée d'embrayage auto-centreuse.

REPARATION

Il est possible de remplacer une ancienne butée par une nouvelle, à condition de remplacer également le ressort de rappel de la butée.

PIECES NOUVELLES

DESIGNATION	N° P.R.
Butée d'embrayage	5 429 379 P
Ressort de rappel	5 429 378 D

**SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Les deux fiches ci-jointes, réalisées sous forme de tableaux, rappellent les possibilités d'identification des boîtes de vitesses équipant les véhicules de base, ainsi que les principales Pièces de Rechange spécifiques.

T.S.V.P.

**NOTE
D'INFORMATION**

N° 80-13 C

Le 5 Septembre 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
 LE MAGASIN
 LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

VÉHICULES

C 35

**Tous Types
(BF série BC)
(BF série BD)
(BF série BG)**

BOÎTE DE VITESSES

**Identification des
boîtes de vitesses**

VÉHICULES C 35 ESSENCE TOUS TYPES ET DIESEL 2,2 litres (B 22/615)

IDENTIFICATION DES BOÎTES DE VITESSES

MONTE DES PNEUMATIQUES	COULEUR ÉTIQUETTE MÉDAILLE	N° DE SÉQUENCE BOÎTE DE VITESSES	COUPLE CONIQUE	RAPPORT PIGNONS DE COMPTEUR	RÉDUCTEURS
195.16 X CA ou 205.16 X C1	JAUNE	282 (ancienne séquence:110)	8 X 35	4 X 13	28/47

VÉHICULES C 35 DIESEL 2,5 litres (B 25/637)

MONTE DES PNEUMATIQUES	COULEUR ÉTIQUETTE MÉDAILLE	N° DE SÉQUENCE BOÎTE DE VITESSES	COUPLE CONIQUE	RAPPORT PIGNONS DE COMPTEUR	RÉDUCTEURS
195.16 X CA	VERTE	284	9 X 35	4 X 12	28/47
205.16 X C1	BLEUE	283		6 X 17	

NOTA : Les couples coniques 9 X 35 possèdent un repère, côté disque de frein de secours.

VÉHICULES C 35 T.T. ESSENCE et DIESEL

IDENTIFICATION P.R. DES PIÈCES B.V. SPÉCIFIQUES

VÉHICULES	RÉDUCTEURS	PNEUMATIQUES	ÉCROU DE PIGNON D'ATTAQUE	PIGNON DE PRISE DE COMPTEUR	COUPLE CONIQUE	ARBRE DE COMMANDE	BUTÉE D'EMBRAYAGE
C 35 ESSENCE T.T. et DIESEL 2.2 litres	26/49 (→ Mai 1976)	195.16 X CA	4 filets $\phi = 48.40$ N° P.R. 5 435 614	15 dents $\phi = 18$ N° P.R. 5 435 615	8 X 35 N° P.R. 5 413 878	L = 296 mm N° P.R. 5 411 402	L = 125,5 mm N° P.R. 5 429 379
	28/47	ou 205.16 X C1	4 filets $\phi = 50.40$ N° P.R. 5 464 962	13 dents $\phi = 16$ N° P.R. 5 464 960			
C 35 DIESEL 2,5 litres	28/47	195.16 X CA	4 filets $\phi = 50.40$ N° P.R. 5 464 962	12 dents $\phi = 15.70$ N° P.R. 75 520 837	9 X 35 N° P.R. 75 520 835 Repère, côté disque freins de secours	L = 318 mm N° P.R. 75 520 836	L = 149,5 mm N° P.R. 75 492 172
		205.16 X C1	6 filets $\phi = 45$ N° P.R. 75 532 076	17 dents $\phi = 21,4$ N° P.R. 75 532 072			

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Juin 1977, l'étanchéité du couvercle supérieur de la boîte de vitesses est assurée par le montage d'un joint papier.

1^{er} Numéro de Boîte de vitesses : 0110 025 025

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Joint d'étanchéité du couvercle supérieur de BV.	5 508 928 C

REPARATION

Lors de la remise en état d'une boîte de vitesses ou dans le cas de fuite d'huile entre le carter et le couvercle supérieur de la boîte de vitesses, monter un joint d'étanchéité.

NOTE TECHNIQUE

N° 18 C

Le 7 Septembre 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35

Tous Types

(BF série BC)

(BF série BD)

BOITE DE VITESSES

Etanchéité du
couvercle supérieur

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Février 1980**, les pignons de commande de 3^{ème} et 4^{ème} vitesse sont modifiés. Les coussinets intérieurs antifricition sont remplacés par des cages à aiguilles de marque INA ou NADELLA.

PIÈCES DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Cage à aiguilles du pignon de 4 ^{ème} :	26 207 999
Cage à aiguilles du pignon de 3 ^{ème} :	26 209 019
Pignon de commande de 4 ^{ème} vitesse :	5 431 986
Pignon de commande de 3 ^{ème} :	95 537 366

NOTA : L'arbre primaire est inchangé.

IDENTIFICATION DES CAGES A AIGUILLES

- Deux marques de cages à aiguilles peuvent être montées dans les pignons de commande de 3^{ème} et 4^{ème} vitesse.
- Les cages à aiguilles de marque NADELLA sont composées de deux demi-cages comportant 2 rangées de 16 aiguilles chacune.
- Les cages à aiguilles de marque INA sont composées d'une seule cage fendue comportant 2 rangées de 27 aiguilles.

RÉPARATION

A épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que les nouveaux pignons de commande de 3^{ème} et 4^{ème} vitesse, interchangeables avec les anciens à condition de monter la cage à aiguilles correspondante.

NOTE TECHNIQUE

N° 80-32 C

Le 29 Février 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

VÉHICULES

C 35

Tous Types

(BF série BC)

(BF série BG)

BOÎTE DE VITESSES

**Pignon de commande
de 3^{ème} et 4^{ème} vitesse**

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

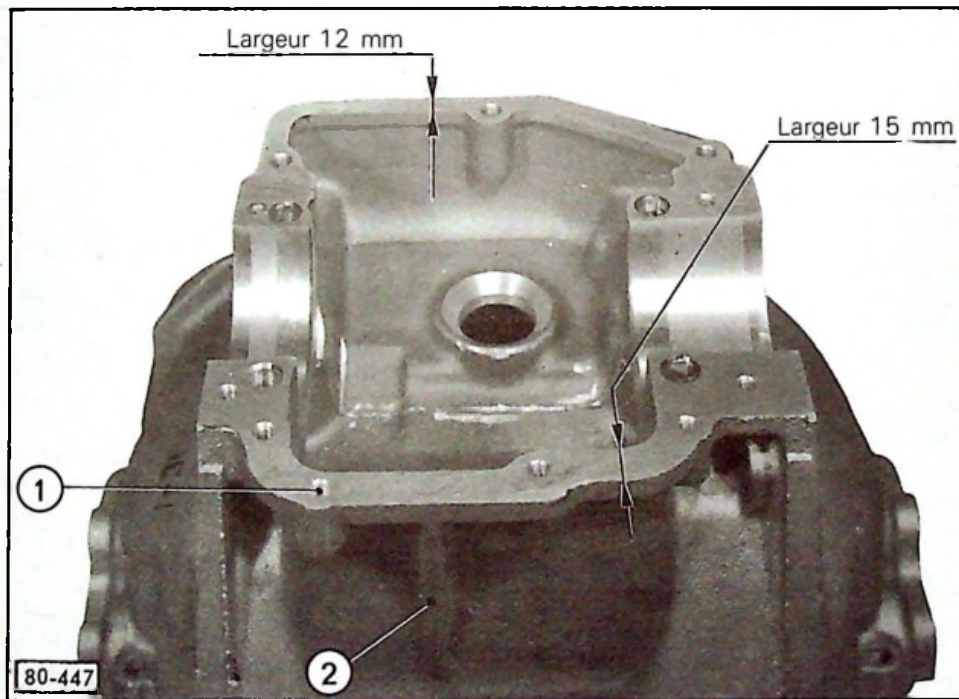
Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Mars 1980**, l'assemblage du carter de boîte de vitesses et du carter d'embrayage présente les modifications suivantes :

I- Les vis de fixation ϕ 7 mm sont remplacées par des **vis ϕ 8 mm**.
La partie inférieure comporte **une vis supplémentaire** côté droit.

II- La largeur des plans de joint est **augmentée**.
- Plan de joint supérieur **12 mm**
- Plan de joint inférieur **15 mm**.

III- Le carter d'embrayage comporte une **nervure de renforcement** à la partie inférieure.



① Trou supplémentaire

② Nervure supplémentaire

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 80-35 C

Le 30 Avril 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

VÉHICULES

C 35

Tous Types

(BF série BC)

(BF série BG)

BOÎTE DE VITESSES

I- Assemblage des
carters

II- Plan de joint des
carters

III- Renforcement du
carter d'embrayage

PIÈCES DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Carters d'embrayage et de boîte de vitesses assemblés :	95 547 223
Vis de fixation 8 × 50 coef. 3 :	7903 101 070
Vis de fixation 8 × 65 coef. 1 :	7703 001 172
Vis de fixation 8 × 70 coef. 4 :	7703 001 517
Rondelle contact $\phi = 8$ mm coef. 8 :	7903 058 030

RÉPARATION

Le nouveau carter de boîte de vitesses assemblé est **interchangeable** avec l'ancien.

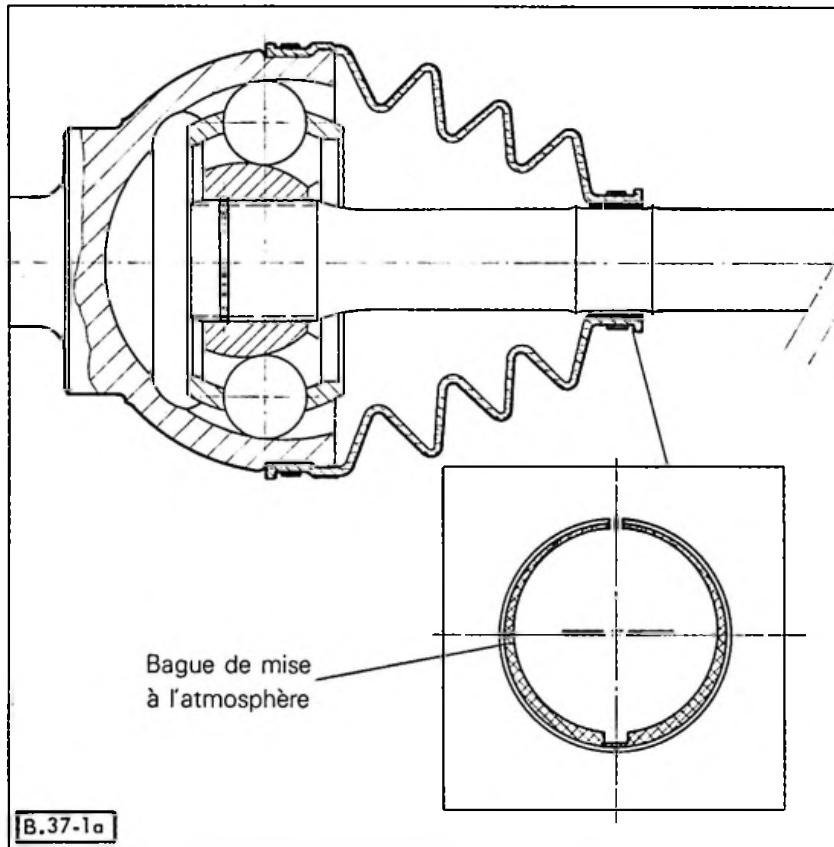
Couple de serrage des vis ϕ 8 mm : 2,1 à 2,75 m.daN.

L'étanchéité des carters est assurée par du LOCTITE FORMAJOINT.

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Avril 1980**, les arbres de transmission sont équipés d'une bague de mise à l'atmosphère entre la gaine d'étanchéité et l'arbre, côté roue.



PIÈCE DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Bague de mise à l'atmosphère (coeff. 2) :	95 544 115

RÉPARATION

Lors de l'échange d'une transmission (si celle-ci n'est pas équipée d'une bague) ou d'une gaine d'étanchéité côté roue, ou s'il est constaté un début de mise en dépression de cette gaine, il est nécessaire de monter entre la gaine et l'arbre, une bague de mise à l'atmosphère.

NOTE TECHNIQUE

N° 80-36 C

Le 30 Avril 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
 LE MAGASIN
 LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

VÉHICULES

C 35

Tous Types

- (BF série BC)
(BF série BD)
(BF série BG)

TRANSMISSIONS

**Bague de mise à
l'atmosphère**

CITROËN

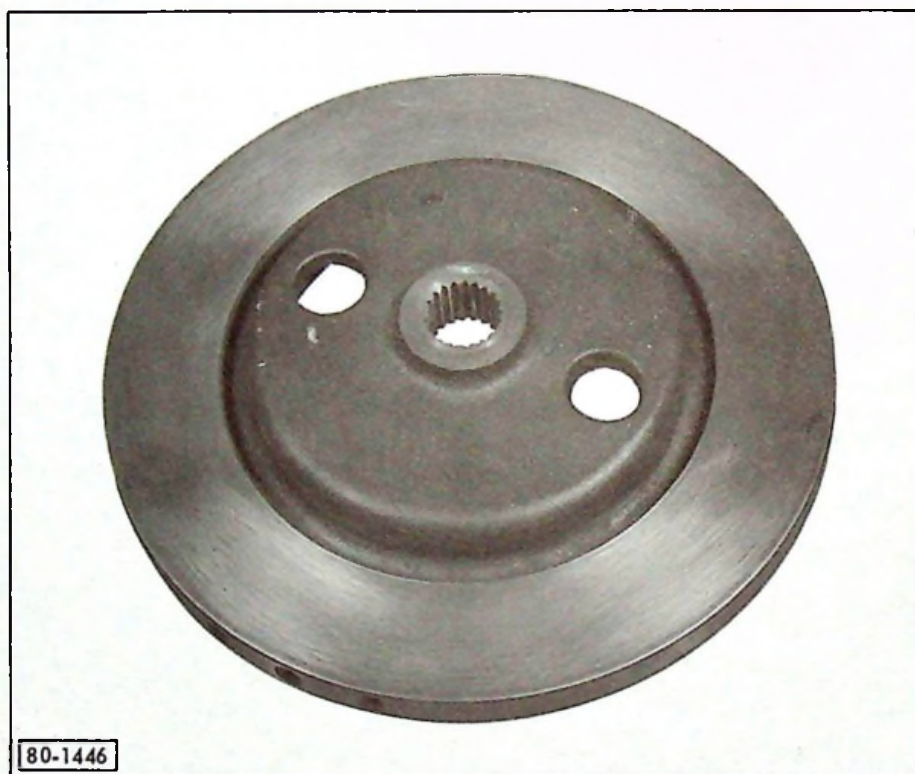
AUTOMOBILES CITROËN

Société anonyme régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Juin 1980**, le disque de frein mécanique comporte deux trous permettant d'accéder à la vis de fixation de prise de compteur.
L'écran de protection est également perforé, d'un trou permettant le passage d'une clé, sans démontage. En service, ce trou est fermé par un obturateur.



PIÈCES DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Écran de protection :	95 552 853
Obturateur :	5 456 258

RÉPARATION

Le numéro du disque de frein mécanique reste inchangé (5 413 068).

NOTE TECHNIQUE

N° 80-40 C

Le 20 Octobre 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

VÉHICULES

C 35

**Tous Types
(BF série BC)
(BF série BG)**

BOÎTE DE VITESSES

**Disque de frein
mécanique**

**SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Juin 1982, Premier Numéro de Médaille 284 048 339, les boîtes de vitesses (4 rapports en marche avant) sont modifiées.

MODIFICATIONS.

- Le carter de boîte est modifié par adjonction de nervures intérieures.
- La denture des pignons est élargie et la qualité d'acier est différente (lignes primaire et secondaire).
- Le moyeu du synchroniseur de 3^{ème}-4^{ème} vitesses est d'épaisseur réduite, suite à l'augmentation de la largeur des pignons
- Le roulement double sur la ligne primaire est modifié : largeur 27,4 mm, au lieu de 25 mm.
- Le chapeau arrière de roulements est usiné pour recevoir le nouveau roulement.
- L'étanchéité de la boîte de vitesses est améliorée :
 - la largeur du plan de joint au droit des paliers de l'axe des leviers de commande est augmentée et un retour d'huile des gorges de paliers est usinée,
 - la largeur de l'axe de commande des axes de fourchettes est augmentée afin d'améliorer l'étanchéité, vitesse passée,
 - sur l'axe de fourchette de 3^{ème}-4^{ème} vitesses, la goupille et le plat sur le plongeur sont supprimés,
 - le joint d'étanchéité double lèvres de chapeau arrière est réalisé en nouvelle matière.

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 82-50 C

Le 29 Juin 1982

Cette note concerne

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35

TOUS TYPES

ESSENCE et DIESEL

(BF série BC)

(BF série BG)

BOITE DE VITESSES

Evolution

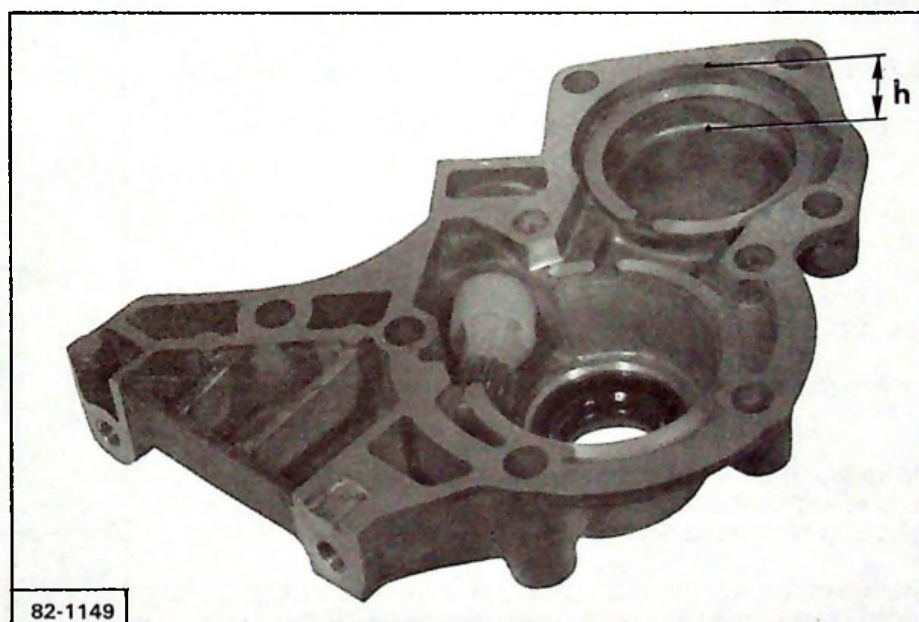
T.S.V.P.

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	REFERENCES
Roulement double, largeur 27,4 mm :	79 03 090 302
Chapeau de roulement arrière :	95 577 423
Joint double lèvre de chapeau arrière :	79 03 087 114

REPARATION.

Le montage du nouveau roulement à l'arrière de la ligne primaire est possible sur les boîtes de vitesses précédentes, à condition de remplacer également le chapeau arrière de roulements dont l'embrèvement est modifié : $h = 17$ mm, au lieu de $h = 15$ mm.



CITROËN SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente		NOTE TECHNIQUE		C 35	
APPLICATION : TOUS PAYS		CONCERNE : C 35 TOUS TYPES		N° 82-51 C	
DIFFUSION : TOUS PAYS		Boîte de vitesses à 5 rapports avant		Le 22 Novembre 1982	
<i>CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050</i>					

Depuis **Octobre 1982**, de nouvelles boîtes de vitesses à 5 rapports avant pour véhicule C 35 sont montées en série pour les véhicules Diesel et en option pour les véhicules essence.

I- CARACTERISTIQUES

Boîte de vitesses pour moteur 2,5 litres Diesel :

Combinaison des vitesses	Rapport de la boîte de vitesses	Couple conique	Réducteur	Démultiplication totale	Vitesses en km/h à 1000 tr/mn moteur*
1ère	12/39 : 0,3077			0,0446	5,817
2ème	19/32 : 0,5934			0,0860	11,218
3ème	30/34 : 0,8823	9/35 (0,2571)	31/55 (0,5636)	0,1278	16,670
4ème	35/29 : 1,2069			0,1749	22,814
5ème	40/25 : 1,6			0,2319	30,25
M.AR	13/22x22/41 : 0,317			0,0459	5,987

Boîte de vitesses pour moteur 2 litres essence :

Combinaison des vitesses	Rapport de la boîte de vitesses	Couple conique	Réducteur	Démultiplication totale	Vitesses en km/h à 1000 tr/mn moteur*
1ère	12/39 : 0,3077			0,0396	5,165
2ème	19/32 : 0,5934			0,0765	9,978
3ème	30/34 : 0,8823	8/35 (0,2286)	31/55 (0,5636)	0,1137	14,831
4ème	35/29 : 1,2069			0,1555	20,283
5ème	40/25 : 1,6			0,2061	26,883
M.AR	13/22x22/41 : 0,3170			0,0408	5,322

* Les vitesses a 1000tr/mn sont données avec des pneumatiques de 195-16 XCA dont la circonférence de roulement sous charge est de 2,173 mètres.

Démultiplication compteur :

La démultiplication du compteur est fonction de la motorisation du véhicule.

Erou de pignon d'attaque		Pignon de prise de compteur	
Véhicule Diesel	Véhicule essence	Véhicule Diesel	Véhicule essence
6 filets	4 filets	19 dents	14 dents

Modifications :

Les BV5, de même technologie que les BV4 précédentes, diffèrent par les points suivants :

Carters :

- Rainures de graissage et renforcement dans le carter B.V.
- Carter de 5^{ème}, avec bossage de fixation de l'étrier de frein à main orienté différemment, par rotation vers la verticale de 60°.
- Couvercle de carter de 5^{ème}.
- Couvercle supérieur (carter de l'axe de commande des axes de fourchettes).

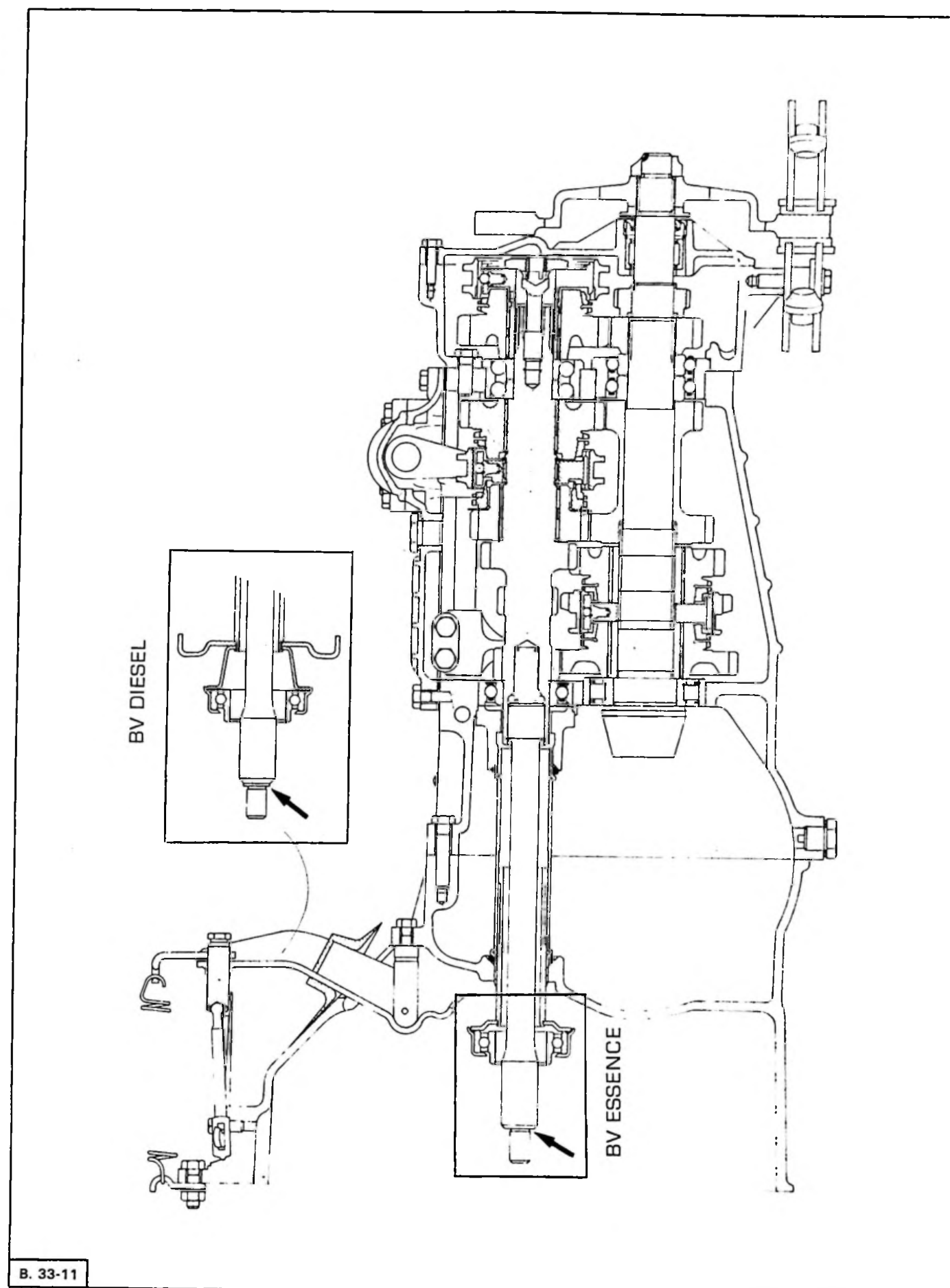
Lignes primaire et intermédiaire :

- Arbre primaire plus long.
- Arbre du pignon d'attaque plus long.
- Pignons primaire et intermédiaire de 4^{ème} et 5^{ème}.
- Denture élargie sur tous les rapports.
- Synchroniseur de 3^{ème}/4^{ème}.
- Vis de blocage de l'arbre de commande différant par le tube de canalisation d'huile.
- Erou de pignon d'attaque (sens de l'hélice à gauche au lieu de " droite").
- Roulements arbres primaire et secondaire (côté couvercle arrière).
- Cage à aiguilles pour pignon de commande de 5^{ème}.
- Synchronisation de 5^{ème}.
- Roulement à aiguilles sur couvercle arrière de 5^{ème} avec circlips et joint d'étanchéité.
- Axe de fourchette de 1^{ère}/2^{ème}.
- Axe de fourchette de 3^{ème}/4^{ème}.
- Plongeur et verrous de sécurité de 3^{ème}/4^{ème}, 5^{ème}/M.AR.
- Axe de levier de commande des axes de fourchettes.
- Fourchette et axe de 5^{ème}.
- Fourchette et axe de marche arrière.
- Relais de 5^{ème}.
- Pignon de compteur.
- Câble de compteur.
- Réducteurs de 31/55 dents.
- Disque et étrier de frein à main.
- Tôles de protection du disque de frein différentes.
- Câble de frein (suite à l'orientation de l'étrier de frein à main).

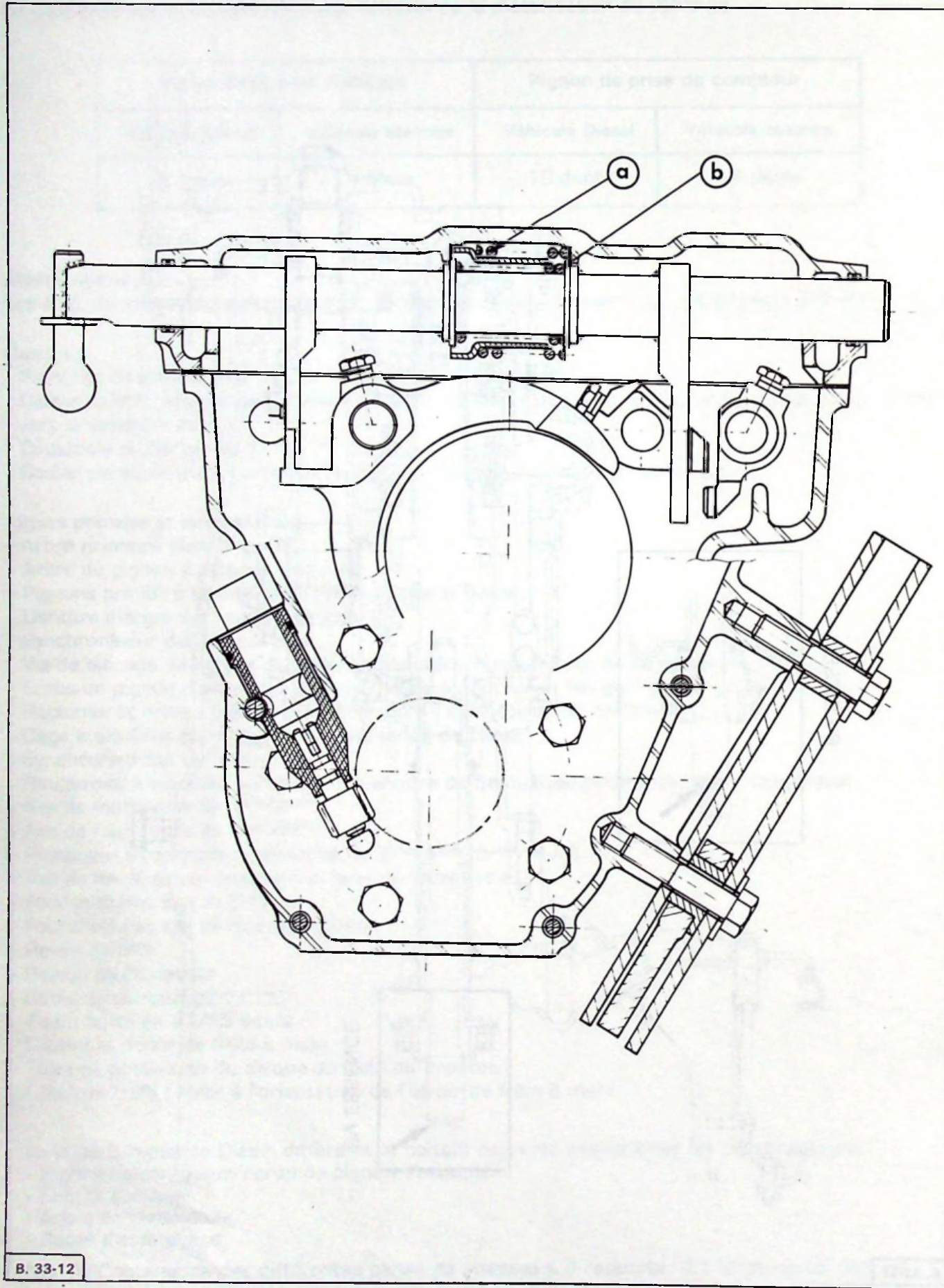
La boîte 5 rapports Diesel diffère de la boîte 5 rapports essence par les points suivants :

- Pignon de compteur/écrou de pignon d'attaque.
- Couple conique.
- Arbre de commande.
- Butée d'embrayage.

NOTA : Contenance des différentes boîtes de vitesses à 5 rapports : 3,1 litres après vidange.

COUPE LONGITUDINALE

SECURITE DE MARCHE ARRIERE : Elle est assurée par les ressorts (a) et (b)

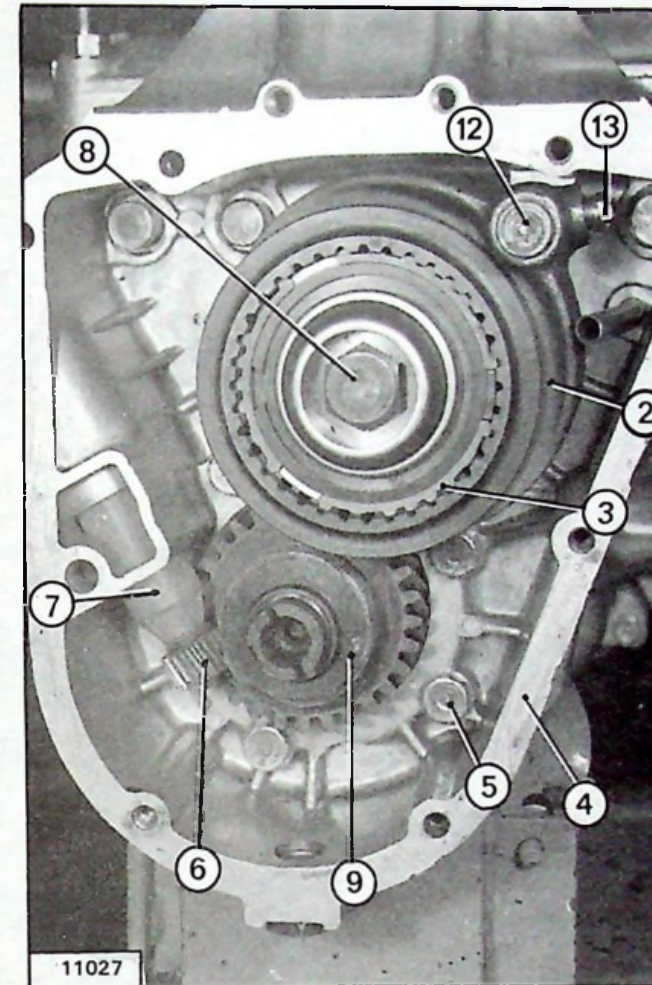


B. 33-12

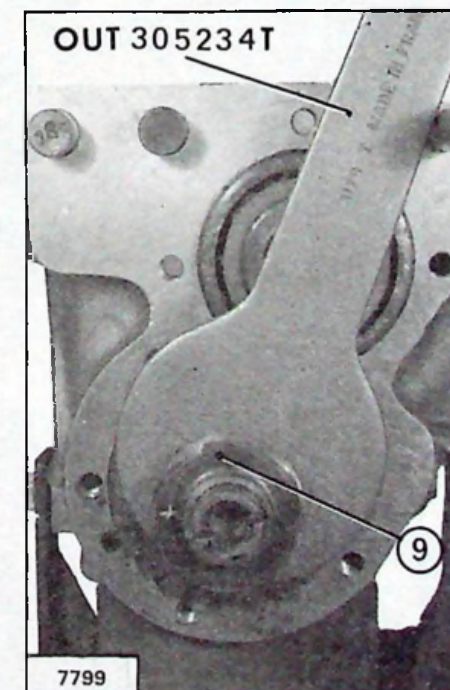
II- REPARATION : REMISE EN ETAT DE LA BV.

Voir l'opération BF 330-3 du Manuel de Réparation N° MAN 006400.

Points particuliers de la BV 5 vitesses :



11027



7799

DEMONTAGE

Déshabiller la boîte, suivant la gamme BV 4 vitesses.

De plus :

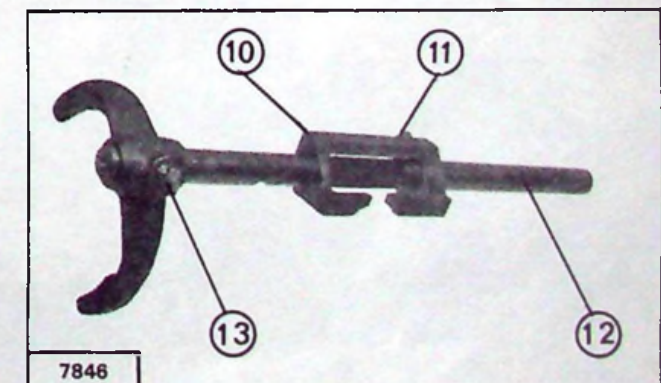
- Déposer le couvercle arrière.
- Desserrer les vis de fixation de la fourchette de marche arrière et mettre deux vitesses en prise (1^{ère} et marche arrière, par exemple).
- Déposer la vis (8).
- Défreiner et déposer la vis (13) de fixation de la fourchette (2).
- Dégager l'ensemble synchro (3) de 5^{ème}, la cartouche à aiguilles et la fourchette.
- Déposer l'axe de 5^{ème} (12) après avoir déposée la vis pointeau (11) du relais (10) de 5^{ème} attention au dégagement de la bille de verrouillage.
- Déposer le pignon (6) et l'embout de compteur (7).
- Desserrer les vis de fixation (5) et déposer le carter-entretoise (4).
- Déposer la roue de compteur (9) [clé de 34 mm sur plats OUT 305 234 T].

REMONTAGE

Préparer la boîte, suivant la gamme BV 4 vitesses.

De plus :

- Mettre deux vitesses en prise [dont la marche arrière] et bloquer la roue de compteur (9) (2,5 à 2,8 m.daN).
- Poser le carter-entretoise (4) (enduire le plan de joint de LOCTITE FORMETANCH).
- Serrer les vis de fixation (5).
- Poser l'ensemble pignon fou de 5^{ème}, synchro niseur de 5^{ème} et fourchette de commande de 5^{ème}, sur l'arbre primaire.
- Poser la vis (8) et la serrer (14,5 à 16,5 m.daN).
- Poser le ressort et la bille de verrouillage dans le logement du carter.
- Engager l'axe de 5^{ème} (12) dans la fourchette puis dans le carter.
- Comprimer l'ensemble ressort et bille de verrouillage [tige $\phi = 6$ mm] et continuer l'engagement de l'axe.
- Placer le relais de commande de 5^{ème} (Attention à son orientation)
- Terminer l'engagement de l'axe.
- Serrer les vis pointeau (13) de fourchette de 5^{ème} et (11) du relais de 5^{ème}.
- Poursuivre le remontage de façon identique à la BV 4.



7846

APPLICATION :
TOUS PAYS

CONCERNE :
C 35 TOUS TYPES

N° 1

DIFFUSION :
TOUS PAYS

Boîte de vitesses à 5 rapports avant

Novembre 1982

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900**

Depuis **Octobre 1982**, de nouvelles boîtes de vitesses à 5 rapports avant pour véhicule C 35 sont montées en série pour les véhicules Diesel et en option pour les véhicules essence.

I- CARACTERISTIQUES

Boîte de vitesses pour moteur 2,5 litres Diesel :

Combinaison des vitesses	Rapport de la boîte de vitesses	Couple conique	Réducteur	Démultiplication totale	Vitesses en km/h à 1000 tr/mn moteur*
1ère	12/39 : 0,3077			0,0446	5,817
2ème	19/32 : 0,5934			0,0860	11,218
3ème	30/34 : 0,8823	9/35 (0,2571)	31/55 (0,5636)	0,1278	16,670
4ème	35/29 : 1,2069			0,1749	22,814
5ème	40/25 : 1,6			0,2319	30,25
M.AR	13/22x22/41 : 0,317			0,0459	5,987

Boîte de vitesses pour moteur 2 litres essence :

Combinaison des vitesses	Rapport de la boîte de vitesses	Couple conique	Réducteur	Démultiplication totale	Vitesses en km/h à 1000 tr/mn moteur*
1ère	12/39 : 0,3077			0,0396	5,165
2ème	19/32 : 0,5934			0,0765	9,978
3ème	30/34 : 0,8823	8/35 (0,2286)	31/55 (0,5636)	0,1137	14,831
4ème	35/29 : 1,2069			0,1555	20,283
5ème	40/25 : 1,6			0,2061	26,883
M.AR	13/22x22/41 : 0,3170			0,0408	5,322

* Les vitesses à 1000tr/mn sont données avec des pneumatiques de 195-16 XCA dont la circonférence de roulement sous charge est de 2,173 mètres.

Démultiplication compteur :

La démultiplication du compteur est fonction de la motorisation du véhicule.

Erou de pignon d'attaque		Pignon de prise de compteur	
Véhicule Diesel	Véhicule essence	Véhicule Diesel	Véhicule essence
6 filets	4 filets	19 dents	14 dents

Modifications :

Les BV5, de même technologie que les BV4 précédentes, diffèrent par les points suivants :

Carters :

- Rainures de graissage et renforcement dans le carter B.V.
- Carter de 5^{ème}, avec bossage de fixation de l'étrier de frein à main orienté différemment, par rotation vers la verticale de 60°.
- Couvercle de carter de 5^{ème}.
- Couvercle supérieur (carter de l'axe de commande des axes de fourchettes).

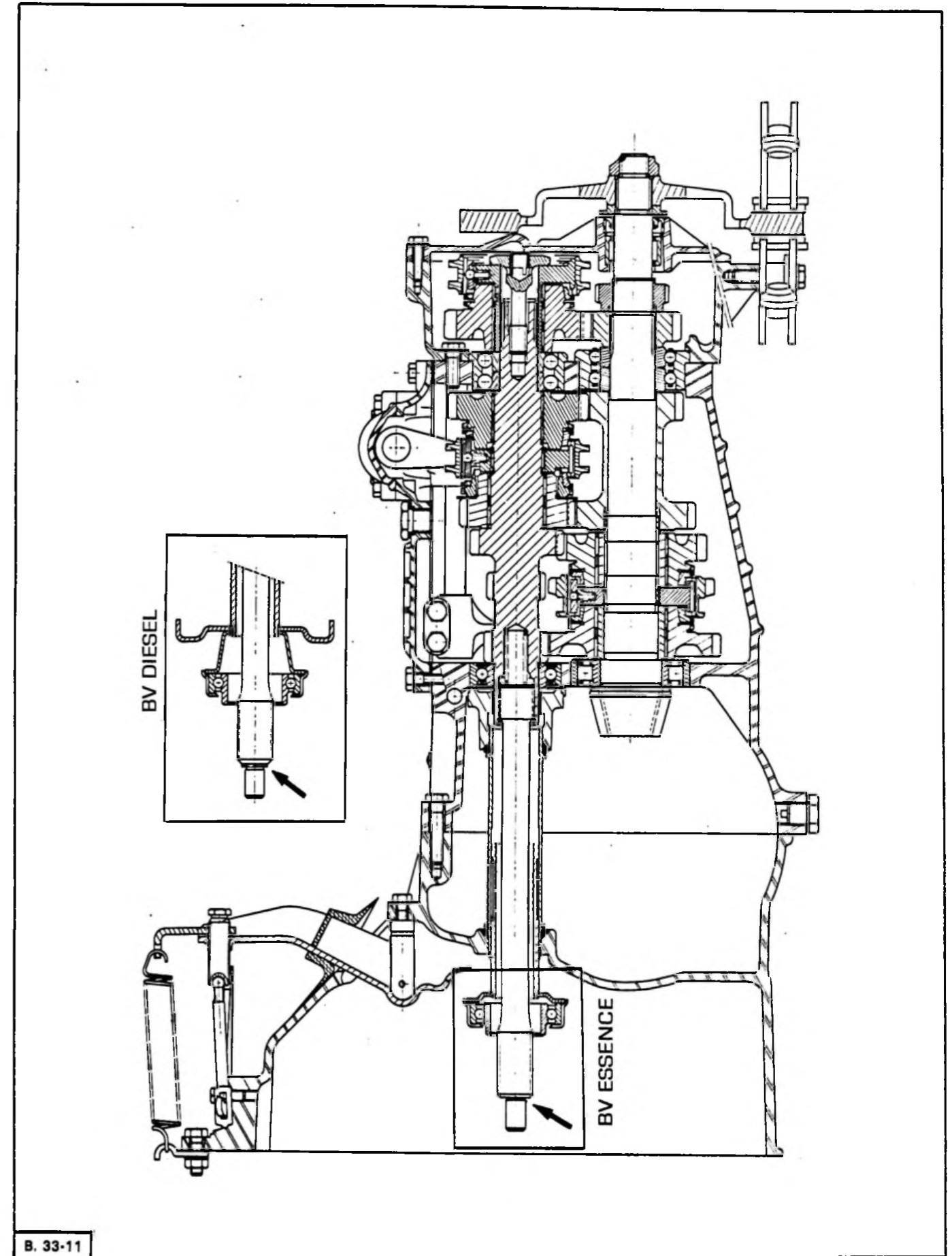
Lignes primaire et intermédiaire :

- Arbre primaire plus long.
- Arbre du pignon d'attaque plus long.
- Pignons primaire et intermédiaire de 4^{ème} et 5^{ème}.
- Denture élargie sur tous les rapports.
- Synchroniseur de 3^{ème}/4^{ème}.
- Vis de blocage de l'arbre de commande différant par le tube de canalisation d'huile.
- Erou de pignon d'attaque (sens de l'hélice à gauche au lieu de " droite").
- Roulements arbres primaire et secondaire (côté couvercle arrière).
- Cage à aiguilles pour pignon de commande de 5^{ème}.
- Synchronisation de 5^{ème}.
- Roulement à aiguilles sur couvercle arrière de 5^{ème} avec circlips et joint d'étanchéité.
- Axe de fourchette de 1^{ère}/2^{ème}.
- Axe de fourchette de 3^{ème}/4^{ème}.
- Plongeur et verrous de sécurité de 3^{ème}/4^{ème}, 5^{ème}/M.AR.
- Axe de levier de commande des axes de fourchettes.
- Fourchette et axe de 5^{ème}.
- Fourchette et axe de marche arrière.
- Relais de 5^{ème}.
- Pignon de compteur.
- Câble de compteur.
- Réducteurs de 31/55 dents.
- Disque et étrier de frein à main.
- Tôles de protection du disque de frein différentes.
- Câble de frein (suite à l'orientation de l'étrier de frein à main).

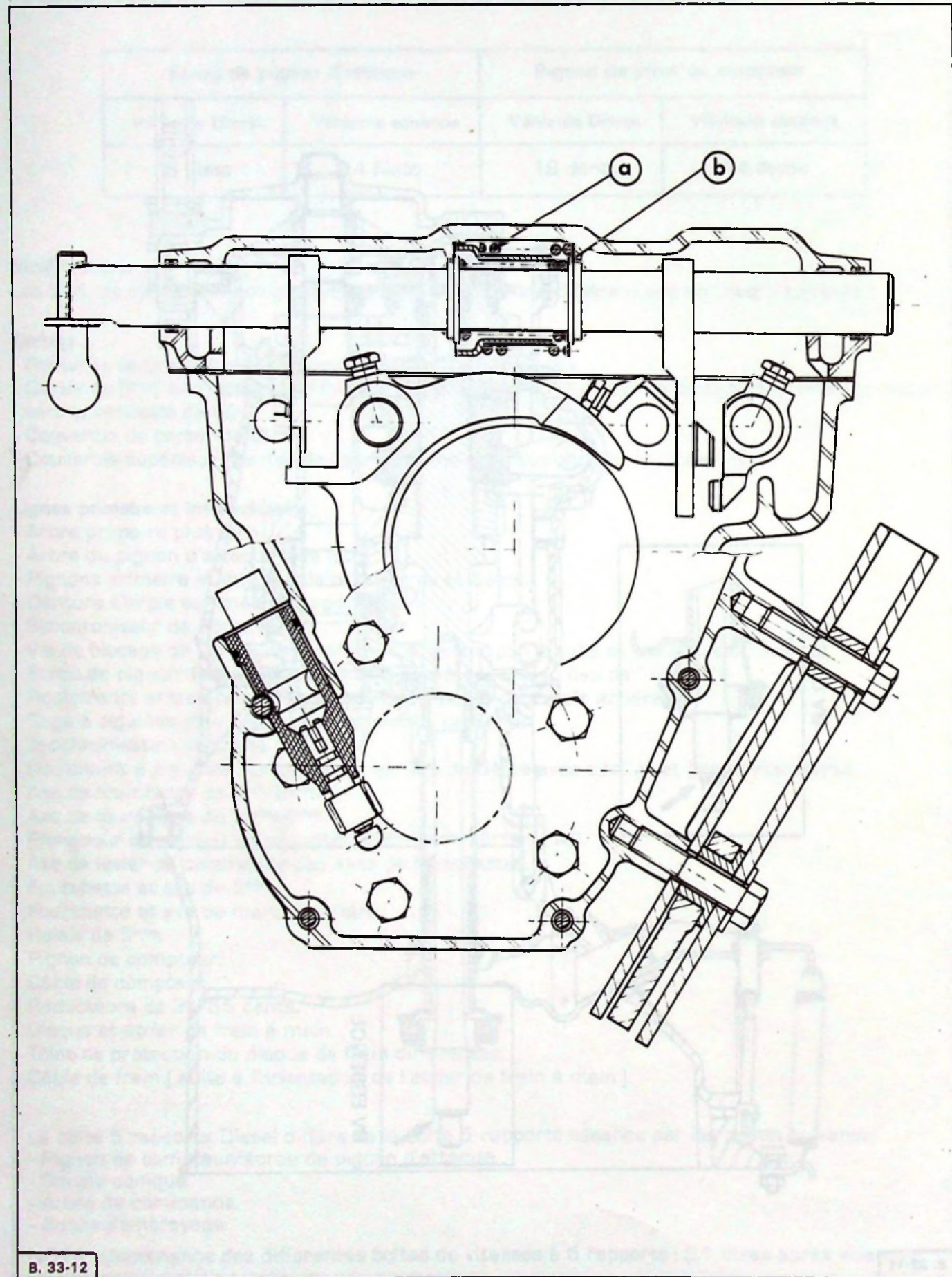
La boîte 5 rapports Diesel diffère de la boîte 5 rapports essence par les points suivants :

- Pignon de compteur/écrou de pignon d'attaque.
- Couple conique.
- Arbre de commande.
- Butée d'embrayage.

NOTA : Contenance des différentes boîtes de vitesses à 5 rapports : 3,1 litres après vidange.

COUPE LONGITUDINALE

SECURITE DE MARCHE ARRIERE : Elle est assurée par les ressorts (a) et (b)

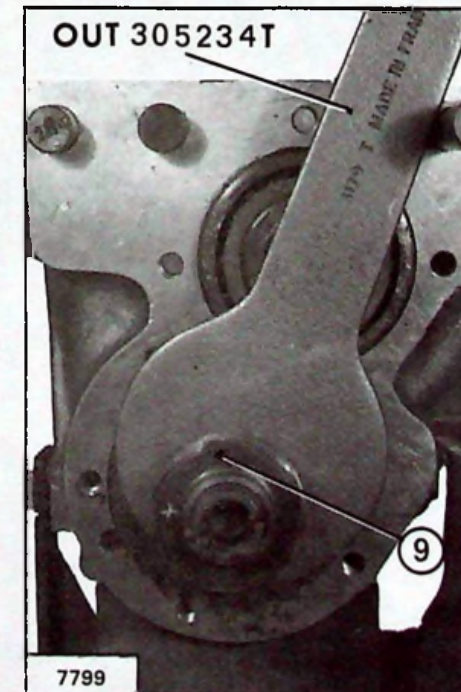
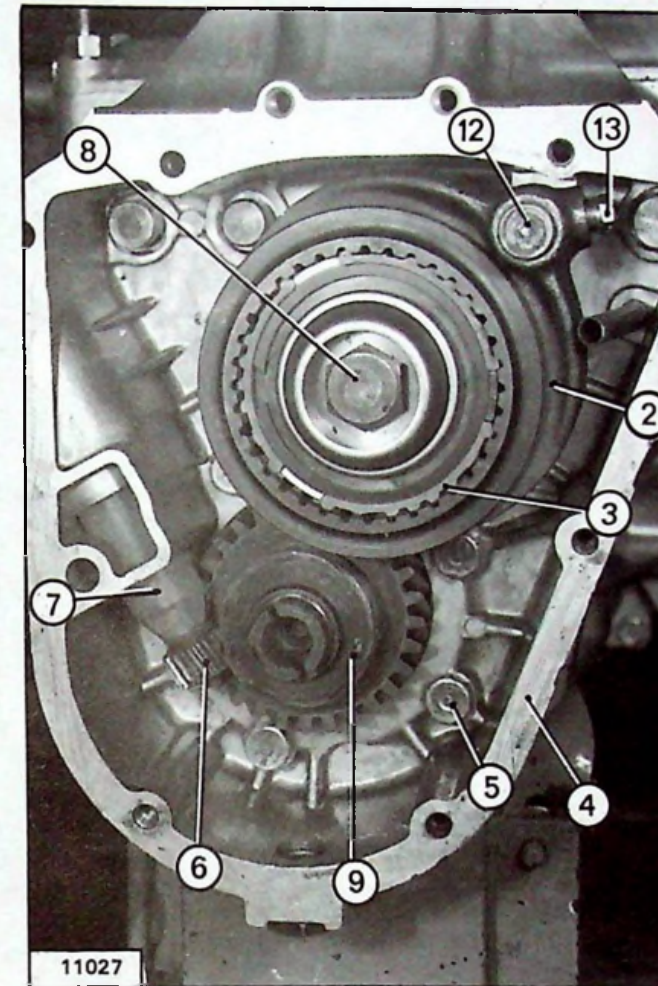


B. 33-12

II- REPARATION : REMISE EN ETAT DE LA BV.

Voir l'opération BF 330-3 du Manuel de Réparation N° MAN 006400.

Points particuliers de la BV 5 vitesses :



DEMONTAGE

Déshabiller la boîte, suivant la gamme BV 4 vitesses.

De plus :

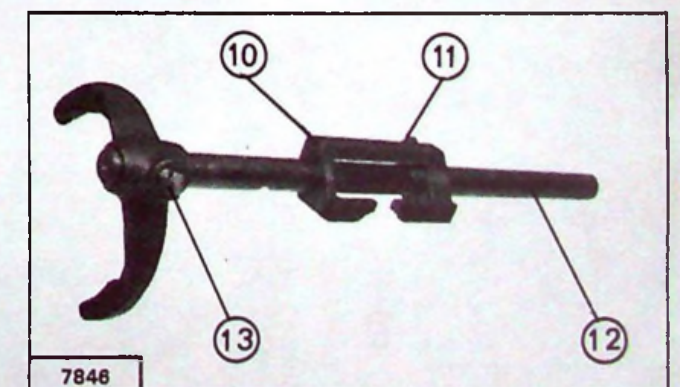
- Déposer le couvercle arrière.
- Desserrer les vis de fixation de la fourchette de marche arrière et mettre deux vitesses en prise [1^{ère} et marche arrière, par exemple].
- Déposer la vis (8).
- Défreiner et déposer la vis (13) de fixation de la fourchette (2).
- Dégager l'ensemble synchro (3) de 5^{ème}, la cartouche à aiguilles et la fourchette.
- Déposer l'axe de 5^{ème} (12) après avoir déposée la vis pointeau (11) du relais (10) de 5^{ème} attention au dégagement de la bille de verrouillage.
- Déposer le pignon (6) et l'embout de compteur (7).
- Desserrer les vis de fixation (5) et déposer le carter-entretoise (4).
- Déposer la roue de compteur (9) [clé de 34 mm sur plats OUT 305 234 T].

REMONTAGE

Préparer la boîte, suivant la gamme BV 4 vitesses.

De plus :

- Mettre deux vitesses en prise [dont la marche arrière] et bloquer la roue de compteur (9) (2 5 à 2 8 m.daN).
- Poser le carter-entretoise (4) (enduire le plan de joint de LOCTITE FORMETANCH).
- Serrer les vis de fixation (5).
- Poser l'ensemble pignon fou de 5^{ème}, synchro niseur de 5^{ème} et fourchette de commande de 5^{ème}, sur l'arbre primaire.
- Poser la vis (8) et la serrer (14,5 à 16,5 m.daN).
- Poser le ressort et la bille de verrouillage dans le logement du carter.
- Engager l'axe de 5^{ème} (12) dans la fourchette puis dans le carter.
- Comprimer l'ensemble ressort et bille de verrouillage [tige $\phi = 6$ mm] et continuer l'engagement de l'axe.
- Placer le relais de commande de 5^{ème} (Attention à son orientation)
- Terminer l'engagement de l'axe.
- Serrer les vis pointeau (13) de fourchette de 5^{ème} et (11) du relais de 5^{ème}.
- Poursuivre le remontage de façon identique à la BV 4.



CITROËN SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	INFO'RAPID	C.35 (5)
Responsables des Ateliers CE - SUCC - FILIALES	CONCERNE: C.35 TOUS TYPES	N° 3 Le 16 Février 1984.
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES TECHNIQUES N° MAN 008900		

20.FEV.1984
 Secours de Révision

- PREPARATION VEHICULES NEUFS -

. A réception de cette note INFO'RAPID, nous vous demandons, lors de la P.V.N. de vous assurer du bon serrage des fixations des transmissions Gauche et Droite sur les sorties de réducteur.

Couple de serrage : 12 à 13,5 mdaN.

Véhicules concernés : les C.35 dont le numéro WF est compris dans la séquence 108 030 à 108 835 inclus.



CITROËN
SERVICES A LA CLIENTÈLE
TECHNIQUE APRÈS - VENTE

NOTE TECHNIQUE

C 35 (5)

APPLICATION :
TOUS PAYS

CONCERNE :
C 35 TOUS TYPES

N° 4

DIFFUSION :
TOUS PAYS

BOITE DE VITESSES : Réducteurs

Le 28 Mars 1986

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900**

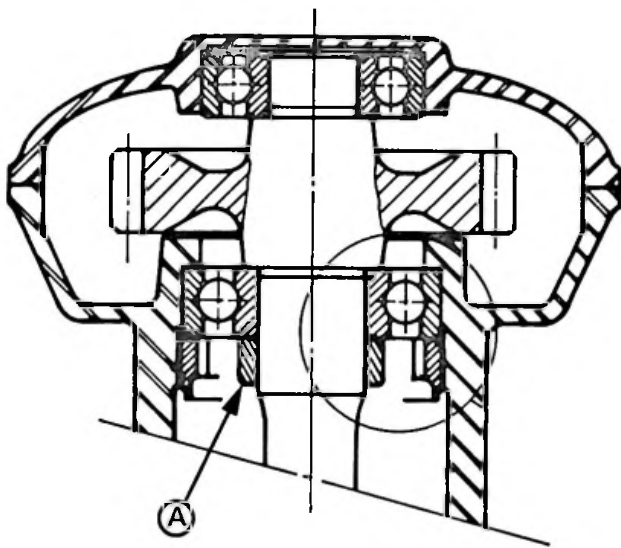
Depuis **Décembre 1985**, les boîtes de vitesses sont équipées d'ensembles réducteurs dont le pignon arbré est modifié :

Le système d'arrêt de la cage intérieure du roulement est réalisé par une bague "frettée" (A) en remplacement de l'écrou (B), ce qui permet la suppression du filetage sur l'arbre.

Cette évolution est appliquée à partir des **Numéros de B.V. suivants** :

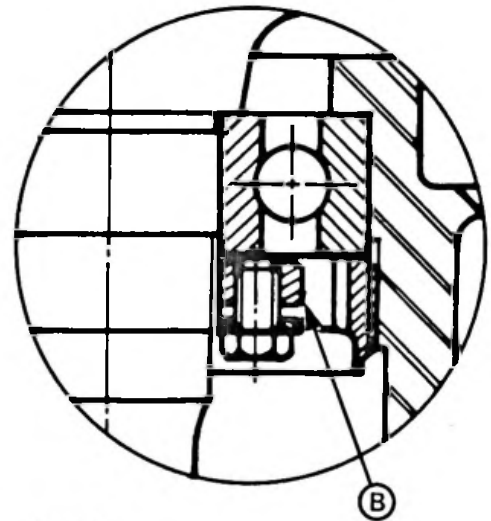
- 2 GH 03 028 110, en Diesel
- 2 GH 02 004 347, en Essence,

NOUVEAU MONTAGE



B. 34-4

MONTAGE PRECEDENT



B. 34-4

PIECES DE RECHANGE (pour ensembles réducteurs 31 X 55) :

DESIGNATION DES PIECES NOUVELLES	N° P.R.
Bague d'arrêt	95 613 248
Réducteur complet Gauche	95 613 250
Réducteur complet Droit	95 613 252
Pignon arbré Gauche	95 613 249
Pignon arbré Droit	95 613 251

REMARQUES :

- A l'épuisement des stocks, les anciens réducteurs complets et les pignons arbrés seront remplacés par les nouveaux.
- L'écrou d'arrêt de l'ancien montage reste disponible au Département des Pièces de Rechange.
- Les ensembles réducteurs 28 x 47 et 26 x 49 ne sont pas concernés par ce nouveau montage.

REPARATION :

Le montage sur une même boîte de vitesses, de réducteurs présentant une solution d'arrêt du roulement différente, est permise.

Remise en état :

Cette évolution ne modifie les opérations Démontage - Montage présentées dans le Manuel de Réparation MAN 006400 (Op. N° BF 330 - 3), que par :

- **Démontage** : le point **4** devient sans objet :
 - La dépose de la frette s'effectue lors du dégagement du pignon arbré à la presse.
- **Montage** : les points **17** et **18** deviennent sans objet.

Ils sont remplacés, à cette étape des travaux, par la pose de la frette :

 - Serrer le pignon arbré à l'étau (utiliser des mordaches en plomb).
 - Chauffer la frette et la mettre en place, au contact du roulement.



CITROEN

SERVICES A LA CLIENTELE
DIVISION APRES - VENTE
TECHNIQUE APRES - VENTE**INFO'RAPID****C 35****5**

Responsables des Ateliers

CE - SUCC - FILIALES

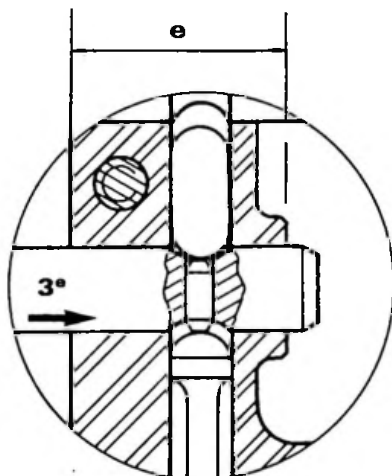
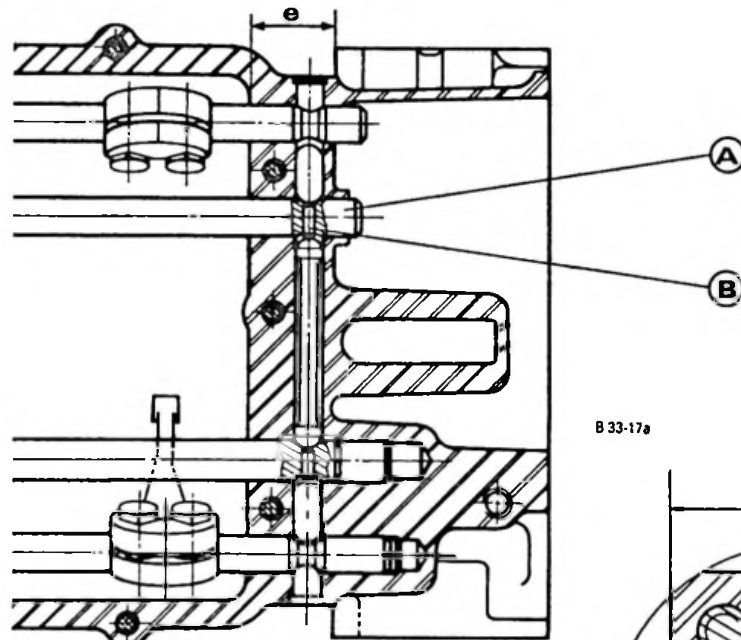
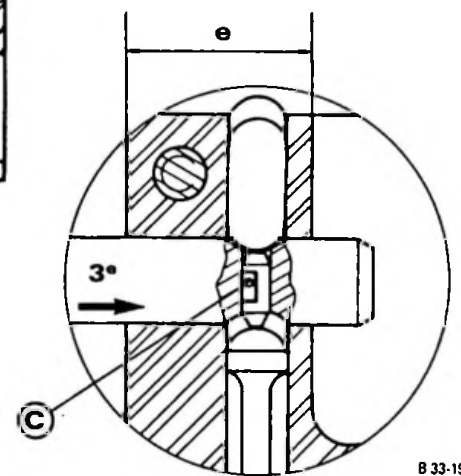
CONCERNE :

C 35 TOUS TYPES**B.V. 5 vitesses**
Echange du carter**N° 5**

Le 29 Mai 1987

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900

E

« COPIE A MESSIEURS LES AGENTS »
(SECONDE DIFFUSION AU RESEAU PRIMAIRE)**INCIDENT** : Blocage de la B.V. suite à échange carter.**DIAGNOSTIC** : L'axe (A) de passage 3°-4° reste bloqué, suite à la perte de son plongeur (B).**REMEDE** : Lors de l'échange du carter B.V., remplacer l'axe de passage 3°-4° non goupillé, par l'axe équipé d'un plongeur goupillé (du type B.V. 4 vitesses) référence P.R. : 95 605 162.**Première solution** $e = 34 \text{ mm}$ L'axe de passage 3° - 4° n'est pas goupillé :
3° vitesse passée, le plongeur est maintenu en
place par adjonction de matière sur carter.**Deuxième solution** $e = 28 \text{ mm}$ L'axe de passage 3°-4° est goupillé, (C),
pour le maintien du plongeur fraisé, 3° vites-
se passée.**TEMPS DE FACTURATION** : 22,50 H (SANS CHANGEMENT).

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE · DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

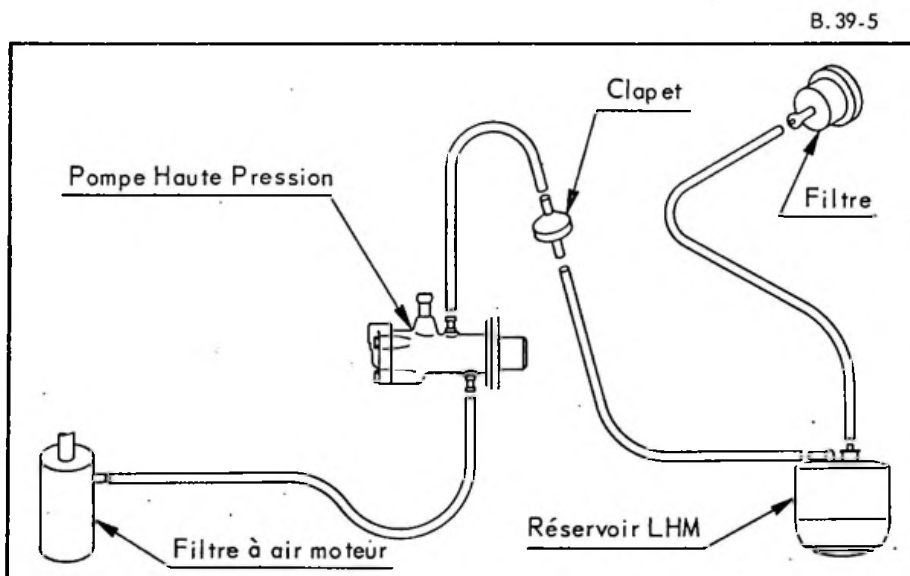
RAPPEL

Depuis Juin 1976 (à partir du véhicule n° d'organisation 000 WF 17 828) le réservoir hydraulique et la pompe haute pression des véhicules C35 Essence et Diesel sont « ventilés ».

Les gaz, pouvant s'accumuler au-dessus du liquide LHM dans le réservoir et entre le poussoir et le piston dans la pompe H.P., sont aspirés par l'intermédiaire du filtre à air.

Cette « ventilation » a pour effet d'éviter la pollution du liquide LHM du circuit de freinage.

SCHEMA DU CIRCUIT DE VENTILATION



REPARATION

Lors de l'échange d'une pompe H.P. ventilée sur un véhicule avec vanne de sécurité et indicateur de chute de pression by-pass (circuit de freins avant et arrière séparés) il est impératif de remonter une pompe « ventilée » n° 5 474 966 A.

Sur les véhicules sortis avant Juin 1976 (n° d'organisation 000 WF 17 828) il est possible de monter une pompe H.P. 5 474 966 A ventilée, à condition d'obturer l'orifice supérieur de « ventilation » sur la pompe.

NOTE D'INFORMATION

N° 78 - 10 C

Le 7 Février 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C35

ESSENCE - DIESEL

(BF série BC)

(BF série BD)

HYDRAULIQUE

APPLICATION :

TOUS PAYS

DIFFUSION :

FRANCE

CONCERNE :

C 35 TOUS TYPES
Essence et Diesel

Vanne de sécurité

N° 1 - AT

Le 16 Mai 1983

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900**

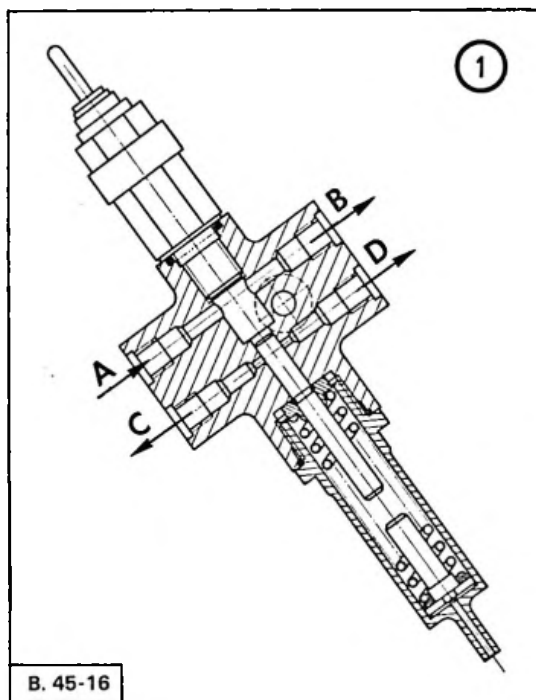
Depuis **Mars 1983**, à partir des numéros de châssis :

- 02 BC 8897 (WF 101 716) : véhicules **Essence**,

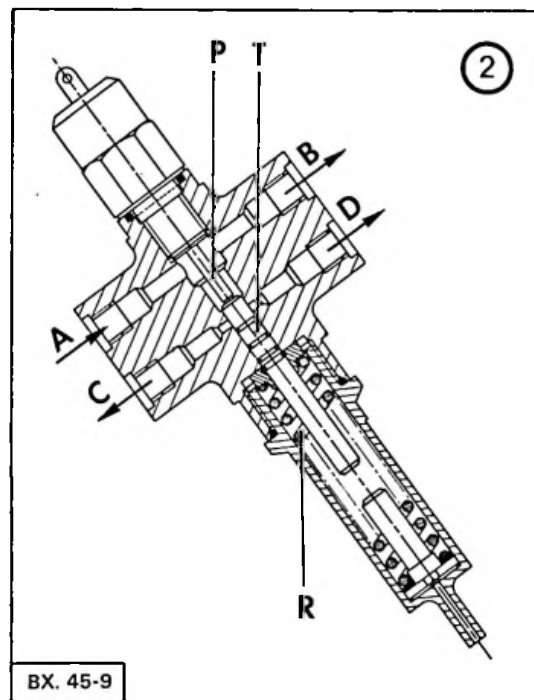
- 03 BG 2270 (WF 101 717) : véhicules **Diesel**,

la vanne de sécurité est équipée d'un détecteur d'incident à fonction mécanique, *au lieu d'un indicateur de chute de pression (manocontact)*.

Le montage du détecteur entraîne la modification du corps de la vanne de sécurité : ϕ fileté différent.



ANCIENTE VANNE (Rappel)



NOUVELLE VANNE

Circulation du liquide LHM

- A : Alimentation HP
- B : Vers commande de frein (doseur) = alimentation freins arrière
- C et D : Accumulateur de frein avant

Fonctionnement (SCHEMA ②)

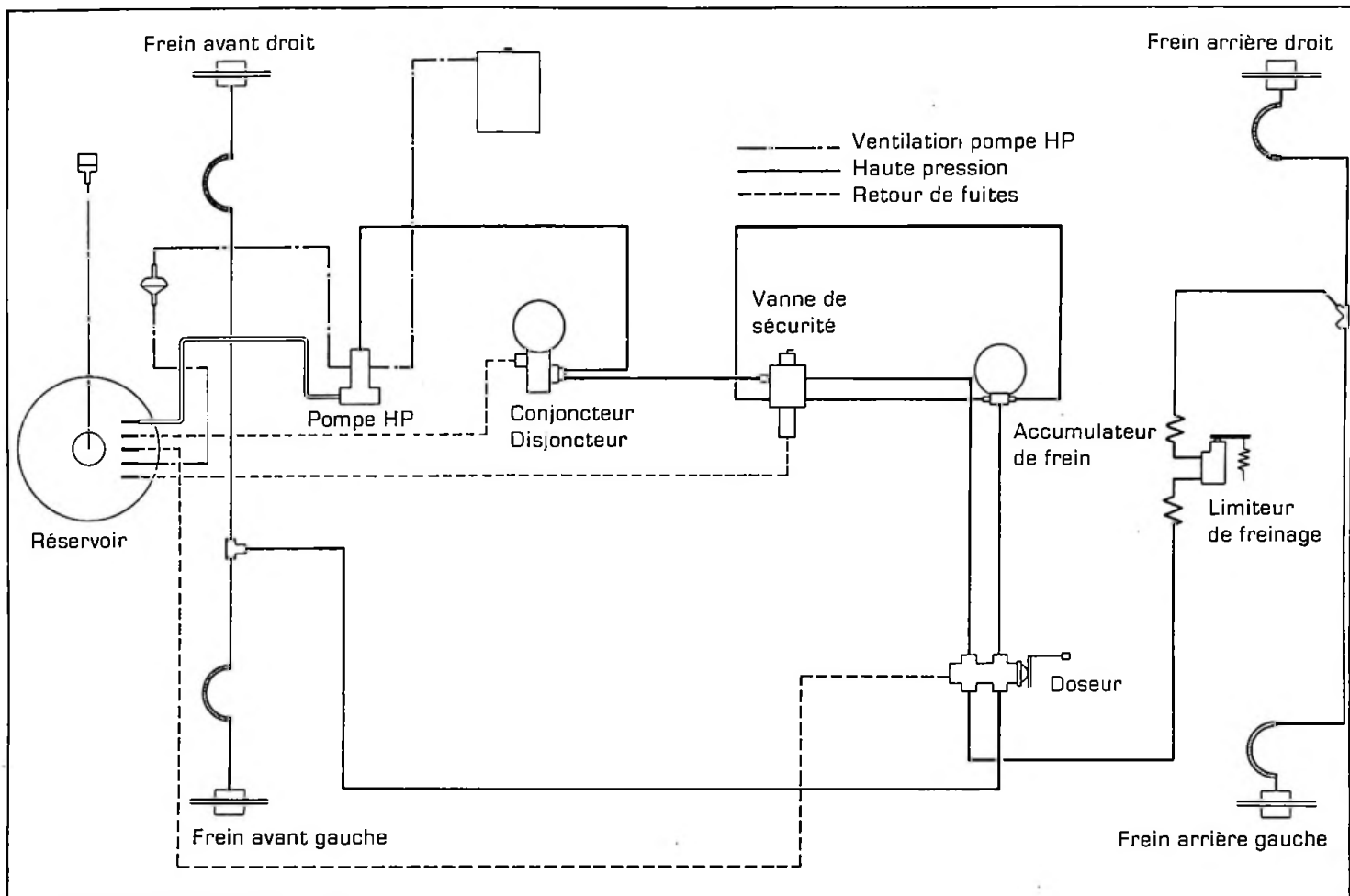
Le détecteur est constitué d'un palpeur **P** qui suit le déplacement du tiroir **T** de la vanne de sécurité. Lorsque le tiroir **T** de la vanne descend, sous l'action de la pression, le palpeur, entraîné par un ressort vers le bas, interrompt le passage du courant et le témoin électrique, au tableau de bord, s'éteint.

En cas de manque de pression, le tiroir **T** remonte, sous l'action du ressort **R**, entraînant le palpeur **P** qui provoque la fermeture du circuit électrique et l'allumage du voyant.

Valeurs de fonctionnement :

- en pression croissante, le témoin s'éteint entre 80 et 90 bars
- en pression décroissante, le témoin s'allume entre 90 et 80 bars.

Le circuit de freinage est inchangé :



PIECES DE RECHANGE :

DESIGNATION	N° P.R.
Vanne de sécurité avec détecteur :	95 050 064
Détecteur :	95 494 963

REPARATION

Le détecteur d'incident ne peut pas se monter sur une ancienne vanne de sécurité : filetage différent.

La nouvelle vanne équipée du détecteur peut remplacer l'ancienne, à condition de remplacer la cosse électrique du faisceau (cosse plate, au lieu de cosse ronde).

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Il est conseillé, après travaux de remise en état du moyeu arrière, de protéger l'ensemble joint-roulement, en procédant comme indiqué ci-dessous.

NOTA : Cette adaptation, possible sur place sans démontage des roues, peut être effectuée par mesure préventive.

I. Se procurer au Département des Pièces de Rechange

1 cache caoutchouc de protection de roue (véhicule CX) 7 L 5 478 880 G.

II. PREPARATION (voir schémas page 2).

- a) Dans le cache de protection 5 478 880 G confectionner deux bavettes.
- b) Dans une tôle épaisseur 2 mm, confectionner deux contreplaques.

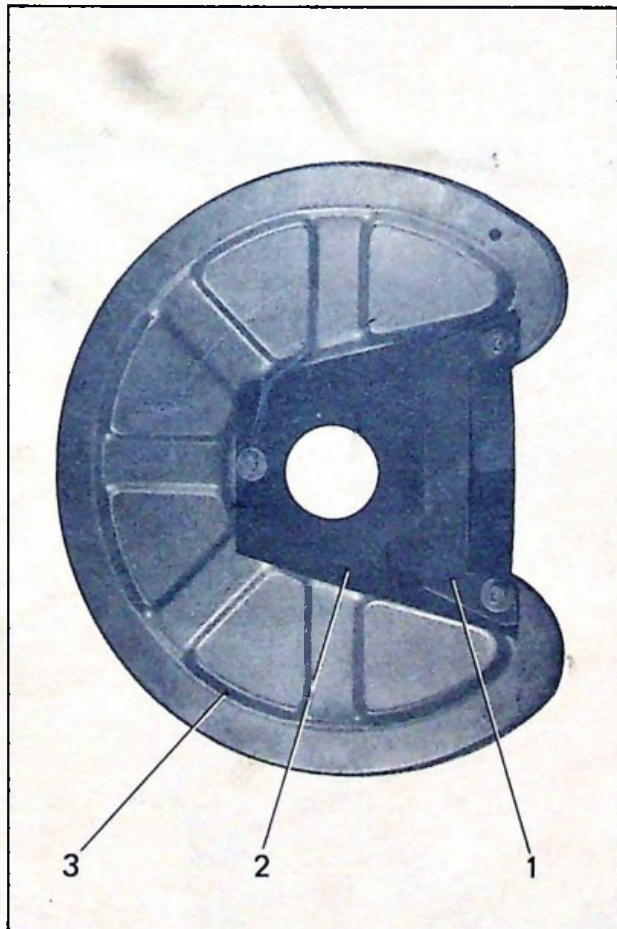
III. MONTAGE

Déposer les tôles de protection des freins arrière.

Monter sur le bras et dans l'ordre :

- la tôle (1),
- la bavette (2),
- la tôle de protection (3) de frein.

76-633



T.S.V.P.

**NOTE
D'INFORMATION**

N° 5 C

Le 2 Juin 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

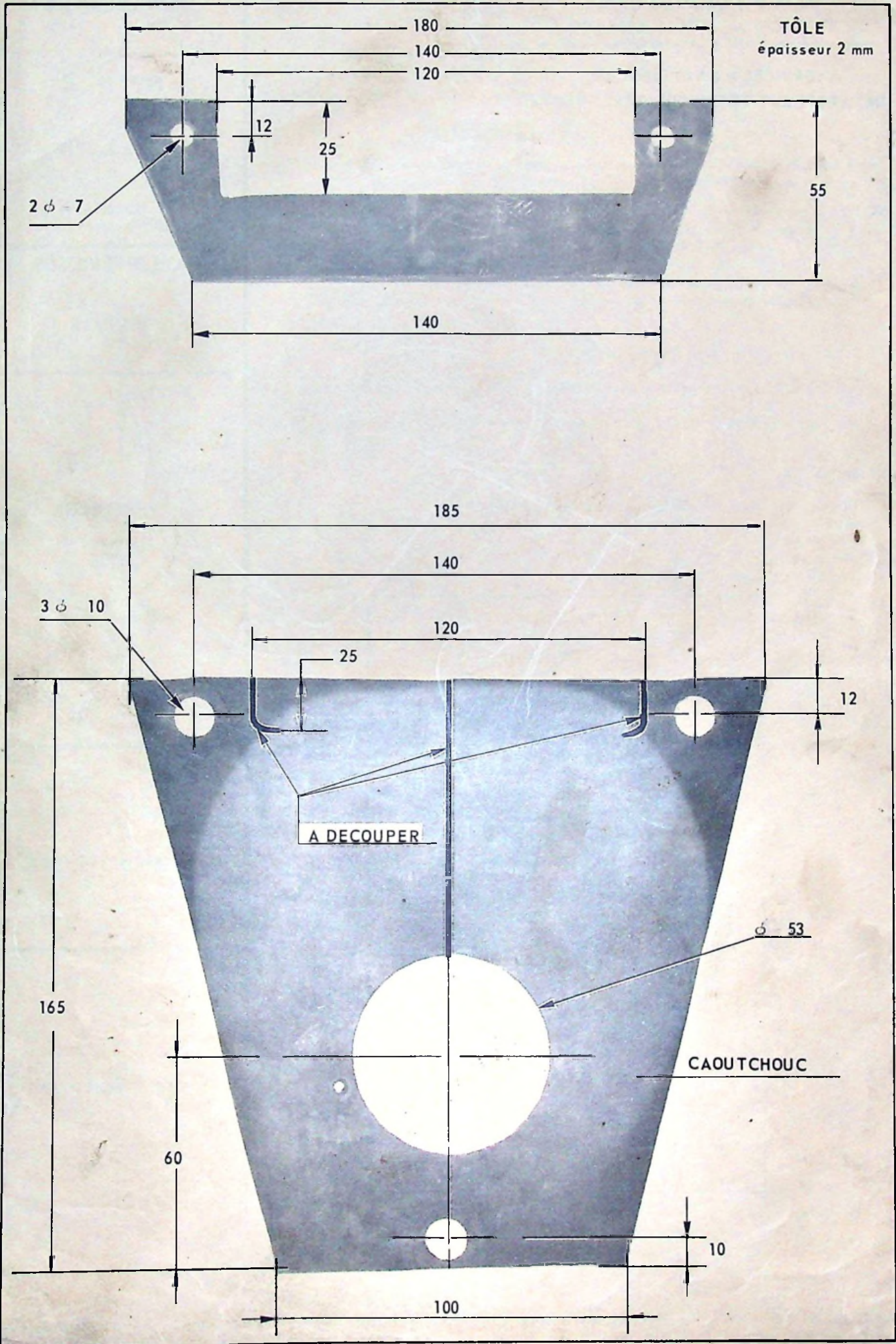
VEHICULES

C35

Tous Types

ESSIEU ARRIERE

Conseils de réparation



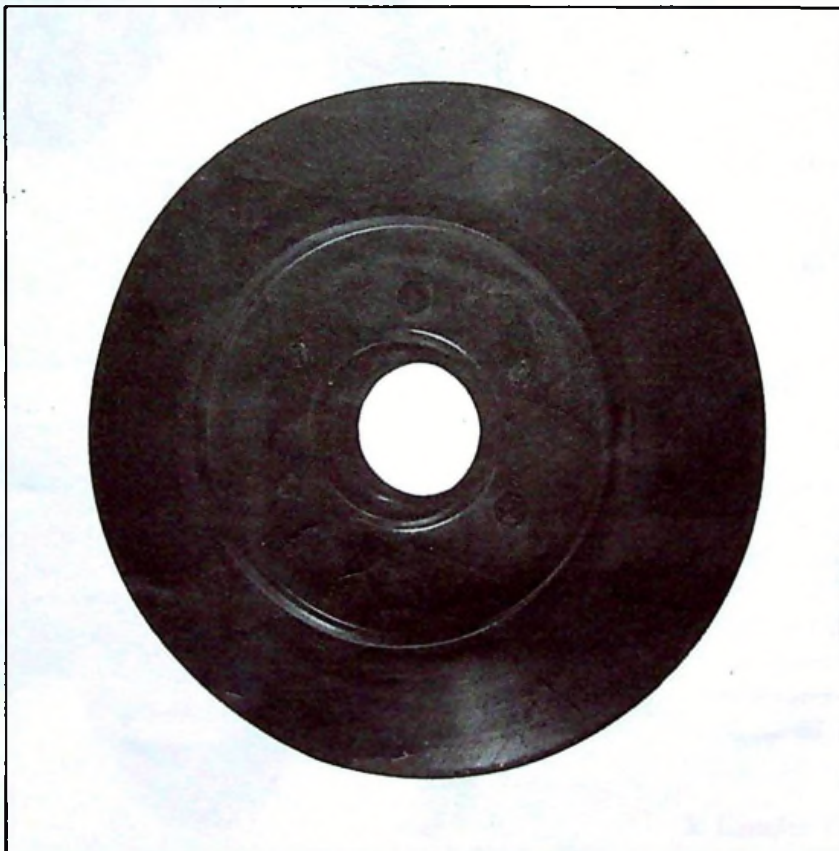
CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Mars 1977 (N° d'organisation 000 WF 25407), les véhicules C 35 Tous Types sont équipés d'une nouvelle tôle de protection des moyeux arrière. Les tôles de protection intérieure n° 5 477 758 Y et extérieure n° 5 477 759 J sont supprimées. La tôle principale des disques de freins arrière n° 5 477 757 M est conservée.

77-82



T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 15 C

Le 30 Mars 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35

Tous Types

(BF série BC)

(BF série BD)

ESSIEU ARRIERE

Protection des
joints de moyeux
et plaquettes
de freins arrière

PIECE NOUVELLE

DESIGNATION	n° PR.
Tôle de protection	5 501 066 W

REPARATION

Lors de la remise en état des moyeux arrière, ou dans le cas d'usure prématurée des plaquettes de frein arrière, il est impératif de monter une nouvelle tôle de protection de l'ensemble joint-roulement et plaquettes de frein arrière.

Pour le montage, se conformer à la note MR n° 451 - 13a (ci - contre)

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Paris le 7 Mars 1977

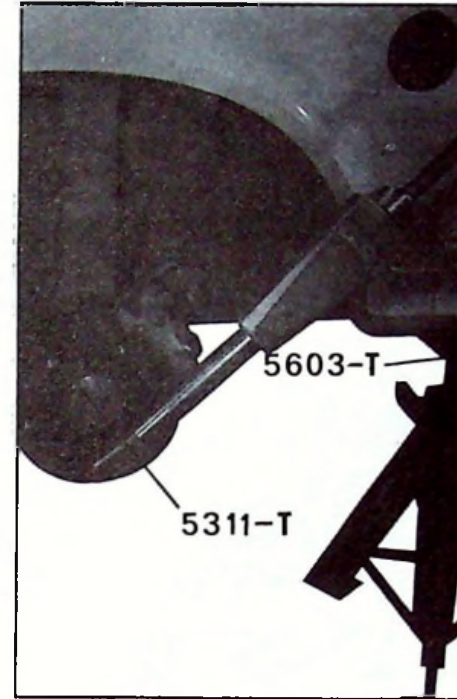
NOTE MR. N° 451-13 a

Feuille 1/2

VEHICULES C35 TOUS TYPES

Montage des tôles de protection du joint de moyeu et des plaquettes de frein arrière

77-83



77-84



- I. Se procurer au Département des Pièces de Rechange :
- 2 tôles de protection 5 501 066 W
 - 2 écrous de moyeu 5 412 730 X
 - 2 garnitures-joints 21 888 009 S
 - 2 bagues d'étanchéité 26 126 159 P

II. DEPOSE

1. Desserrer les vis de fixation des roues :
- roue droite : pas à droite
 - roue gauche : pas à gauche.

Lever l'arrière du véhicule à l'aide d'un cric rouleur placé sous les longerons arrière, en interposant une cale de bois.

Placer les chandelles (support 5603-T) et déposer les roues.

2. Déposer de chaque côté :
- les trois tôles de protection du disque de frein,
 - l'étrier de frein. Déposer une vis de fixation, basculer l'étrier, remettre en place la vis et monter un écrou ($\phi = 10$ mm, pas = 1,25) de façon à maintenir solidaires les demi-étriers,
 - le bouchon de moyeu,
 - l'écrou de moyeu sans le défreiner (clé 5311-T).

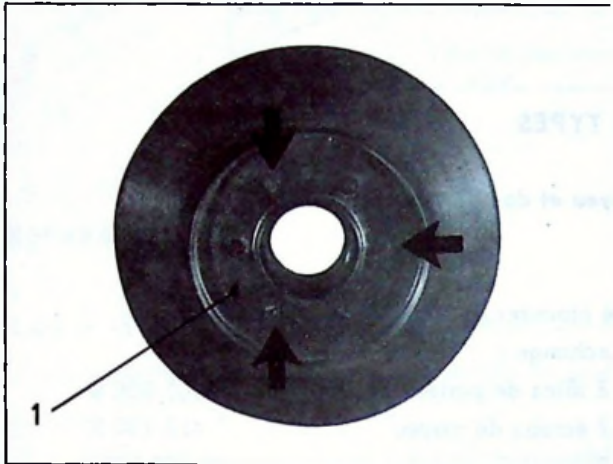
3. Extraire l'ensemble moyeu-disque.

III. POSE

4. Préparer les pièces.

NOTA : Sur les ensembles moyeu-disque ne possédant pas de bride auto-centreuse, le centrage de la bride porte-joint doit s'effectuer à l'aide de l'outil 5316-T.

77-82



13 160



De chaque côté :

5. Monter la tôle de protection (1) (5 501 066 W) à l'aide des trois vis de fixation (→) de la bride porte-joint. **Serrer à 1 daNm.**

6. Poser l'ensemble moyeu-disque sur le bras de suspension.

7. Poser l'écrou de moyeu et le **serrer à 75 daNm** (clé 5311-T).

Freiner l'écrou par rabattement de métal.

8. Poser le bouchon de moyeu à l'aide de l'outil. 5313-T.

9. Poser l'étrier de frein *en veillant à ne pas séparer les demi-étriers*. **Serrer les deux vis de fixation de 4 à 4,5 daNm.**

10. Poser la tôle de protection (2).

11. Purger les freins arrière.

(Voir Opération : BF. 435-0 du Manuel de Réparation MAN 006 400)

12. Monter les roues, approcher les vis, mettre le véhicule au sol.

Serrer les vis de fixation des roues de 18 à 20 daNm

- roue droite : pas à droite.

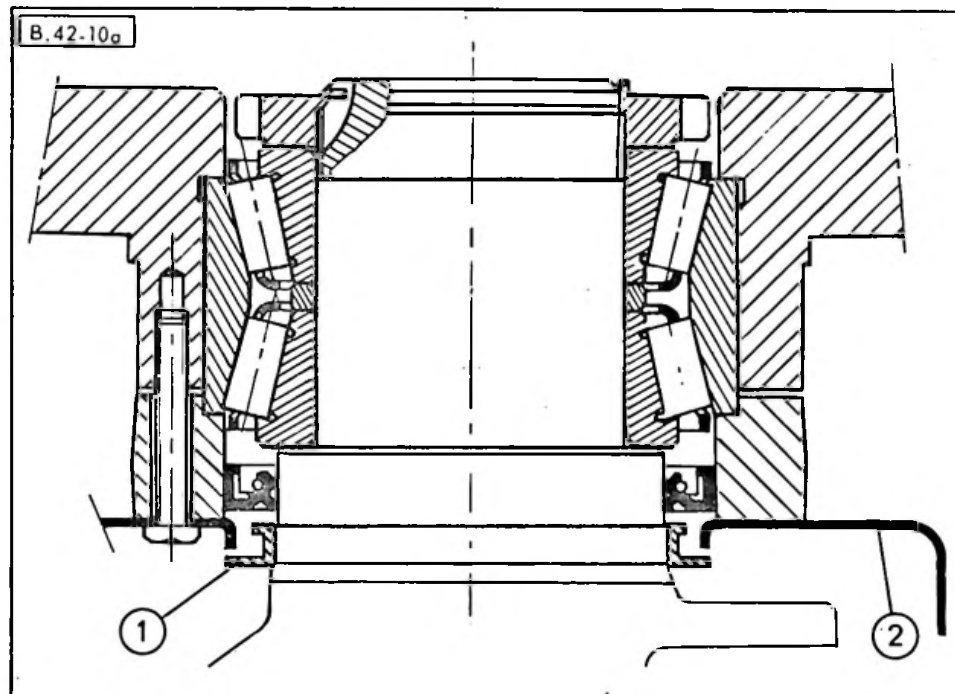
- roue gauche : pas à gauche.

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Mars 1979, sur les véhicules C 35 Tous Types, l'étanchéité des roulements de moyeux arrière est modifiée :

- Les bras de suspension arrière et les tôles de protection sont modifiés.
- Un protecteur de joint est interposé sur les bras de suspension.



PIECES NOUVELLES.

DESIGNATION	N° P.R.
Bras arrière droit	75 531 083
Bras arrière gauche	75 531 079
Protecteur de joint (1)	75 531 085
Tôle de protection (2)	75 531 076

NOTA : La bride porte-joint et le joint ne sont pas modifiés.

T.S.V.P.

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 79 - 26 C

Le 10 Avril 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35

Tous Types

(BF série BD)

(BF série BC)

ESSIEU ARRIERE

Etanchéité des roulements

de moyeux arrière

REPARATION (DEUX POSSIBILITES)

I - SOLUTION SERIE

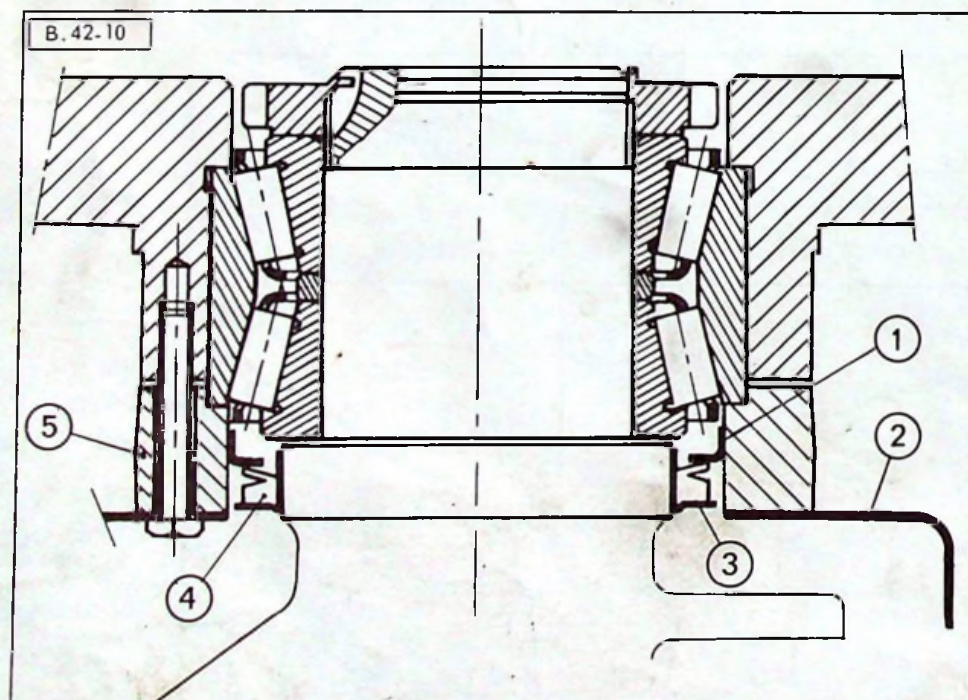
- Les nouveaux bras, équipés du nouveau système d'étanchéité (voir références en page précédente) sont interchangeables avec les anciens.

II - SOLUTION REPARATION

- Un ENSEMBLE ETANCHEITE DE MOYEU ARRIERE a été créé pour la REPARATION permettant d'équiper les bras anciens ou nouveaux modèles.
- Cette solution réparation, différente de la solution série (voir schéma ci-dessous) est à appliquer même si la portée du joint sur le bras est partiellement détériorée.

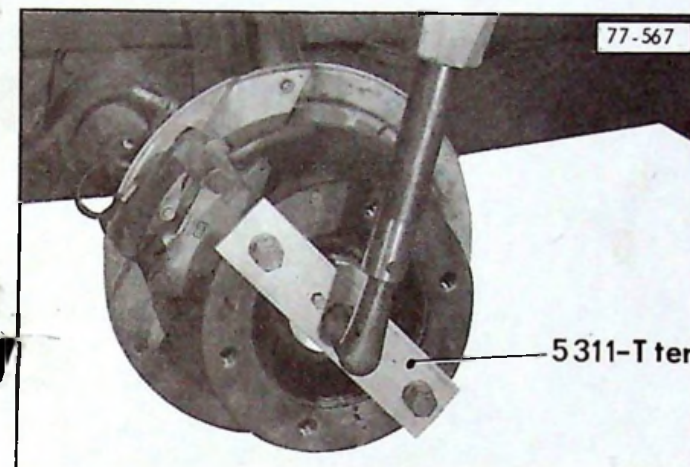
REFERENCES DES PIECES

DESIGNATION	N° P.R.
Ensemble de réparation d'étanchéité de moyeu arrière (pour 1 côté)	95 535 179
<i>Cet ensemble comprend :</i>	
- Joint d'étanchéité de roulement de moyeu (4)	26 125 669
- Tôle d'étanchéité de roulement de moyeu (1)	95 533 583
- Tôle d'appui de joint d'étanchéité de roulement (3)	95 533 584
- Tôle de protection de joint de roulement (2)	95 533 585



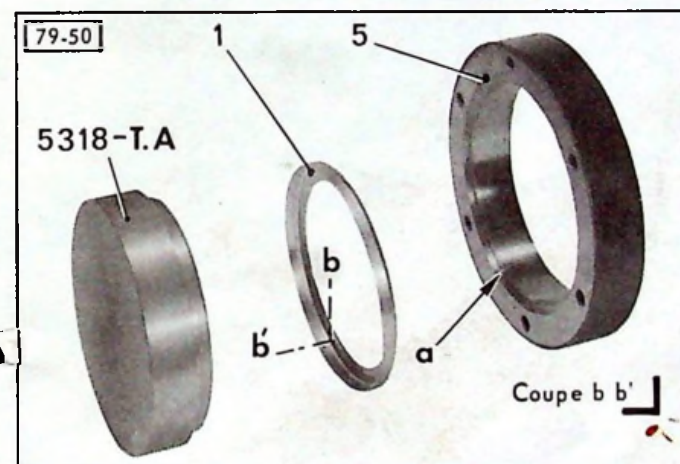
MONTAGE D'UN ENSEMBLE D'ETANCHEITE DE ROULEMENT DE MOYEU

(SOLUTION REPARATION)



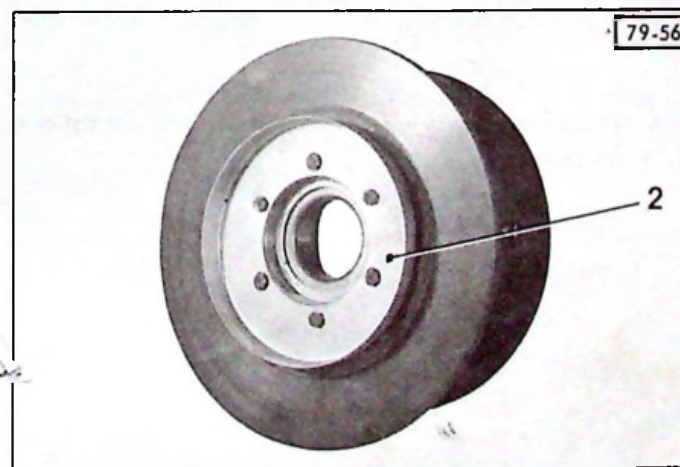
I. DEPOSE.

- Déposer les roues arrière :
 - roue droite : pas à droite.
 - roue gauche : pas à gauche.
- Déposer de chaque côté :
 - l'étrier de frein. Déposer une vis de fixation, basculer l'étrier, remettre la vis en place et monter un écrou ($\phi = 10$ mm, pas de 1,25) de façon à maintenir solidaire les demi-étriers.
 - l'écrou du moyeu (Ensemble 5311-T ter) après l'avoir défreiné,
 - le moyeu.



II. PREPARATION DU MOYEU.

- Déposer du moyeu, la bride porte-joint. Déposer le joint.
- Mettre en place la tôle d'étanchéité (1) dans la bride (5).
(Bride sans embrèvement : pas de sens de montage
- bride avec embrèvement « a » : monter la tôle (1) côté embrèvement.
L'outil 5318-T.A assure la bonne position de cette tôle dans la bride.
- Monter :
 - la bride sur le moyeu (voir schéma page 2),
 - la tôle de protection (2).
 Serrer les vis de fixation à 1 m.da N.



Sur les ensembles moyeu-disque ne possédant pas de bride auto-centreuse, le centrage de la bride doit s'effectuer à l'aide de l'outil 5316-1 (voir Manuel de Réparation C.35).

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Ces véhicules sont équipés, en série, d'un dispositif anti-roulis arrière. Celui-ci peut être à l'origine d'un bruit métallique, se produisant lors de changements d'assiette du véhicule ou lors de passages de dénivellations importantes.

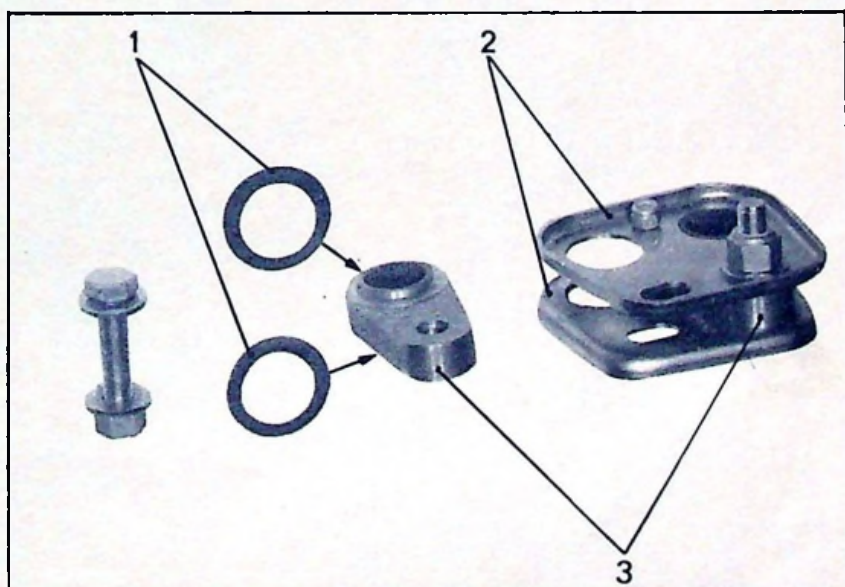
Le bruit peut être supprimé en interposant des rondelles caoutchouc (1), entre les leviers (3) et les flasques (2) du boîtier anti-roulis.

Les rondelles non vendues par le Département des Pièces de Rechange, doivent être confectionnées dans une feuille de caoutchouc, aux cotes ci-dessous :

- épaisseur 1 mm
- ϕ extérieur 52 mm
- ϕ intérieur 35 mm

MODE OPERATOIRE :

Voir Opération N° BF. 432-1 du Manuel de Réparation N° 640 (Travaux sur barres de torsion).



NOTE
D'INFORMATION

N° 2 C

Le 18 Juin 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES C35

TOUS TYPES

BF série BC

BF série BD

SUSPENSION

Boîtier anti-roulis arrière

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

Régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les Sociétés Commerciales

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15

RC PARIS B 642 050 199

SIRET 642 050 199 - 00 016

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Janvier 1976 (N° d'organisation 000 WF 11 729), les véhicules C 35 « FOURGON » et « PICK-UP » Tous Types, Essence et Diesel, ne sont plus équipés, en série, de barre anti-roulis avant et de boîtier anti-roulis arrière.

Les véhicules C 35 « PLATEAU NU SPECIAL » conservent, en série, la barre anti-roulis avant et le boîtier anti-roulis arrière.

REPARATION.

En cas d'utilisation spéciale (charges hautes, circulation en montagne), le Département des Pièces de Rechange fournira, en P.A.M. (prêt à monter), les pièces nécessaires à l'équipement des C 35 « FOURGON » et « PICK-UP » sortis depuis Janvier 1976.

NOTE TECHNIQUE

N° 7 C

Le 18 Février 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES C 35

ESSENCE & DIESEL

(BF série BC)

(BF série BD)

SUSPENSION

Barre anti-roulis avant

Boîtier anti-roulis arrière

SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

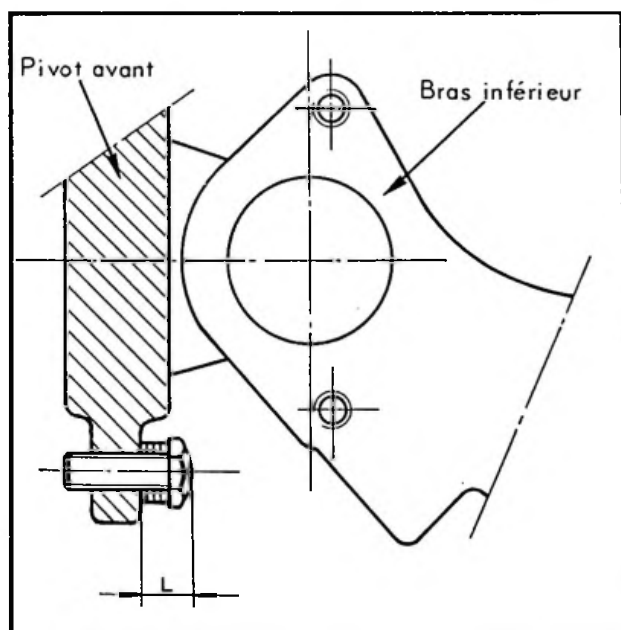
Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Un braquage excessif des roues peut occasionner une détérioration des gaines de transmission.

Lors de travaux sur transmissions, remplacer les vis de braquage et les contre-écrous existants par un ensemble de vis et rondelles en procédant comme suit :

- Placer les roues avant du véhicule sur des plateaux pivotants.
- Braquer d'un côté d'un angle maximum de $43^{\circ} \pm 0^{\circ}$ (roue intérieure au virage).
- Supprimer la vis de butée de braquage et le contre-écrou existants.
- Monter une vis Référence PR. N° 5 477 364 R.
- Amener la tête de la vis en appui sur le bras.
- Relever la cote de dépassement «L» de la vis.
- A l'aide de rondelles Référence PR. N° 26 192 569 M, réaliser un empilage pour obtenir la cote de dépassement «L» $+ 1,5$ ₀ mm.
- La vis doit être enduite de LOCTITE FRENBLOC et le couple de serrage à respecter est de :
 $3 \text{ à } 3,4 \text{ daNm}$
- Procéder de manière identique pour l'autre côté.

B.44-10



NOTE D'INFORMATION

N° 78 - 11 C

Le 10 Avril 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER

LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES
TOUS TYPES
C 32
(BF série BD)

C 35
(BF série BC)
(BF série BD)

DIRECTION

Butées de braquage



SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
 régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
 (Droits de reproduction réservés)

Depuis Novembre 1978, les freins avant et arrière des véhicules C 35 comportent des plaquettes de frein avec fil de témoin d'usure. Le tableau de bord est équipé d'un voyant d'alerte spécifique.

Cette modification s'applique à partir des Numéros d'Organisation suivants :

Véhicule Essence : WF 51 249

Véhicule Diesel : WF 50 202

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Coffret de plaquettes avant	75 530 829
Coffret de plaquettes arrière	75 530 830
Faisceau électrique avant	} seront communiqués ultérieurement par P.R.
Faisceau électrique arrière	
Bloc voyant Belgique	95 492 751
Bloc voyant Tous Pays sauf Belgique	95 492 750

REPARATION

Il est possible d'équiper les freins avant et arrière de plaquettes de frein avec fil de témoin d'usure en procédant comme indiqué ci-après.

T.S.V.P.

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 79 - 23 C

Le 8 Janvier 1979

Cette note concerne :
 L'ATELIER
 LE MAGASIN
 LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35

Tous Types

(BF série BC)

(BF série BD)

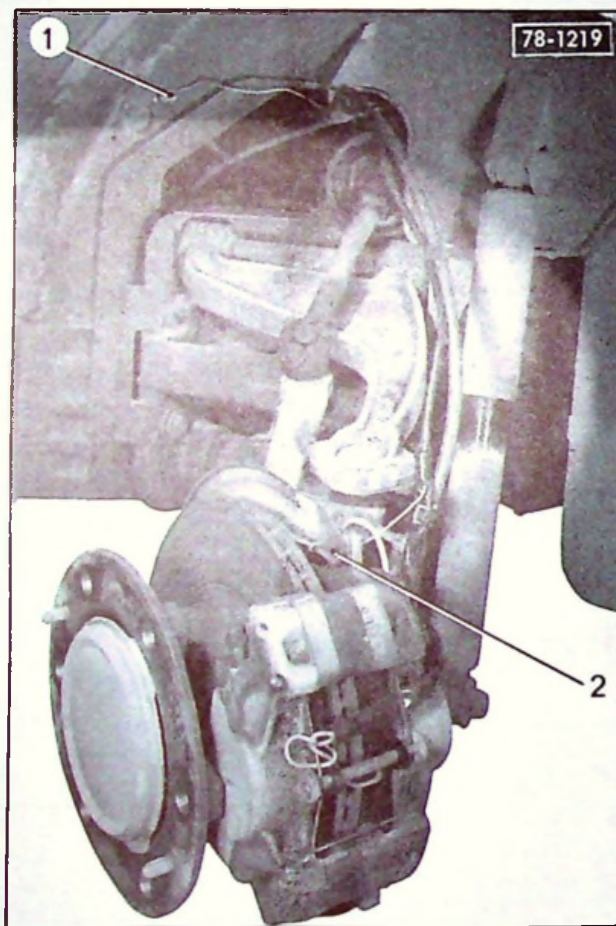
FREINS

Plaquettes de frein avec
 fil de témoin d'usure

MONTAGE D'UN TEMOIN D'USURE DES PLAQUETTES DE FREINS AVANT ET ARRIERE

Se procurer au Département des Pièces de Rechange :

- 1 Ensemble comprenant les plaquettes de freins, les câbleries électriques et le voyant.
- La référence de cet ensemble sera communiquée ultérieurement par P.R.*



1. Dépose :

- Déconnecter le câble négatif de la batterie.
- Déposer les roues.
- Déposer le tableau de bord.

2. Monter les plaquettes de frein munies de leur fil témoin d'usure.

3. Montage des câbleries avant et arrière :

- Connecter les câbleries sur les plaquettes de frein.
- (Identification des câbleries) :*
- (Câblerie avant droite : longueur = 3450 mm)
 - (Câblerie avant gauche : longueur = 1800 mm)
 - (Câblerie arrière droite : longueur = 1550 mm)
 - (Câblerie arrière gauche) : longueur = 850 mm).

- Fixer les câbleries sur les flexibles de frein à l'aide de deux colliers en plastique à chaque extrémité et d'un collier caoutchouc au centre.

a) A l'avant :

- Fixer les fils de masse sur l'étrier de frein (2) et les longerons avant (1).
- Faire cheminer la câblerie avant droite le long du flexible de compteur de vitesse et le long de la câblerie principale (sur le tablier avant jusqu'à la boîte à fusibles).
- Faire cheminer la câblerie avant gauche le long de la câblerie principale jusqu'à la boîte à fusibles.

b) A l'arrière :

Faire cheminer les câbleries électriques le long des canalisations de frein.

- A l'aide d'une cisaille, découper la tôle droite (1) de protection des plaquettes de frein pour permettre le passage du câble électrique.
- Découper la tôle gauche symétriquement.
- Placer les tôles (1) sur les étriers de frein.



4. Montage de la câblerie du tableau de bord :

Identification : (longueur = 1800 mm).

- Engager la fiche dans la voie libre N°2 du connecteur droit du tableau de bord.
- (Repère 2 marqué sur le connecteur).*
- Sortir le fil par le passage de la câblerie principale (jusqu'à la boîte à fusibles).
- Mettre en place le voyant d'usure de plaquettes de frein (douille + lampe) à droite du voyant de pression hydraulique.
- Monter le tableau de bord.

5. Montage du câble de liaison :

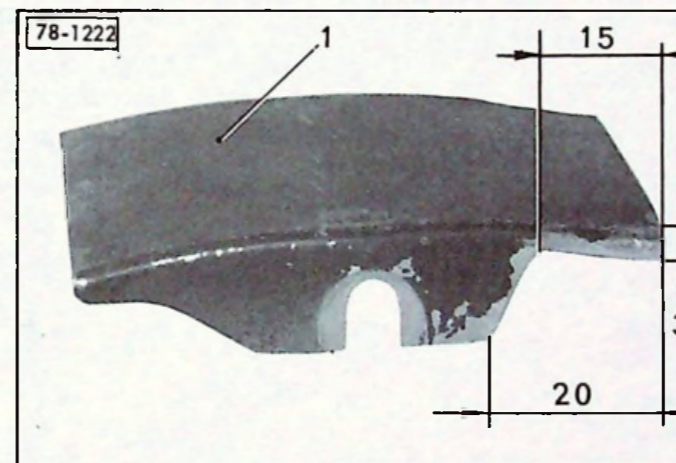
Identification : (longueur = 5200 mm).

- Etablir la jonction électrique des deux faisceaux arrière et du câble de liaison (deux connecteurs rapides).
- Fixer le câble de liaison sur les canalisations de frein à l'aide de douze flèches (jusqu'au passage de roue avant gauche).
- Faire cheminer le câble de liaison avec la câblerie électrique du véhicule (jusqu'à la boîte à fusibles).
- Connecter sur le câble de liaison au niveau de la boîte à fusibles :
 - les faisceaux avant d'usure des plaquettes,
 - le fil du témoin de tableau de bord.

6. Connecter le câble négatif à la batterie.

7. Contrôler le fonctionnement du voyant à partir de chaque plaquette de frein.

8. Monter les roues.



SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Septembre 1980**, les véhicules C 35 Tous Types sont équipés d'une **commande de frein mécanique modifiée** : les leviers de commande sont munis de barilletts permettant l'articulation du câble de commande (*voir dessin page 2*).

RÉPARATION :

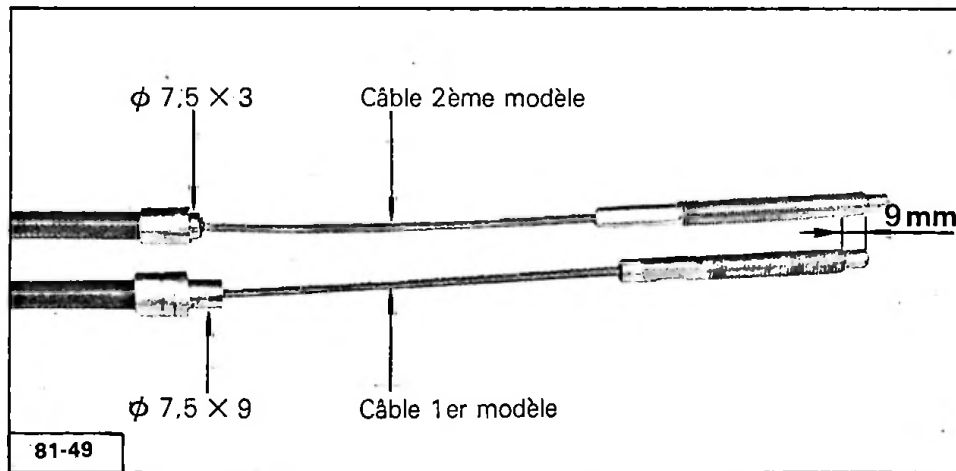
- Les leviers de commande sont nouveaux : encoches recevant le barillet.
- Le câble de commande est nouveau (*voir ci-dessous*).

Le montage de la nouvelle solution (leviers + câble de commande) est possible sur les véhicules antérieurs à la modification.

PIECES DE RECHANGE :

Désignation	N° P.R.
Câble de commande :	75 492 188
Ecrou :	95 535 607
Levier de commande :	75 521 540
Barillet :	95 533 637

CABLES DE COMMANDE



T.S.V.P.

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 81-44 C

Le 29 Janvier 1981

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

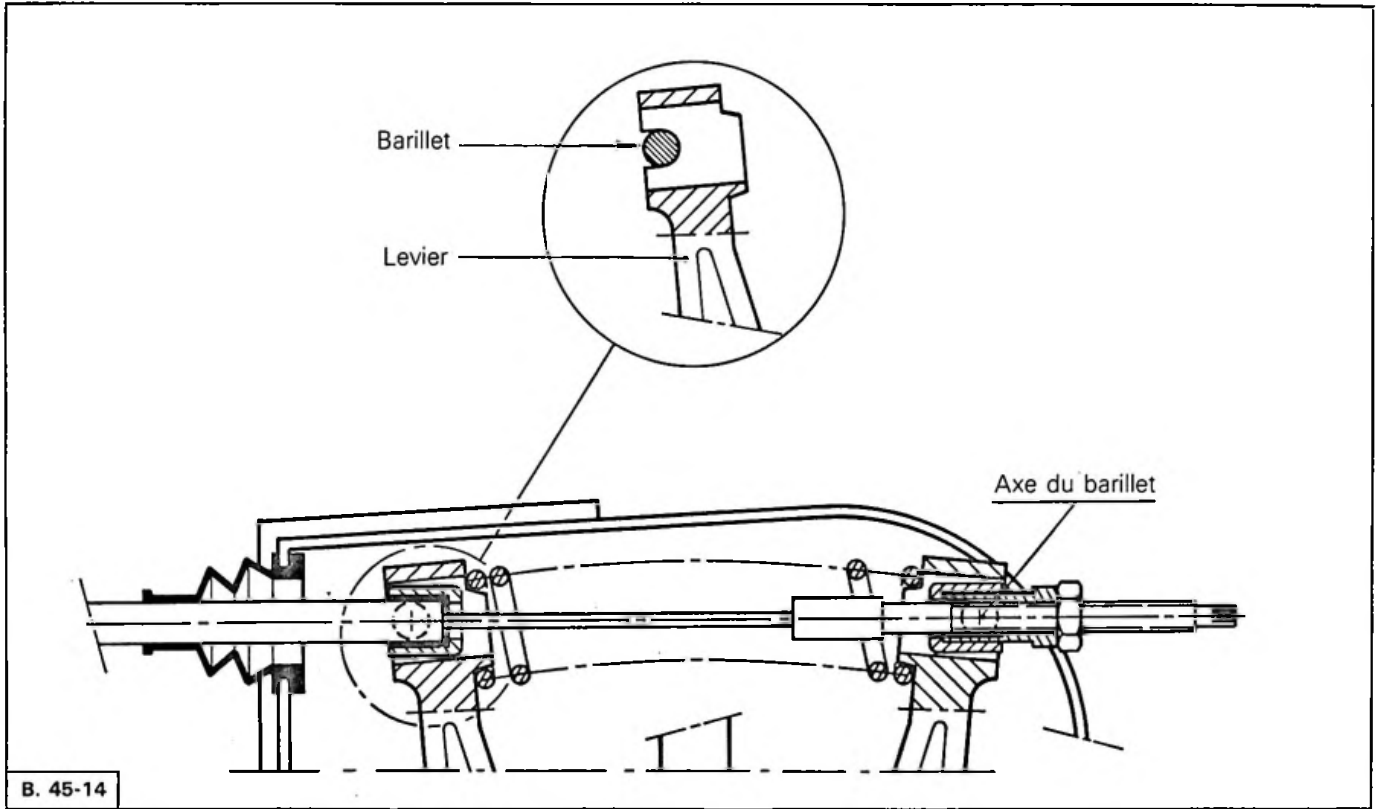
TOUS PAYS

**VÉHICULES
C 35
Essence et Diesel
Tous Types**

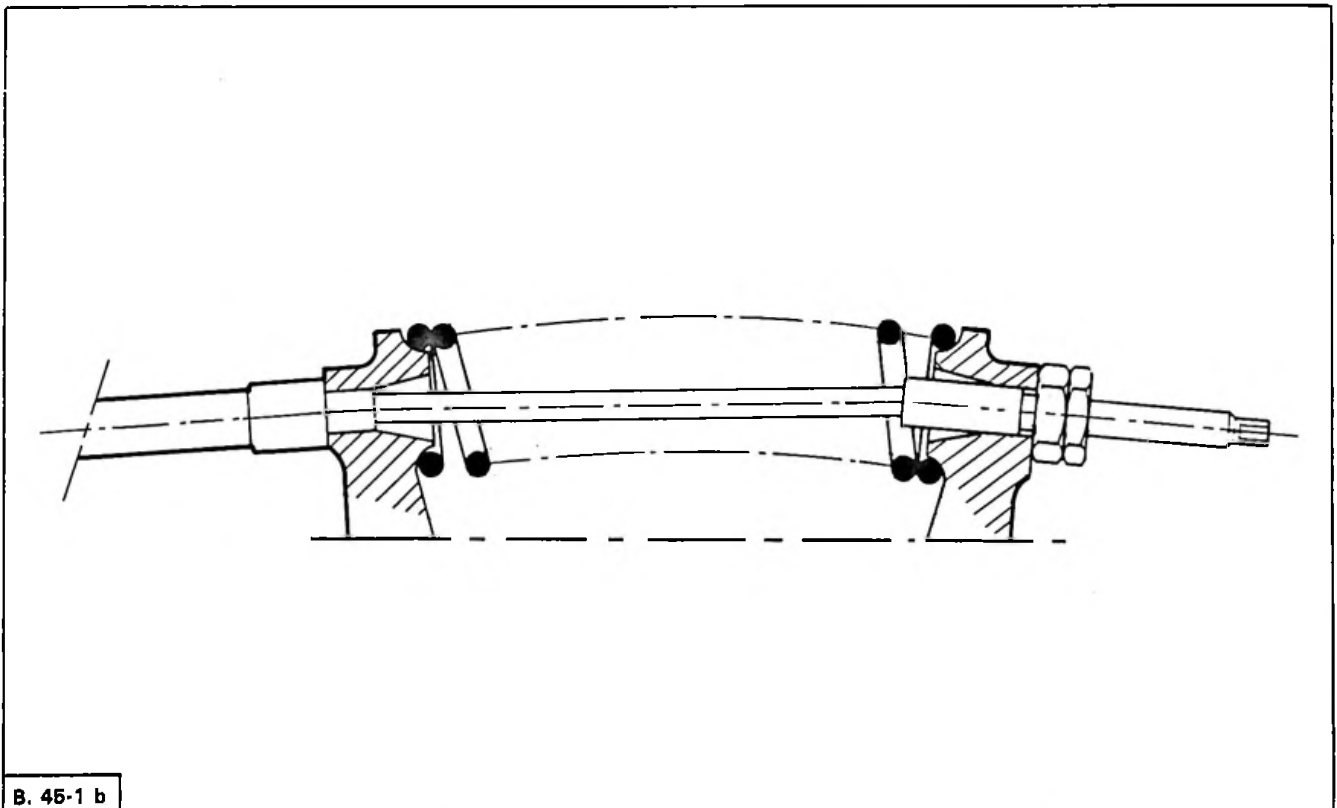
Frein à main

Modification

COMMANDE DE FREIN MÉCANIQUE
(09/1980 →)



COMMANDE DE FREIN MÉCANIQUE
(← 09/1980)



**SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Avril 1982, numéros d'organisation P.R. suivants :

Véhicules Essence : (2 BC 7022) WF 94 785

Véhicules Diesel : (2 BG 6469) WF 94 781

le circuit de freinage des véhicules C 35 tous types est simplifié (*sauf sur les véhicules destinés à la Suisse, qui ne sont pas modifiés*).

L'indicateur de chute de pression (ICP) avec by-pass est supprimé, le limiteur de freinage à l'arrière est nouveau, le réservoir de liquide de frein (LHM) est équipé d'un indicateur de niveau à contacts électriques (l'anneau repère de niveau maxi est conservé) qui alerte le conducteur en cas de baisse anormale du niveau de liquide de frein.

Le schéma de principe de l'installation de freinage est modifié comme suit :

T.S.V.P.

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 82-49 C

Le 28 Mai 1982

Cette note concerne

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS sauf SUISSE

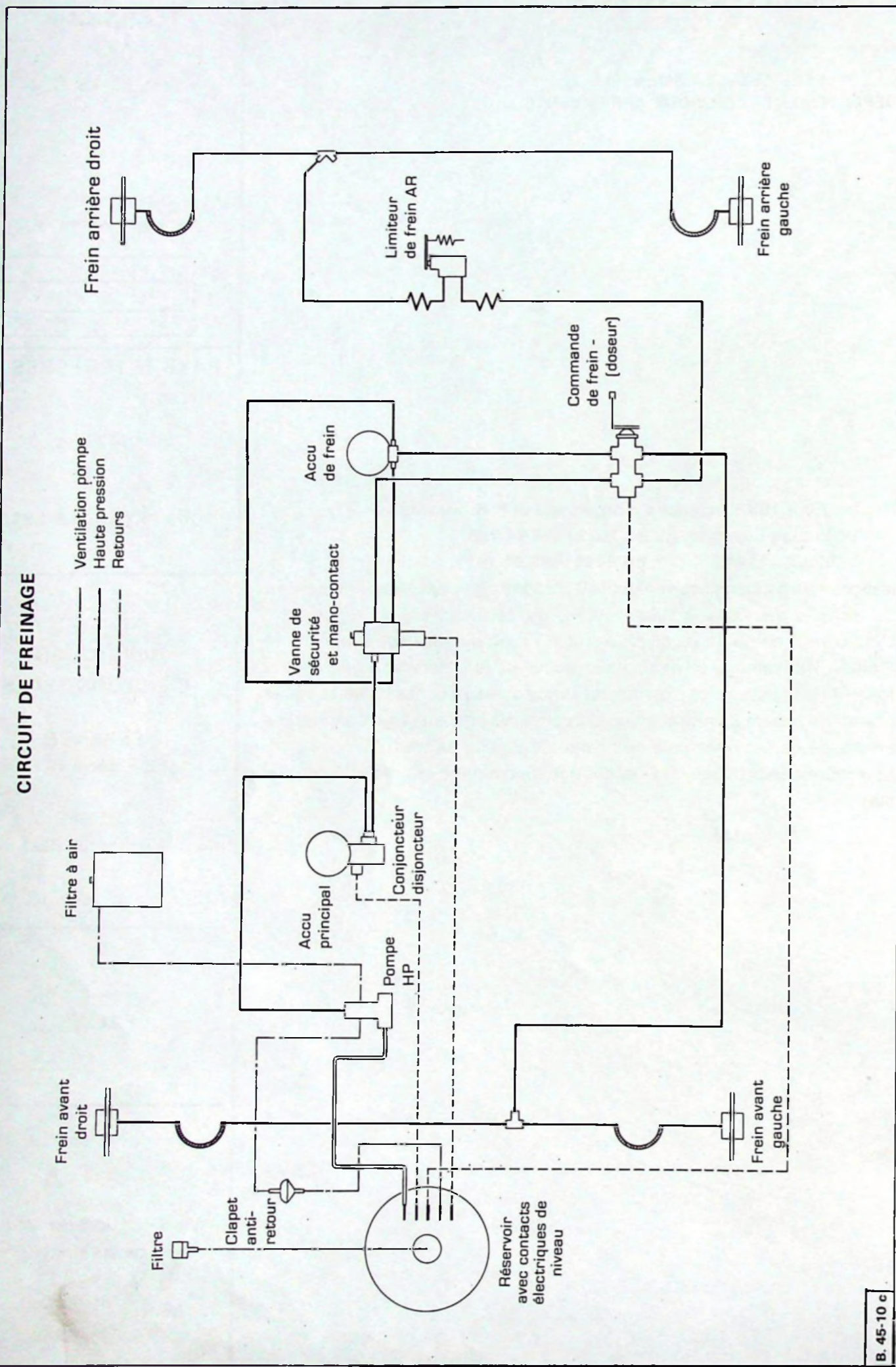
**VEHICULES
C 35 TOUS TYPES**

**ESSENCE
(BF série BC)**

**DIESEL
(BF série BG)**

FREINS

**Modification du circuit
de freinage**

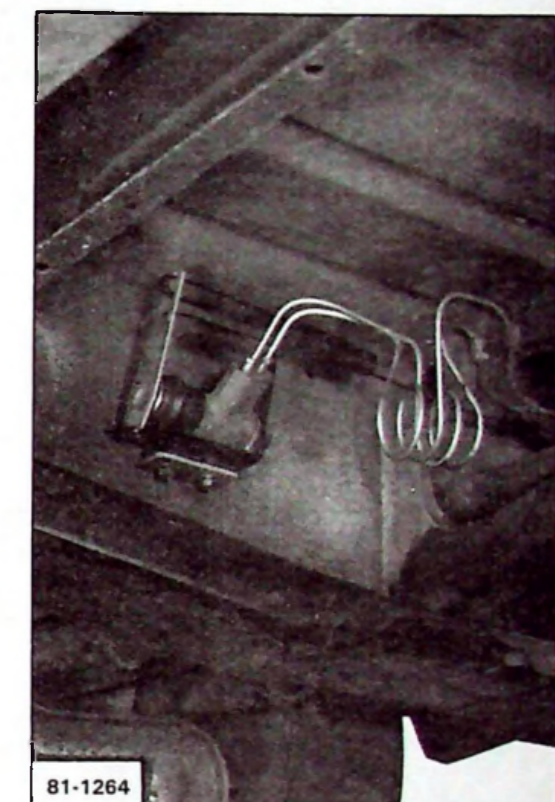
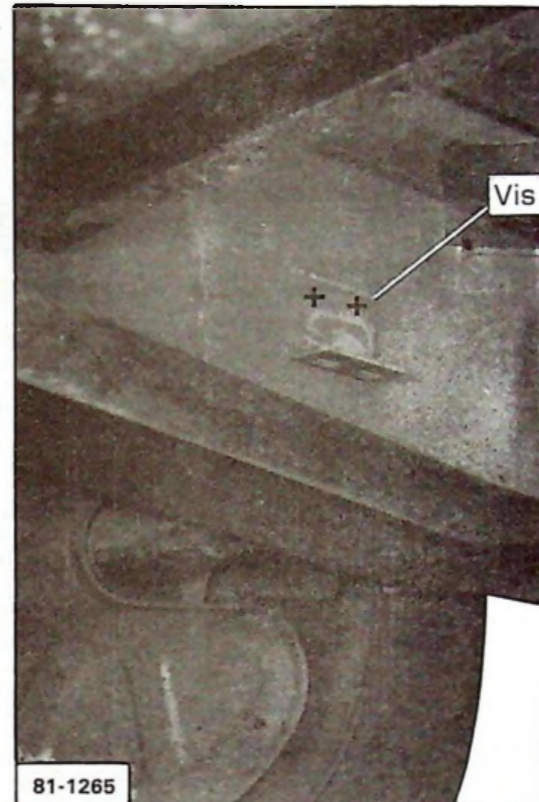


MODIFICATIONS

Cette nouvelle disposition entraîne la création de pièces nouvelles :

- réservoir hydraulique avec témoin électrique,
- canalisations de frein de la commande de frein (doseur) aux freins avant et arrière,
- limiteur de freinage arrière de nouvelle conception, ainsi que ses ressorts de tarage et de commande,
- support de limiteur sur caisse,
- support de limiteur,

NOTA : La patte support sur caisse (longeron arrière gauche), est désormais vissée, au lieu de soudée précédemment.



PIECES DE RECHANGE (non compris les canalisations) :

DESIGNATION	N° P.R.
Limiteur de frein arrière :	95 495 125
Ressort de commande de limiteur (23 spires-L à l'état libre : 303,5 ± 1 mm)	95 569 677
Ressort de tarage de limiteur (20 spires - L à l'état libre : 77 ± 1,5 mm) :	95 569 676
Support du limiteur :	95 569 674
Support (du limiteur) sur caisse :	95 569 680

REPARATION

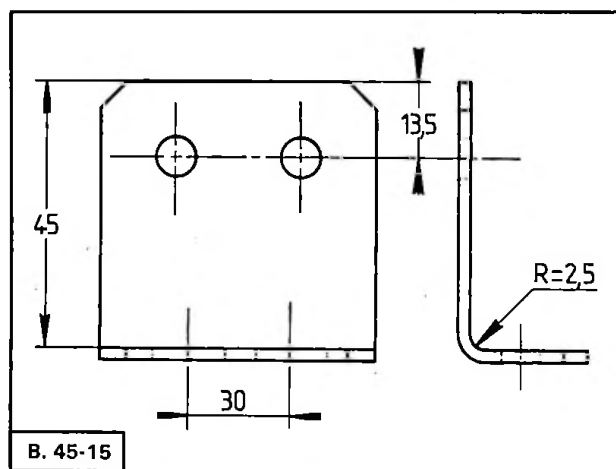
Purge des freins : Le mode opératoire est inchangé, sauf en ce qui concerne la purge de l'indicateur de chute de pression qui est supprimée.

Réglage du limiteur : Les conditions de réglage et la valeur de la pression de coupure : $18 \begin{smallmatrix} 0 \\ -2 \end{smallmatrix}$ bars sont inchangées.

Carrosserie : Les caisses P.R. seront fournies avec une patte support de limiteur n° 5 428 509 à visser, permettant le montage éventuel de l'ancienne disposition de freinage.

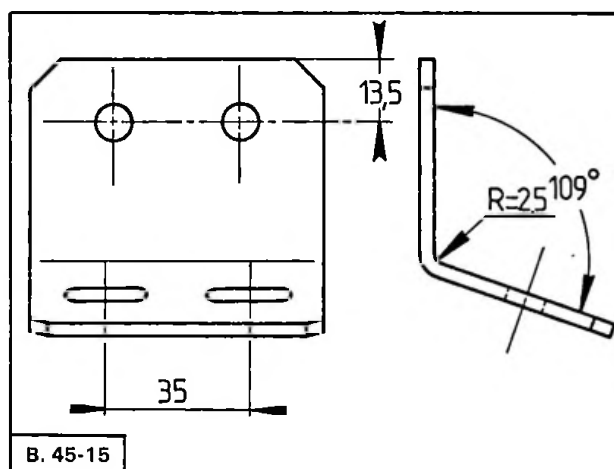
PATTE POUR ANCIENNE DISPOSITION

→ Avril 1982



PATTE POUR NOUVELLE DISPOSITION

Avril 1982 →





SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Juillet 1977, le moteur Diesel B 22 615 peut être équipé d'un démarreur PARIS RHONE.

1^{er} Numéro de Médaille Moteur : 0717 012 519

Caractéristiques du démarreur :

Référence : Paris-Rhône : D 11 E 164

Puissance nominale : 1,7 Kw

Sens de rotation : S.I.H.

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Démarreur complet	75 491 604

REPARATION

Sur les moteurs Diesel B 22/615, les démarreurs DUCCELLIER 6230 A - 6230 B - 538000 A et PARIS-RHONE D 11 E 164 sont interchangeables.

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 19 C

Le 7 Septembre 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35

DIESEL

(BF série BD)

ELECTRICITE

Démarreur



CITROEN

SERVICES A LA CLIENTELE
DIVISION APRES - VENTE
TECHNIQUE APRES - VENTE

NOTE TECHNIQUE

C 35

12

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

VEHICULE C 35 DIESEL

N° 1

DIFFUSION :

TOUS PAYS

Démarrreur à réducteur

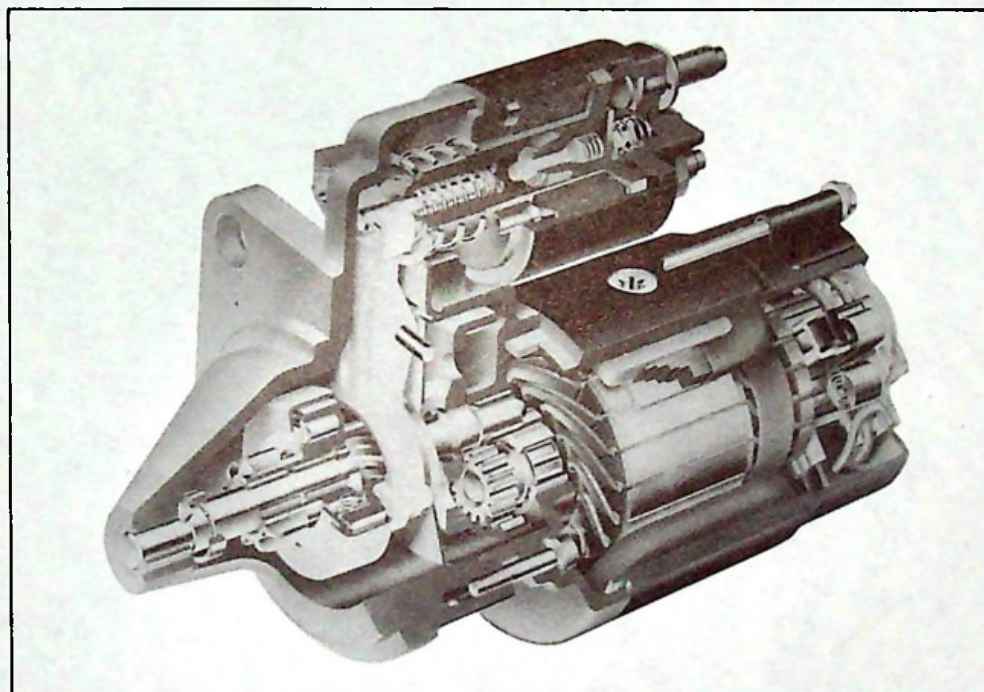
Le 30 Avril 1987

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900**

Depuis **Février 1987**, châssis N° 06 BG 1393, WF 133 930, les véhicules C 35 Diesel Tous Types sont équipés d'un démarreur nouvelle génération, à réducteur.

Marque **PARIS-RHONE**, type **D9 R97**

- L'écran du démarreur est spécifique.
- La couronne de démarreur reste inchangée.



PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

Couple : 13 mN à 1 200 tr/mn (pour I maxi < 500 ampères).

Puissance utile : 1 900 W au point de fonctionnement (6,5 V – 500 ampères).

Pignon : 11 dents.

PIECES DE RECHANGE :

DESIGNATION	N° P.R.
Démarrreur PARIS-RHONE D9 R97	91 536 160
Ecran thermique de protection	95 585 213

REPARATION :

Le démarreur à réducteur PARIS-RHONE D9 R97 se monte en lieu et place des modèles précédents (PARIS-RHONE D 11 E 187, ou DUCELLIER 538 005), sans utiliser la fixation arrière.

Il est impératif de le monter avec son écran de protection.

TEMPS DE FACTURATION : sans changement.

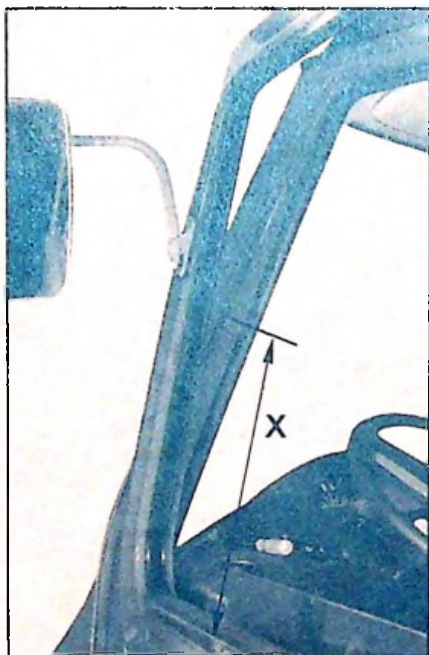
En cas de difficulté de fermeture des glaces de portes latérales avant, véhicule roulant, il est possible de remédier à cet inconvénient en procédant comme suit :

Se procurer au Département des Pièces de Rechange (*par côté*) :

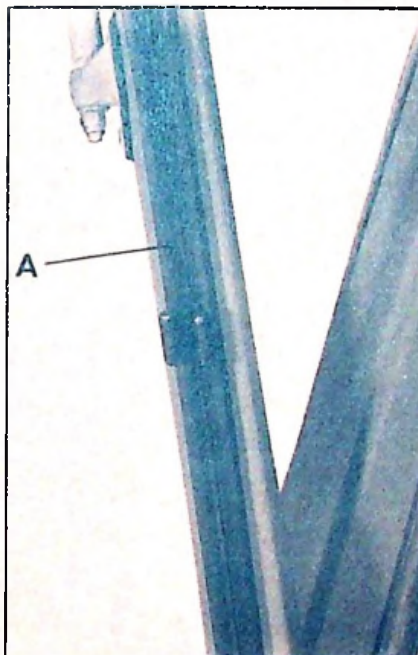
1 guide de glace N° 5 456 627 N

POSE :

77.207



77.201



1. Descendre la glace et dégager de son logement la coulisse en feutre A.
2. Présenter le guide de glace dans le logement de la coulisse à une cote $X = 280$ mm.
3. Percer l'encadrement de glace à un diamètre de 3,2 mm.
4. Fixer le guide de glace à l'aide d'un rivet POP ($3 \times 4,5$ mm).
5. Remettre en place la coulisse en feutre A.

N° 8 C

Le 8 Juin 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C35

Tous Types

CARROSSERIE

Conseils de réparation



SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Novembre 1978, les véhicules C 35 Tous Types sont équipés d'une insonorisation de cabine améliorée, aux places avant, et de nouveaux tirants de portes arrière.

Ces modifications s'appliquent à partir des Numéros d'Organisation suivants :

Véhicule Essence : WF 51249
Véhicule Diesel : WF 50202

I - INSONORISATION.

Elle est constituée par un produit bitumineux en « IFF KELLER » épaisseur = 4 mm, collé à chaud sur le plancher de cabine avant et arrière ainsi que sur les parties verticales, passage de roue avant, parois verticales de coffre à batterie et plaque de regard de la boîte de vitesses.

De nouveaux tapis recouvrent tout le plancher de cabine, avec un protecteur de coffre à batterie.

II - TIRANTS DE PORTES ARRIERE.

Les nouveaux tirants permettent de maintenir les portes ouvertes à 90° et 180° par l'intermédiaire d'un double ressort à lame.

REPARATION.

Les véhicules sortis antérieurement aux Numéros d'Organisation cités ci-dessus, ne peuvent pas être équipés de l'insonorisation et des tirants de portes arrière. Seuls les nouveaux tapis sont interchangeables avec les anciens.

A épuisement du stock, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que les nouvelles portes arrière interchangeables avec les anciennes, à conditions d'adapter le support de tirant référencé ci-dessous.

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	N° P.R.
Tapis avant gauche	75 510 684
Tapis avant droit	75 510 683
Ressort de tirant de porte arrière	75 520 590
Tirant de porte arrière	75 520 588
Porte arrière gauche	75 520 583
Porte arrière droite	75 520 582
Portillon arrière gauche	75 520 907
Portillon arrière droit	75 520 906
Support de tirant de porte arrière	75 529 936
Solution réparation	

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 79 - 24 C

Le 22 Janvier 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

C 35

(BF série BD)

(BF série BC)

CARROSSERIE

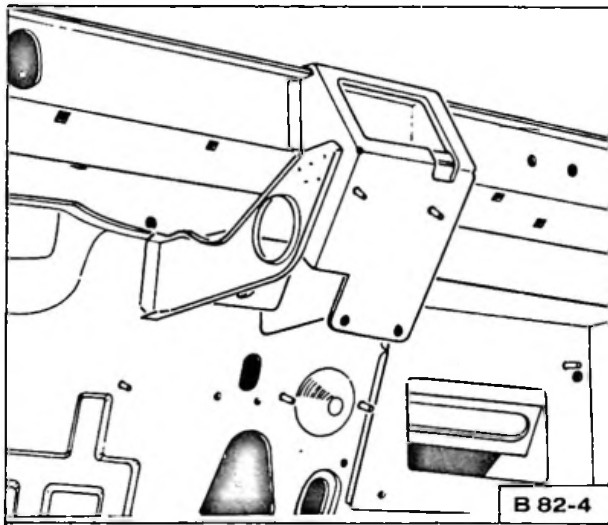
I - Insonorisation

II - Tirants de portes arrière

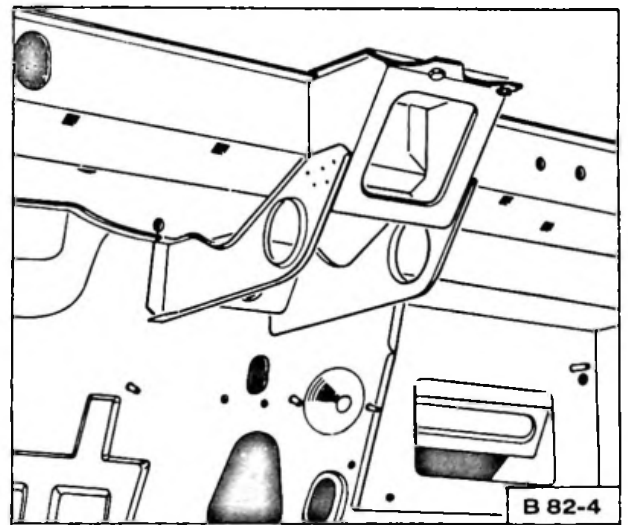
CITROËN SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	NOTE TECHNIQUE	C 35 (14)
APPLICATION : TOUS PAYS	CONCERNE CARROSSERIE	N° 1
DIFFUSION : TOUS PAYS	Support de colonne de direction sur caisse	Le 26 septembre 1984
CE DOCUMENT EST CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900		

Depuis **Juillet 1983**, le support supérieur de direction a été modifié pour permettre le montage de la nouvelle colonne.

7/83 →



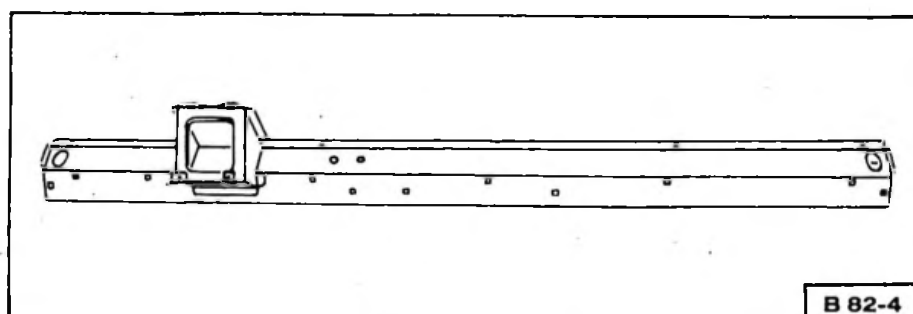
→ 7/83 (Rappel)



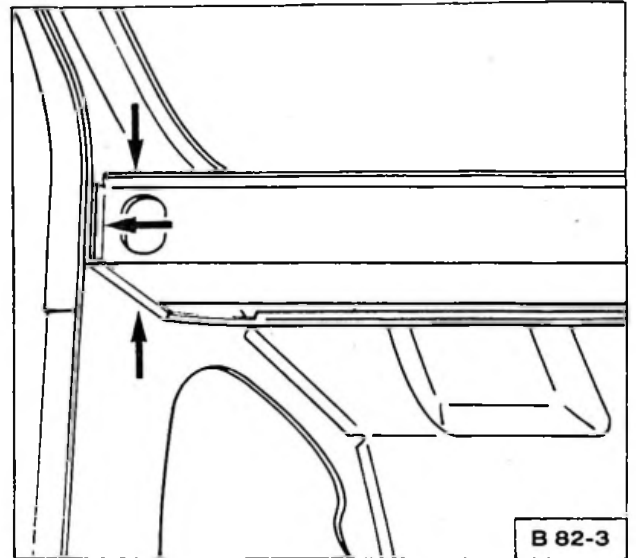
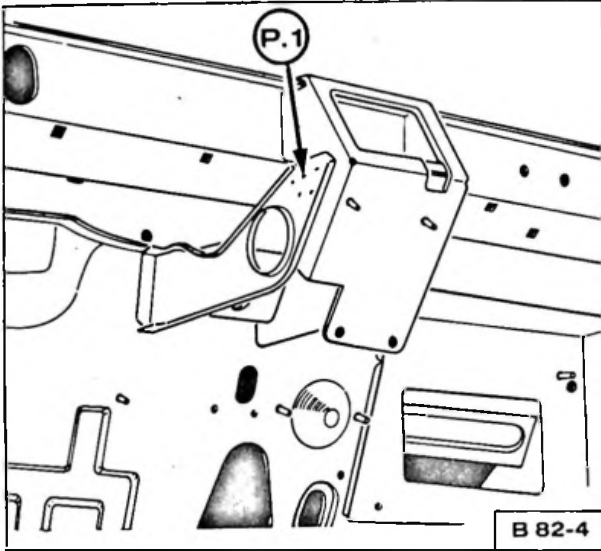
Les caisses fournies par le Département des Pièces de Rechange sont toutes équipées du nouveau support.

REPLACEMENT D'UNE CAISSE → 7/83 :

Pour permettre le montage de l'ancienne colonne de direction, il est nécessaire de remplacer la nouvelle traverse sous planche de bord par l'ancienne, qui est fournie par D.P.R. sous la référence N° 95 541 382.

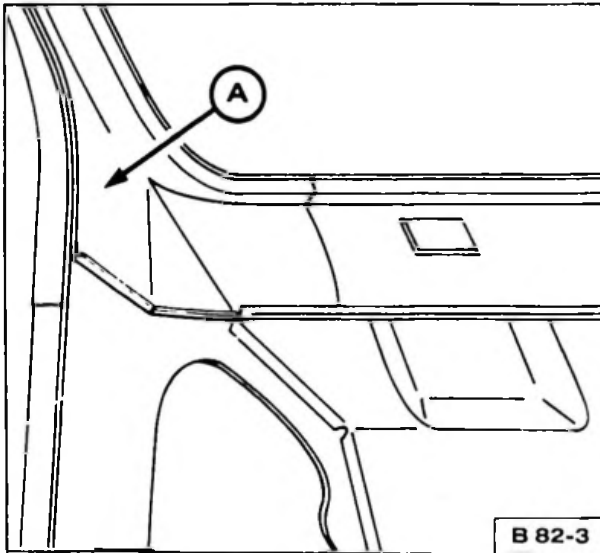


REPLACEMENT DE LA TRAVERSE :

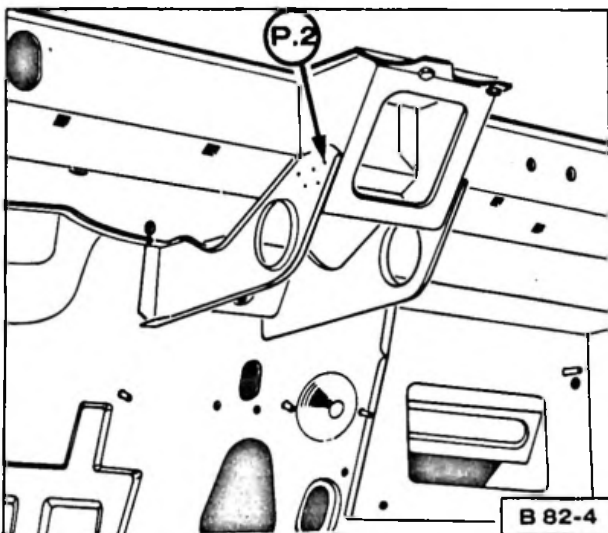


Dégrafer, par perçage, les points **P.1** sur les deux faces latérales du support de direction.

Dégrafer la traverse (suivant les flèches) à chaque extrémité.



Préparer la surface "**A**" (meulage, planage) avant mise en place de la traverse neuve.



Positionner la traverse neuve sur la caisse.

Souder à l'aide d'un appareil sous gaz neutre (MAG) :

- en **P.2** (sur les deux faces du support de direction) ;
- à chaque extrémité de la traverse.

Protéger les zones de soudure par une couche d'apprêt et de peinture.

Refaire la protection "corps creux" des doublures de panneau de côté (zone d'extrémité de la traverse).

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

CARROSSERIE

N° 2

DIFFUSION :

TOUS PAYS

I. Portes de cabine
II. Coulisses de glace
de porte de cabine

Le 21 Décembre 1984

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900**

I. PORTES DE CABINE (—> 11/79) :

Les portes référencées 75 516 449/450, montées sur cabine jusqu'à Novembre 1979, ne sont plus fournies par le Département des Pièces de Rechange et sont remplacées par les portes référencées 95 543 794 (côté gauche) et 95 543 793 (côté droit).

De ce fait, certains équipements de la porte ne sont plus utilisables et doivent être remplacés par ceux de la série actuelle (11/79 —>) :

	CÔTÉ GAUCHE	CÔTÉ DROIT
1 coulisse de glace.	95 542 421 (AR)	95 542 422 (AR)
1 coulisse de glace.	95 542 422 (AV)	95 541 421 (AV)
1 rétroviseur extérieur.	95 562 389	95 562 388
1 garniture de panneau.	95 539 291	95 539 291
2 obturateurs	95 546 078	95 546 078
2 obturateurs	95 539 877	95 539 877

II. COULISSES DE GLACE : cas de remplacement sur porte de cabine (—> 11/79) :

Les références 5 434 953/954 et 5 434 690/691 (—> 11/79) ne sont plus fournies par le Département des Pièces de Rechange. Elles sont remplacées par celles figurant dans le tableau ci-dessus montées en série depuis 11/79.

Montage (mode opératoire) : Voir page 2

**MONTAGE DES COULISSES DE GLACE DE PORTE DE CABINE 11/79 →
SUR UNE PORTE → 11/79 (Fig. I)**

Mode opératoire :

Leur montage nécessite la modification (Fig. II) (suppression zone hachurée ①), planage de l'extrémité ②, pliage ③.

Montage (Fig. III) :

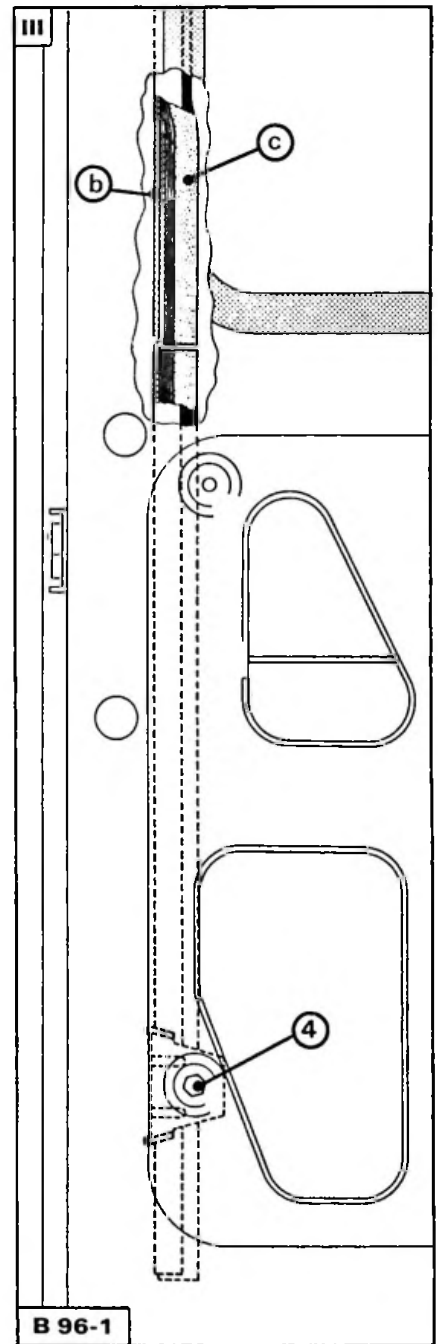
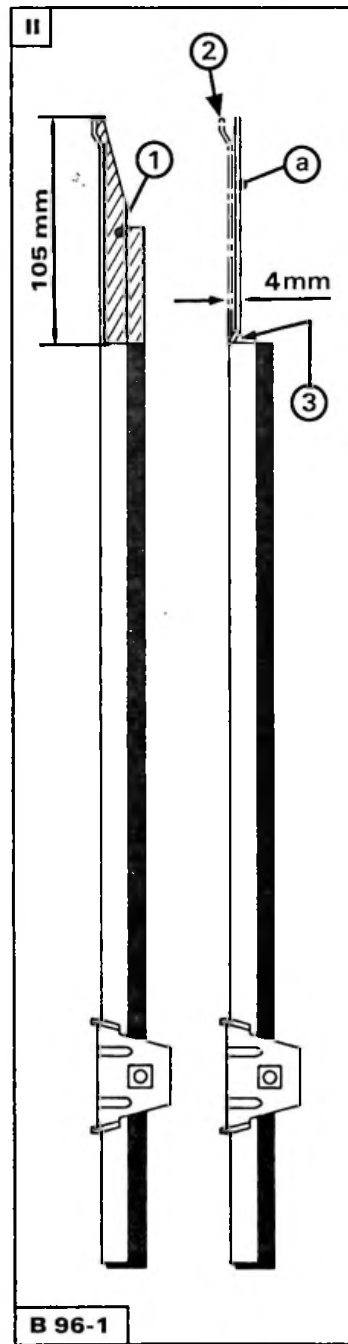
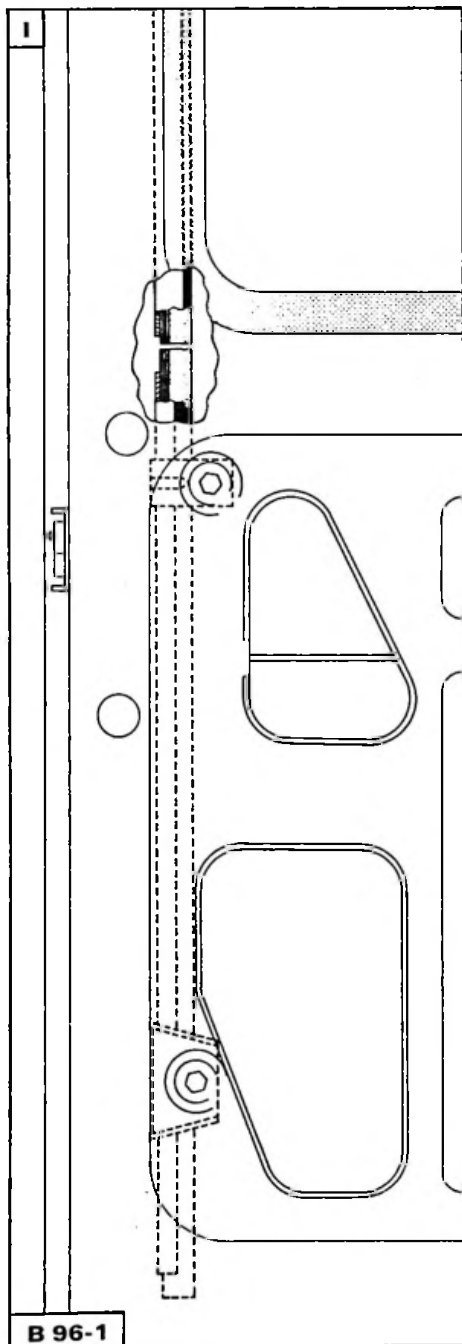
Engager l'extrémité ① de la coulisse modifiée entre la coulisse supérieure ② de la porte et la glissière en feutre ③.

Fixer la coulisse dans sa partie inférieure par une vis ④.

MONTAGE → 11/79 (Rappel)

MODIFICATION COULISSE

MONTAGE A EFFECTUER





CITROËN
SERVICES APRÈS-VENTE
TECHNIQUE APRÈS-VENTE

INFO'RAPID

C 35

14

Responsables des Ateliers

CE - SUCC - FILIALES

CONCERNE :

C 35 TOUS TYPES

Numéro d'Organisation P.R.

N° 3

Le 28 Février 1990

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008900**

902

« COPIE A MESSIEURS LES AGENTS »
(SECONDE DIFFUSION AU RESEAU PRIMAIRE)

La numérotation progressive **WF**, créée en 1975 pour faciliter la recherche des numéros de pièces de rechange des véhicules **C 35**, a pris fin le 29 Novembre 1989, avec le N° WF 150 000 sur le **châssis N° 08 BG 3204**.

Depuis le **Judi 30 Novembre 1989**, le N° WF est remplacé par le numéro d'organisation P.R. comme appliqué à l'ensemble des véhicules de la gamme, à l'exception des C 25.

N° d'Organisation P.R. de départ : 4770, sur le châssis N° 08 BG 3170

Le numéro d'Organisation P.R. est apposé, au tampon encreur, à trois emplacements :

- A l'entrée de la porte Avant Gauche,
- Sur le tablier d'auvent à l'emplacement de la précédente étiquette WF,
- En partie inférieure de pare-brise.